12e année · Nouvelle série

c.m.

N° 93-94 Avril-mai 1981

Pierre Joye

LES NÉO-LIBÉRAUX CONTRE L'ÉTAT?

Jacques Moins

DROITS POLITIQUES DES IMMIGRÉS

Table ronde

TEMPS NOUVEAUX... ART NOUVEAU?

**Didier Dupont** 

LANGAGE, IDÉOLOGIE, PÉDAGOGIE FGTB-PS: ÉLÉMENTS POUR UN DÉBAT



# cahiers marxistes

#### Sommaire

Pierre Joye	Chu,
Les néo-libéraux contre l'Etat?	p. 1
Dossier  Les relations entre la FGTB et le PS : éléments pour un débat	p. 13
Jacques Moins Les droits politiques des immigrés	p. 30
Table ronde Temps nouveaux Art nouveau? suivi d'une contribution de CHEMa	p. 38
Didier Dupont  Langage et idéologie : positions théoriques et conséquences pédagogiques	p. 62
En diagonale : Thérapie familiale, santé mentale et lutte de classes	p. 74
En revues : « Socialisme » « Contradictions »	p. 76 p. 77
Courrier	p. 79

En couverture, un dessin de Jo Dustin : la défense de l'index. Les autres illustrations proviennent du catalogue « Art nouveau Belgique » du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, sauf celles des pages 22 (« Art et société en Belgique 1848-1914 », Palais des Beaux-Arts de Charleroi), 38 (« Le socialisme en images » par Robert Abs, éd. Libro-sciences, Bruxelles, 1979) et 72 (Archives de la Ville de Bruxelles).

Comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve •

### Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Augustin Duchateau, Pierre Ergo, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Christine Renard, Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef: Rosine Lewin

Secrétaire de rédaction : Pierre Ergo

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

## Les néo-libéraux contre l'Etat?

« La crise. Il ne faut pas en proposer une définition unique ou, ce qui revient au même, lui trouver une cause et une origine unique. Il s'agit d'un processus qui a de multiples manifestations et dont les causes et les effets se compliquent et se chevauchent. Simplifier signifie dénaturer et falsifier. Par conséquent: processus complexe, comme pour beaucoup d'autres phénomènes, et non « fait » unique qui se répète sous des formes diverses pour une cause et origine unique ».

Antonio GRAMSCI en 1933. (« Cahiers de prison », vol III page 1775 de l'Edition Einaudi 1975).

J'ai mis en exergue ces lignes que Gramsci écrivit il y a près d'un demi-siècle parce qu'elles attirent l'attention sur ce qui me paraît particulièrement important aujourd'hui : la nécessité d'éviter tout schématisme dans nos appréciations d'une crise dont les causes et les effets — et par conséquent les réponses qu'on peut y opposer — sont encore beaucoup plus complexes que celles de la crise des années '30.

Plus complexes pour plusieurs raisons. Les structures et le mode de fonctionnement du capitalisme se sont considérablement modifiés et l'influence du mouvement ouvrier s'exerce souvent sous d'autres formes. De plus, les mesures qui avaient permis de sortir de la crise de l'entre-deux-guerres ont cessé de produire leur effet. Et l'échec du « modèle keynésien », grâce auquel le capitalisme a connu par la suite pendant deux décennies une période d'expansion économique d'une ampleur sans précédent, a vu un retour offensif des partisans d'un libéralisme économique dont on pouvait croire que la crise des années '30 avait signé l'acte de décès. Retour offensif dont il ne faut pas sousestimer le danger car la politique mise en œuvre par les champions de

ce néo-libéralisme s'attaque directement aux droits acquis par le mouvement ouvrier, Mme Thatcher et Reagan en témoignent. Et ce danger ne concerne pas seulement la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Sans revenir sur les divers aspects de la crise qui sévit depuis plus de sept ans (1), il peut être intéressant d'examiner pourquoi elle a permis à cette idéologie « libérale », qui semblait à tous points périmée, de connaître ce regain de vitalité et pourquoi sa dénonciation virulente des méfaits de « l'Etat envahissant et budgétivore » rencontre souvent des échos favorables dans des couches assez larges de la population.

### L'ECHEC DU LIBÉRALISME CLASSIQUE

Adam Smith (1723-1790), le père du libéralisme économique, proposa une vision harmonieuse de l'ordre social qui allait dominer la pensée bourgeoise pendant plus d'un siècle. Initiateur du libre-échange, il expose dans sa « Richesse des nations » (1776) pourquoi la liberté économique est le système le plus apte à assurer la prospérité. D'après lui, en poursuivant son propre intérêt, l'homme sert en même temps celui de toute la société. Les réglementations sont dès lors inutiles et même nuisibles.

Ces idées inspirèrent l'école libérale classique de Manchester à laquelle se rattachèrent des économistes français comme Jean-Baptiste Say dont la « loi des débouchés » renforça la cause du libéra-lisme économique. D'après Say, « un produit terminé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur... Le seul fait de la formation d'un produit ouvre donc, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits. » Une surproduction générale, permanente et durable est dès lors impossible puisque l'offre totale et la demande totale des biens s'équilibrent. Tout au plus peut-il se produire un engorgement passager sur tel ou tel marché par suite d'une erreur d'aiguillage commise par les producteurs, mais une crise générale ne peut logiquement avoir lieu puisque l'offre crée sa propre demande. L'équilibre se rétablira de lui-même et il est inutile d'intervenir par des réglementations qui risquent de troubler une évolution spontanée favorable.

Ces théories résistèrent aux crises cycliques qui se succédèrent à un rythme plus ou moins régulier durant tout le 19° siècle. Comme ces crises étaient toujours suivies d'une reprise qui voyait l'activité économique repartir à un niveau plus élevé, elles constituaient, aux yeux des capitalistes, un assainissement nécessaire d'une économie momentanément engorgée.

La crise dont le krach de Wall Street d'octobre 1929 marqua les débuts balaya cette foi dans les mécanismes autorégulateurs d'équilibre de l'économie libérale. Sa profondeur et sa durée firent apparaître qu'ils ne suffisaient plus pour assurer le fonctionnement du régime.

### LE TOURNANT DES ANNÉES '30

Placé devant de nouveaux problèmes, le capitalisme y fit face en confiant de nouvelles fonctions à l'Etat dans l'économie et dans la société.

Ces interventions publiques se firent d'abord de façon pragmatique. La Suède s'engagea dans cette voie dès l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement social-démocrate en 1932. Et les premières mesures du New Deal américain datent de 1933. Pour stimuler les affaires, l'administration Roosevelt passa par milliards des commandes à l'industrie (ponts, routes, barrages, centrales électriques, etc.) et adopta des mesures à caractère social destinées à augmenter le pouvoir d'achat de masses populaires frappées par le chômage. Pour faire face à ces dépenses, le Trésor américain recourut systématiquement à l'emprunt en plaçant des fonds d'Etat de toutes sortes dans les banques.

L'économiste britannique *John Maynard Keynes* apporta bientôt un fondement théorique à ces politiques improvisées en publiant sa « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » en 1936.

En fait, Keynes a été précédé dans cette voie par l'économiste polonais *Michael Kalecki* (1899-1970) qui publia dès 1933 un article sur le mouvement cyclique des affaires dans lequel figurent toutes les idées essentielles de la « Théorie générale » de Keynes et fournit par ailleurs une analyse plus vaste et plus profonde de la crise. Mais cet article passa inaperçu à l'époque. Kalecki ne revendiqua du reste jamais cette priorité estimant que le parrainage de Keynes, professeur à Cambridge dont la réputation était solidement établie, permettait de s'attaquer de façon plus efficace aux théories classiques. (2)

### MÉRITES ET LIMITES DE KEYNES

John Maynard Keynes (1883-1946) n'avait rien d'un révolutionnaire. Lié aux milieux d'affaires (il fut administrateur de compagnies d'assurances et amassa une fortune appréciable en se livrant à des spéculations monétaires), il faisait partie de l'« establishment » britannique. Du point de vue politique, il était d'opinion libérale et se méfiait du socialisme qu'il estimait dangereux pour la liberté. Pour le reste, il ne comprit jamais rien à Marx et les cours qu'il donna à l'université de Cambridge étaient d'inspiration tout à fait classique.

C'est la crise économique qui incita Keynes à remettre en question ce qui était jusque là admis dans les milieux académiques, à commencer par la thèse orthodoxe qui attribuait le chômage à des salaires trop élevés. Pour lui, il était absurde de réduire les salaires dans l'espoir de provoquer une reprise grâce à l'augmentation des profits des entreprises car cette réduction diminuerait la demande globale de sorte que les entreprises perdraient d'un côté ce qu'elles gagneraient de l'autre.

Pour répondre à l'incapacité du système d'utiliser « spontanément » ses ressources, Keynes formula des propositions pratiques en vue d'assurer leur plein emploi. Comme la demande *privée* était insuffisante pour absorber la production, si on voulait sortir de la crise, il fallait que l'Etat intervienne sur le marché en y introduisant une demande additionnelle, en augmentant fortement les dépenses *publiques*. C'était prendre le contrepied des économistes classiques pour lesquels l'équilibre budgétaire était sacré. Pour Keynes au contraire, les déficits budgétaires peuvent être nécessaires et même souhaitables pour ranimer la conjoncture et combattre le chômage.

Si Keynes eut le mérite de rompre ainsi avec les théories orthodoxes, il ne se fixait nullement pour but de modifier les fondements du régime. Il voulait seulement améliorer son fonctionnement et c'est sans doute pour cela que ses conceptions présentent de sérieuses lacunes. Aux yeux de Keynes, le marché reste souverain et c'est le marché qui décide ce qu'il faut produire. S'il estime qu'il faut stabiliser le niveau global des dépenses pour assurer le plein emploi, le reste n'a pour lui aucune importance de sorte qu'il néglige le problème du contenu de l'usage des ressources, le grand problème : quel type de croissance et pour qui?

### LA DOUBLE NATURE DE LA POLITIQUE KEYNÉSIENNE

C'est à juste titre qu'on a pu dire que la solution de Keynes à la crise avait la double caractéristique d'être « bourgeoise et démocratique ».

Solution « bourgeoise » car si elle élargit le rôle conféré à l'Etat, ce changement s'effectue sans modifier en rien les rapports de classes de la société capitaliste à qui il permet de surmonter sa crise.

Solution « démocratique » en même temps parce que c'est une solution « expansive » qui développe l'emploi et réduit par conséquent le nombre d'« exclus » de la vie sociale active. Et aussi parce que, même si le contenu des dépenses publiques accrues n'importait guère à Keynes, en pratique ces dépenses servirent dans une large mesure à satisfaire des besoins sociaux, à jeter les bases de ce qu'on allait appeler le « Welfare State » (l'Etat-providence).

Cette double caractéristique de la politique keynésienne se constatait déjà dans le New Deal de Roosevelt qui en avait un peu été le laboratoire expérimental. Ce deal était passé avec tous les partenaires et la classe ouvrière recevait sa part des cartes : nouvelle législation des fabriques, reconnaissance (alors nouvelle aux Etats-Unis) des syndicats et du droit aux négociations collectives.

Les transformations opérées dans la façon de faire fonctionner le capitalisme se généralisèrent et prirent une ampleur croissante dans la plupart des pays capitalistes développés après la guerre. (3)

Si le « Welfare State » constitue une solution « bourgeoise » à la crise — la plus intelligente et la plus articulée que la bourgeoisie est en mesure de formuler — il est toutefois aussi l'expression de la force du mouvement ouvrier. Fût-ce de façon inégale, il prétend satisfaire les besoins, réduire les inégalités, supprimer la pauvreté, développer une politique sociale de redistribution des ressources. Il implique la reconnaissance du pouvoir contractuel de la classe ouvrière dans un système où les décisions sont de plus en plus le résultat de négociations triangulaires (gouvernement-patronat-syndicats) qui aboutissent à un « compromis démocratique » dont le contenu dépend de la pression exercée par la classe ouvrière.

En Belgique, les premiers pas dans cette voie se sont faits dès les années précédant la guerre. C'est après le déclenchement des grèves de l'été 1936 que fut convoquée pour la première fois une Conférence Nationale du Travail réunissant les représentants des grandes organi-

sations patronales et ouvrières ainsi que les représentants du gouvernement. Elle décida notamment l'institution des congés payés et l'introduction des 40 heures dans les charbonnages, mesures auxquelles le Parlement donna ensuite force légale.

C'est pour éviter que l'action ouvrière ne modifie les équilibres au sein du système au point de mettre en péril le capitalisme lui-même qu'un groupe de travail comprenant des représentants du patronat et divers syndicalistes et socialistes se réunit sous l'occupation afin de mettre au point, pour l'après-guerre, un programme de la sécurité sociale basé sur la solidarité et la collaboration sur une base paritaire. (4)

Comme l'expliquera plus tard « La Libre Belgique » : « Pourquoi ces hommes envisagèrent-ils un accord de solidarité sociale? D'une part, ils avaient le souvenir du fâcheux climat social de l'entre-deux-guerres et des grandes grèves de 1936. D'autre part, ils craignaient qu'une poussée d'anarchisme et de communisme ne se produisit dès le lendemain de la guerre ». (5)

C'est dans cette foulée que furent prises, au lendemain de la Libération et dans les années qui suivirent, une série de mesures réglant les relations entre le patronat et les travailleurs : statut légal des commissions paritaires en 1945, création d'une pyramide d'organismes paritaires allant des conseils d'entreprise au Conseil central de l'économie en 1948, conclusion d'un protocole liant les hausses salariales à l'accroissement de la productivité en 1954. S'il est abusif de parler à ce propos d'une ébauche de « démocratie économique » comme il est arrivé qu'on le fasse, cet élargissement de leurs compétences n'en offre pas moins aux organisations ouvrières, aux syndicats surtout, des possibilités accrues de peser sur les décisions. Et la concertation entre interlocuteurs sociaux ainsi que les négociations triangulaires se généralisèrent par la suite, élargissant par cela même la sphère d'action de l'Etat à l'ensemble des rapports sociaux, y compris le rapport salarial.

L'Etat keynésien participe ainsi dans une mesure croissante àl'entretien de la force de travail (allocations de chômage, assistance-médicale, pensions, appareil scolaire, équipements collectifs, etc.). Il intervient directement dans la production sous forme diverses (participation directe, subsides, crédits, commandes publiques). Et l'extension de ses activités l'amène à employer lui-même un nombre croissant de salariés (fonctionnaires, agents des services publics, enseignants).

Pendant une trentaine d'années, il put sembler que la solution aux crises économiques était trouvée. Depuis 1940 aux Etats-Unis, depuis 1948 en Europe occidentale, les forces productives se développent à un rythme d'autant plus rapide que leur croissance est stimulée par l'accélération des progrès technologiques.

En Belgique, la production industrielle *triple* en un quart de siècle (1948-1973), augmentant plus vite qu'elle ne l'a jamais fait auparavant et de façon plus régulière. L'augmentation des salaires réels tendant à s'aligner sur celle de la productivité industrielle, cet essor s'accompagne d'un développement de la consommation de masse qui facilite

l'écoulement de la production. Dans le cadre d'une reproduction élargie, le niveau de vie de la masse de la population s'élève régulièrement en même temps qu'augmentent les profits.

Il suffit d'un incident de parcours — le « choc pétrolier » de l'automne 1973 — pour que ce beau mécanisme se détraque. Or ce choc était bien anodin : en Belgique, le coût supplémentaire des importations de pétrole brut représentait seulement 2 p.c. du Produit national brut. Cela suffit néanmoins pour servir de détonateur car la crise du modèle keynésien se préparait depuis un temps déjà. Les limites des conditions qui avaient permis une expansion sans précédent — une accumulation intensive centrée sur la consommation de masse — apparaissaient en effet dès la fin des années '60.

### LA CRISE DE L'ÉTAT KEYNÉSIEN

Le modèle keynésien soutient la demande en augmentant fortement les dépenses de l'Etat. En dépit de l'accroissement des charges fiscales, l'augmentation des dépenses publiques entraîna toutefois des déficits budgétaires importants. Si le recours à l'emprunt les combla aisément tant que se poursuivit la « décennie dorée » des années '60, l'endettement public prit des dimensions inquiétantes quand le ralentissement d'activité réduisit les rentrées fiscales en même temps qu'augmentaient les charges de l'Etat.

En Belgique, la dette totale du pouvoir central (2.180 milliards de francs fin 1980) représente l'équivalent de 62,7 % du Produit national brut (contre 53,4 % en 1970). La dette totale du secteur public (2.260 milliards F) représente l'équivalent de 76 % du PNB (contre 65 % en 1970).

La « crise fiscale » de l'Etat keynésien est d'autant plus grave que ses charges augmentent en même temps que ses recettes diminuent. L'accélération des progrès de la productivité entraîne une augmentation du chômage qui a commencé dès avant le « choc pétrolier » et qui s'est accentuée ensuite malgré une légère reprise de l'activité industrielle. En Belgique, plus de 230.000 emplois ont été supprimés dans l'industrie entre 1974 et 1980 bien que le volume global de la production industrielle ait augmenté de 11 % entre-temps.

Il devient dès lors de plus en plus difficile de combattre la crise selon les recettes keynésiennes. Les dépenses publiques sont devenues tellement rigides et ont atteint de telles dimensions qu'elles peuvent difficilement être augmentées encore pour relancer l'activité. Et le plein emploi ne peut plus être assuré en se bornant à augmenter la production.

### **UNE POUSSÉE A DROITE**

La crise de l'Etat keynésien a permis aux milieux les plus réactionnaires de déclencher une offensive contre les conquêtes sociales dont il ne faut pas sous-estimer le danger.

Alors que la crise des années '30 avait entraîné la remise en cause du système capitaliste dans des couches très larges de la population et un renforcement des forces de gauche qui assura notamment les succès du Front populaire, nous assistons aujourd'hui, dans la plupart des

pays capitalistes développés, à une poussée à droite dont l'échec électoral de la social-démocratie suédoise après 44 années de gouvernement et l'arrivée au pouvoir de Mrs. Thatcher en Grande-Bretagne et de Ronald Reagan aux Etats-Unis sont les exemples les plus frappants.

Cette offensive de la droite s'accompagne d'un retour en force des théories « libérales » qui offrent une riposte plus forte qu'on pourrait le croire à première vue au modèle du « Welfare State » au moment où il apparaît que les vieilles recettes keynésiennes ne suffisent plus. Car elles n'assurent plus le « plein emploi » et les charges fiscales qu'entraîne l'accroissement des dépenses publiques pèsent lourdement sur la masse de la population.

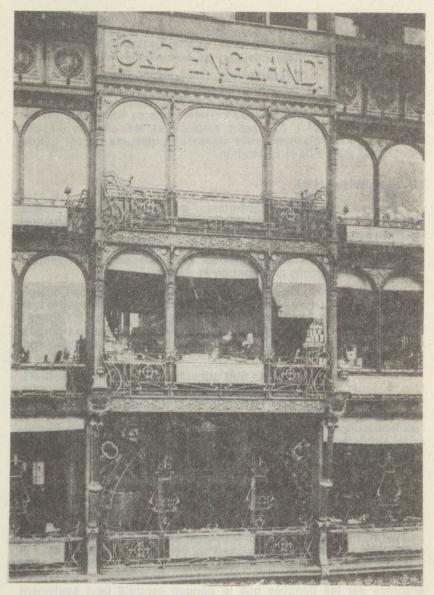
### LE NÉO-LIBÉRALISME

Quelques partisans impénitents du libéralisme économique comme l'Autrichien *Friedrich von Hayek* avaient continué à dénoncer les méfaits de « l'étatisme » en dépit du démenti que la crise des années '30 apporta à leurs théories. Leurs thèses ont été reprises avec vigueur par toute une école « néo-libérale » qui les développe depuis quelques années avec un succès croissant en Amérique.

Milton Friedman (né en 1912), le chef de file de l'Ecole de Chicago, qui exalte les vertus de « l'économie du marché » et de « l'initiative individuelle », reçut le Prix Nobel de l'économie en 1971 (Hayek l'obtint à son tour en 1974). Et son apologie du capitalisme « libéral » a trouvé de larges échos aux Etats-Unis où ses conférences à la télévision sont reproduites en enregistrements vidéo.

D'après *Friedman*, c'est l'Etat qui crée l'inflation, parce qu'il préfère imprimer des billets plutôt que d'augmenter les prélèvements fiscaux. Il faut donc limiter les fonctions de l'Etat à celles que lui assignait Adam Smith: garantir la sécurité nationale et l'ordre public. Il faut réduire les dépenses sociales et donner le pas au secteur privé. Et pour éviter l'inflation, qui provient d'après lui de ce que la croissance de la monnaie est plus rapide que celle de la production, il faut contrôler la masse monétaire.

Avant même l'arrivée au pouvoir de Reagan, l'administration Carter s'inspira des thèses monétaristes de Friedman pour tenter de combattre l'inflation. Sous l'impulsion de son président, Paul Volcker, la Federal Reserve (banque centrale) décida de contrôler la masse monétaire tout en laissant les taux d'intérêt fluctuer au gré des caprices du marché. C'était oublier qu'il y a aujourd'hui deux sortes de monnaies : la monnaie fiduciaire (billets de banque) dont l'autorité monétaire contrôle l'émission et la monnaie scripturale qui dépend du volume des crédits accordés par les banques que la Banque centrale peut seulement influencer de façon indirecte. Si la décision de la Federal Reserve eut pour conséquence de porter le « prime rate » (taux de base accordé par les banques à leurs meilleurs clients) au niveau record de 21 % en automne 1980 — ce qui obligea les banques européennes à porter leurs taux à un niveau anormalement élevé pour éviter des sorties accélérées de capitaux — le volume de la monnaie en circulation aux Etats-Unis



P. Saintenoy: grands magasins Old England, Bruxelles (1899). Aujourd'hui défigurés.

continua d'augmenter à un rythme annuel de 15 % de sorte que l'inflation se poursuivit de plus belle.

### LES ÉCONOMISTES DE L'OFFRE

S'ils sont tous hostiles au keynésisme, les néo-libéraux américains ne sont pourtant pas tous d'accord sur ce qu'il faut lui opposer. Pour Arthur Laffer, un professeur de l'Université de Sud-Californie, chef de file des « économistes de l'offre », « les friedmaniens sont aussi dangereux que les keynésiens car, comme eux, ils ne s'intéressent qu'à la demande, alors que ce qu'il faut faire, c'est sortir de l'inflation par la croissance de l'offre, ce qui exige une réduction des impôts ».

En affirmant la primauté de l'offre en tant que seule source durable de prospérité, les « économistes de l'offre » reprennent la vieille loi des débouchés de J.B. Say d'après laquelle l'offre crée sa propre demande. D'après eux, les méthodes keynésiennes réduisaient les incitations à produire parce que l'accroissement des dépenses publiques entraînait une augmentation de la fiscalité. Dès lors, pour accroître les incitations à produire, il faut réduire les impôts, ce qui rendra aux entreprises et aux particuliers l'envie et les moyens de créer plus de richesses : disposant de revenus accrus, ils investiront plus et produiront plus, ce qui permettra par surcroît de juguler l'inflation puisque l'augmentation de l'offre aura pour effet de réduire les prix.

Hypothèses pour le moins hasardeuses. Tout d'abord parce que sauf dans des situations exceptionnelles (guerre ou catastrophe naturelle), dans les économies développées les prix ne montent nullement parce que les marchandises sont « rares » mais parce que la valeur de la monnaie ne cesse de se dégrader. Et surtout parce qu'on voit mal comment une production accrue sera écoulée si la demande solvable de larges couches de la population subit de sérieuses amputations. A l'heure actuelle, l'industrie américaine travaille seulement à 80 % de ses capacités. Si l'accroissement de leurs bénéfices permet aux entreprises d'augmenter leurs investissements, ce sera pour améliorer leur productivité afin de réduire leurs besoins de main-d'œuvre, ce qui agmentera lenombre de chômeurs. Dès lors, comment écoulera-t-on une production déjà surabondante aujourd'hui?

### LE PROGRAMME REAGAN

Le « programme pour le redressement économique » présenté le 18 février 1981 au Congrès national par le président Reagan s'inspire de la « théorie de l'offre ». David Stockman (né en 1946), un des conseillers les plus influents de la Maison Blanche que Reagan a choisi comme directeur du Budget, qui en est l'inspirateur direct, est du reste un disciple d'Arthur Laffer.

Ce programme réduit de façon drastique (48,6 milliards de dollars) toutes les dépenses publiques sauf celles de la Défense qui bénéficiera d'une « rallonge » qui verra les dépenses militaires, qui représentent déjà 24 % du budget fédéral, atteindre 32 % de ce budget en 1984.

Des coupes sombres sont opérées dans toutes les dépenses à caractère social : retraites complémentaires, prêts aux étudiants, subventions médicales, repas gratuits aux écoliers pauvres, suppression

des bons alimentaires à 400.000 familles se trouvant « en-dessous du seuil de la pauvreté ». La durée de l'attribution des allocations de chômage sera réduite de moitié (13 semaines au lieu de 26), des réductions de divers crédits et subventions seront opérées (à la recherche scientifique et médicale, aux activités artistiques) et 52.000 emplois fédéraux seront supprimés.

Le programme Reagan prévoit en même temps la réduction des impôts sur les bénéfices des sociétés et une diminution des impôts sur les revenus de 10 % par an pendant trois ans (soit 30 % en tout), ce taux étant uniforme pour toutes les tranches d'imposition de sorte que, d'après les calculs de l'AFL-CIO, 60 % de ce cadeau iront aux 20 % de contribuables les plus fortunés.

### DE MRS. THATCHER A NOS NÉO-LIBÉRAUX

L'Amérique de Reagan s'engage ainsi dans la voie ouverte par Mrs. Thatcher en Grande-Bretagne. Comme le président des Etats-Unis, celle-ci s'était présentée aux électeurs comme l'adversaire des tenants du « Welfare State » qu'elle accusa d'avoir miné les fondements de l'économie du marché. Ayant fait siennes les idées de Friedrich Hayek et de Milton Friedman qu'elle avait rencontrés en 1977, elle se mit en devoir de les appliquer quand elle arriva au pouvoir.

Les résultats ont été désastreux. Malgré l'avantage que lui assure ses ressources pétrolières de la mer du Nord, la situation de la Grande-Bretagne continue à empirer. Le nombre de chômeurs approche les 3 millions et la production industrielle a baissé de 10 % en 1980, la plus forte récession annuelle que ce pays ait connue depuis les années '30. Loin d'apporter une solution à la crise, cette première expérience néo-libérale en aggrave tous les traits.

En dépit de cet échec, on assiste en Belgique à une campagne de plus en plus virulente en faveur des faux remèdes néo-libéraux. Pour les porte-parole des milieux capitalistes les plus réactionnaires, l'Etat est le responsable numéro un de tous nos maux. L'Etat envahissant, omnipotent et budgétivore, qui paralyse les initiatives en écrasant les entreprises d'impôts, gaspille l'argent des contribuables pour entretenir une nuée de fonctionnaires et satisfaire des revendications sociales excessives et s'ingère abusivement dans des activités économiques pour lesquelles il n'a aucune compétence.

Le VEV (Vlaams Ekonomisch Verbond) a donné le ton. Exprimant le point de vue des groupes capitalistes flamands les plus dynamiques, souvent liés à des multinationales, le VEV dénonce depuis plusieurs mois les méfaits de « l'Etat-entrepreneur ».

Stimulée par la persistance de la crise et l'aggravation des déficits budgétaires, cette campagne prend une ampleur croissante avec l'appui des mass media.

C'est à M. André Leysen, le « superboss » flamand passé au service du trust allemand Bayer, que Le Soir a confié le soin d'inaugurer une série d'interviews où « un patron par jour » était invité à exposer ses vues sur la crise. Confirmant que l'esprit qui l'anime est le même qui inspire l'action de Ronald Reagan ou de Margaret Thatcher, ce manager

d'un des plus puissants groupes mutinationaux européens a proclamé que « le vrai défi des années 1980 sera la réhabilitation de la responsabilité et de l'initiative personnelles et la réduction de l'intervention publique. » (6)

Les porte-parole politiques de ces « patrons de choc » leur ont emboîté le pas. Aussi bien le CEPIC de M. Jean-Pierre Graffé que les CVP-Jongeren d'Eric Van Rompuy s'en sont chargés et le frère de e dernier, Herman Van Rompuy, qui dirige le CEPESS, le centre d'étude commun du PSC et du CVP, leur a fourni quelques arguments destinés à prouver que tout le mal provient de ce que « l'Etat donne plus qu'il ne reçoit ».

Pour ne pas se laisser distancer par leurs rivaux immédiats, les PVV-Jongeren ont brûlé les étapes. Se réclamant explicitement des théories de Hayek et de Friedman, proclamant qu'ils veulent former « le premier parti européen prônant sans réserves les théories du néolibéralisme », les « Jeunes libéraux » flamands proposent carrément de ramener « la part de l'Etat », c'est-à-dire les impôts, de 56 % à 25 % du produit national brut, les économies nécessaires pouvant s'effectuer en licenciant des fonctionnaires ou en ne remplaçant pas ceux qui partent. (7)

C'est dans le même esprit, fût-ce en termes plus prudents, que le PVV a publié quelques jours plus tard un document sur le thème « Ce n'est pas vous, mais l'Etat qui vit au-dessus de ses moyens » que les libéraux flamands décidèrent de soumettre à leurs collègues francophones pour rédiger un programme libéral commun « scientifiquement fondé sur les travaux de l'Ecole de Chicago » prévoyant une réduction substantielle du rôle joué par l'Etat dans l'économie. (8).

### L'ÉTAT POUR QUI?

Quand les « néo-libéraux » s'en prennent à l'Etat, ce ne sont pas toutes ses interventions dans l'activité économique qu'ils veulent supprimer, quoiqu'ils en disent. Ce sont celles dont les capitalistes ne profitent pas directement.

Si le programme de Reagan opère des coupes sombres dans les dépenses sociales, il augmente le budget de la Défense selon les vœux du complexe militaro-industriel.

Il n'en va pas autrement chez nous. Quand le VEV propose de modifier la loi sur l'expansion économique, c'est pour réserver les aides financières de l'Etat aux entreprises les plus prospères. Et la note commune que les organisations patronales belges — y compris le VEV — ont récemment adressée au gouvernement réclame l'augmentation des dépenses publiques favorisant les exportations industrielles.

Très prolixes sur les défauts de l'Etat et les avantages de la « liberté des marchés », les néo-libéraux taisent le pouvoir des groupes industriels et financiers et des multinationales qui faussent la concurrence et disposent au sein même de l'appareil étatique de positions de force qui leur assurent l'essentiel des commandes publiques et des avantages dont le « contrat-programme » pétrolier est un exemple typique.

Car l'Etat intervient toujours dans la vie économique et il l'a toujours fait, même à l'époque du libéralisme triomphant du 19e siècle. La question est de savoir en faveur de qui se font ses interventions. Et cela, ça dépend de la lutte qui se déroule aussi bien à l'échelle de la société qu'au sein même de l'Etat. Car l'Etat n'est pas un bloc monolithique. Il est la condensation matérielle d'un rapport de forces entre les classes et fractions de classes et les luttes de classes le traversent.

C'est donc en développant la lutte aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Etat, en faisant pression à tous les échelons sur ceux qui s'y réclament du mouvement ouvrier, que les forces de gauche feront échec aux tentatives néo-libérales de supprimer celles des activités de l'Etat qui ont un contenu social. Car c'est de cela qu'il s'agit : ce sont les acquis sociaux qui sont visés.

Pour riposter de façon efficace à cette offensive de la droite, il ne suffira pas de constater l'échec de Mrs. Thatcher ou d'attendre les déconvenues que connaîtra Ronald Reagan.

Il faudra bloquer les menaces immédiates contre le niveau de vie des masses populaires, les salaires, les acquis sociaux, l'exemple de l'Angleterre doit le rappeler à ceux qui pourraient l'oublier : c'est la politique de capitulation du gouvernement travailliste de Callaghan, qui tenta de faire accepter l'« austérité » par la classe ouvrière, qui prépara le terrain à Mrs. Thatcher.

Mais il faudra aussi que les forces de gauche parviennent à proposer des alternatives crédibles pour résoudre une crise dont la profondeur et l'étendue réclament des réponses nouvelles dépassant le cadre keynésien.

<sup>(1)</sup> Cf. à ce propos : « Une crise sans précédent ». Cahiers marxistes, n° 92, mars 1981.

<sup>(2)</sup> Après avoir travaillé à l'Institut de Statistique d'Oxford pendant la guerre, puis au Bureau International du Travail à Montréal et au Département des affaires économiques de l'ONU, Kalecki retourna en Pologne en 1955. Il y fut professeur à l'Université de Varsovie et occupa diverses fonctions officielles, notamment à l'Office du Plan.

<sup>(3)</sup> Pendant trente ans, la plupart des économistes bourgeois furent peu ou prou keynésiens, les économistes socialistes préconisant de leur côté un « keynésisme de gauche ».

<sup>(4)</sup> Ce groupe fut créé à l'initiative de Henri Fuss, haut fonctionnaire du Bureau International du Travail de Genève devenu Commissaire royal au chômage sous le gouvernement Van Zeeland. Il comprenait notamment MM. Goldschmidt et Velter du Comité Central Industriel, les syndicalistes Henri Pauwels (CSC), Joseph Bondas et Louis Major, les socialistes Louis Delsinne, Janiaux et Achille Van Acker.

<sup>(5) «</sup> La Libre Belgique », 27 janvier 1965.

<sup>(6) «</sup> Le Soir », 12 février 1981.

<sup>(7) «</sup> L'Echo de la Bourse », 5 mars 1981.

<sup>(8) «</sup> La Libre Belgique », 10 mars 1981.

### Les relations entre la FGTB et le PS Eléments pour un débat

La droite se déploie de manière offensive.

Mark Eyskens a succédé à Wilfried Martens.

Le premier a repris au second, en l'aggravant sensiblement, son programme de gestion de la crise.

Dans un contexte qui n'est plus celui qui caractérisait les derniers mois de 1980, le problème des relations entre la FGTB et le PS reste posé. Il mérite réflexion.

Cette réflexion, nous l'avions amorcée dans les CM de janvier.

Nous la poursuivons dans cette livraison avec notamment quelques interviews originales de militants de la FGTB et du PS.

Afin d'éviter toute équivoque ou toute confusion, nous publions d'abord ces textes d'interviews — sans les commenter. Nous les faisons suivre de citations reprises dans la presse socialiste ou syndicale. Puis nous livrons à nos lecteurs nos propres observations sur le problème.

Nous remercions Urbain Destrée, François Janssens, Willy Burgeon, Philippe Moureaux et Bernard Anselme (\*) de nous avoir accordé un entretien. Et nous espérons qu'un large débat pourra être mené sur ce thème complexe et important.

<sup>(\*)</sup> Cités dans l'ordre chronologique. D'autres militants ont été sollicités mais n'ont pu donner suite à notre demande.

### 1e partie: interviews

Voici donc en des notes synthétiques, les propos recueillis auprès des diri-

geants syndicaux et politiques liés au parti socialiste.

La question qui leur a été posée, au départ de l'article paru dans les CM de janvier, était : « Comment voyez-vous les rapports actuels (et futurs?) entre FGTB et PS? ».

**Urbain DESTRÉE,** secrétaire général du SETCa-Liège. 23 février 1981.

Pour un syndicaliste de la FGTB, deux problèmes me paraissent majeurs, « inescamotables », observe Urbain Destrée d'entrée de jeu : les rapports de notre organisation avec le PS — ses rapports avec la CSC.

Avant d'aller plus avant, je tiens à préciser que je suis affilié au PS mais que je ne participe pas à ses réunions. C'est là un choix personnel, auquel on pourrait opposer d'autres choix. En tout état de cause, il me permet d'aborder le problème des rapports entre FGTB et PS de manière détendue, tout en étant engagé.

J'en viens au fond. On dramatise beaucoup la situation actuelle. Or elle était prévisible dès lors que le parti socialiste, participant à un gouvernement, s'identifiait largement à ce dernier. La fameuse thèse selon laquelle le parti est une chose et le gouvernement une autre perd sa consistance dans la pratique quotidienne. Il n'y a cependant rien de fatal dans ce phénomène : c'est ainsi que le SP, qui compte aussi des ministres au sein de l'équipe Martens, a veillé à ce que son image ne « colle » pas à celle du gouvernement.

On a beaucoup reparlé d'Action commune ces temps-ci. Mais depuis quinze ans au moins, l'Action commune socialiste est un mythe. Même au niveau national, elle ne constitue pas une concertation structurée et au niveau régional, sa cohésion est très variable. En quinze ans de militantisme syndical, je n'ai pas le souvenir d'un congrès de l'Action commune et pour ma part, je ne l'ai jamais perçue comme quelque chose de vivant. Derrière une image qui pouvait paraître sécurisante, l'Action commune était bien loin de baigner dans l'huile. Et cette remarque vaut bien au delà de Liège où l'A.C. est morte en 1963. Il n'y a donc pas eu de symbiose entre organisation syndicale et organisation politique, comme certains feignent de le croire — ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas divers réseaux d'interconnexion.

Il me paraît évident par contre qu'un fossé déjà existant a été aggravé par la crise, ainsi que par des facteurs d'ordre personnel : les tempéraments des hommes, cela compte aussi...

La crise a fait apparaître avec acuité combien il importe que les expressions politiques du monde du travail soient articulées à ses expressions syndicales. Les travailleurs ont clairement perçu l'importance de cette articulation face au problème de la modération salariale. Il faut bien se rendre compte qu'entre les gens présents à une assemblée de la FGTB à Liège, et les gens présents à une assemblée du PS toujours à Liège, il n'y a qu'une petite fraction commune de part et

d'autre. Et encore la perception de ces mêmes personnes peut-elle différer ici et là.

Le problème central est bien à mes yeux de voir dans quelle mesure un parti, contraint à des alliances pour gouverner, est capable de définir et d'appliquer une politique à laquelle une organisation syndicale peut donner son appui. Problème central, dis-je. Problème qui dépasse et de loin le cadre du PS et de la Belgique : les communistes italiens doivent y avoir déjà beaucoup réfléchi.

Faut-il rappeler que l'organisation syndicale a pour fonction de « coller » au plus près à la base, et de défendre les intérêts des affiliés? Elle ne constitue donc PAS un rouage qui serait obligé de tourner à telle ou telle vitesse gouvernementale. Mais si les fonctions d'un syndicat et d'un parti sont différentes, il doit être possible de dégager des orientations acceptables des deux côtés.

Des leaders du PS ont reproché à la FGTB son « irresponsabilité », sa politique « de facilité ». Quelle irresponsabilité? Quelle facilité? Voilà dix ans que les syndicalistes de ce pays font face aux terribles problèmes causés par les « rationalisations » industrielles, qu'ils sont sur le terrain avec les hommes et les femmes frappés par les pertes d'emplois, qu'ils se battent dans des conditions difficiles. On les traite d'irresponsables parce qu'ils ne sont pas d'accord avec la politique de crise; par contre les vrais responsables de la crise sont passés au bleu. Et on « oublie » le système, sa logique et ses méfaits...

Oui, le climat s'est dégradé, au point qu'organisation syndicale et parti politique n'ont plus un projet socialiste commun. Au niveau de l'interrégionale wallonne de la FGTB, le problème des nécessaires relais politiques est perçu concrètement : nous pensons au PS, au PC, au RW dans une perspective de front des progressistes et dans le cadre d'une Wallonie ayant son image politique propre.

Et du côté de la CSC? Entre l'organisation syndicale chrétienne et le PSC/CVP, le MOC joue aux amortisseurs, rendant les conflits moins aigus. Là aussi, cependant, il y a des forces disponibles et inemployées — et bien des choses dépendent du rapport des forces à l'intérieur du CVP.

J'ai la conviction que, même en période de crise, d'autres politiques peuvent être menées que celle qu'applique l'équipe Martens. Un petit exemple, en passant : le décumul des revenus des époux a toujours été présenté comme une revendication irréaliste, irréalisable; ce sont les libéraux qui lui ont donné corps! Il existe des solutions alternatives qui méritent au moins la discussion. Mais pour y accéder, il faudra mettre en œuvre des mécanismes de déblocage, car actuellement la situation est bloquée.

Donner un prolongement politique au front commun syndical, cela nécessite des démarches en direction du PS mais aussi de la Démocratie chrétienne. Centrer tout le débat à propos de l'alternative sur le parti socialiste serait une grave erreur.

Ceci dit, je réaffirme ma conviction qu'il est possible de dégager des perspectives positives aux luttes du mouvement ouvrier. A condition que soit dépassé le cadre de rencontres épidermiques.

François JANSSENS, président national du SETCa.

2 mars 1981.

Il me paraît important de rappeler une des décisions essentielles du congrès d'avril 1945, dont est issue la FGTB: la proclamation de l'indépendance syndicale. Bien entendu, une proclamation ne balaye pas le passé, dont il était illusoire de vouloir faire table rase. Mais une chose en tout cas est abolie en 1945: c'est l'automatisme par lequel l'adhérent au mouvement coopératif ou à l'organisation syndicale était considéré comme un membre du parti. C'en est fini de l'osmose « naturelle » entre le parti et les autres branches du mouvement socialiste. Ce n'en est pas fini pour autant avec un ensemble de liens et de contacts entre les hommes des différentes branches du mouvement. Ces liens et ces contacts se maintiennent, par le fait parfois d'une cohabitation dans un immeuble, par la présence commune au sein d'intercommunales. Mais ils n'empêchent pas — entre 1945 et 1980 — le souci de préserver l'indépendance syndicale et de faire en sorte que les décisions syndicales soient prises dans les instances de la FGTB et pas ailleurs.

Resituée dans cette évolution, la « distanciation » entre FGTB et partis socialistes apparaît sinon normale, du moins plus compréhensible. Dès le moment où ne jouaient plus les automatismes, où donc beaucoup de choses dépendaient des hommes, on ne s'étonnera pas que pulsions et tempéraments personnels jouent un rôle réel.

Au lendemain du congrès socialiste de Namur et maintenant que la politique de la chaise vide ne semble plus pratiquée au bureau du PS, on peut se réjouir que les hommes s'entendent mieux qu'hier — se réjouir que des instances fonctionnent. Mais si c'est une condition nécessaire, elle ne me paraît pas suffisante.

Le temps est en effet révolu où le mouvement socialiste constituait un univers en soi. Le monde du travail a besoin d'autre chose, d'autres objectifs, d'un projet transformateur. Ces objectifs posent le problème des relais politiques pour porter plus loin les idées, les aspirations, les projets du monde du travail.

L'anarcho-syndicalisme a vécu. Même aux Etats-Unis, le mouvement syndical s'aperçoit de la nécessité de certains relais politiques.

Nous entrons dans une période où va s'accentuer l'évolution d'un certain type de négociation. Celle-ci restera assurément paritaire au niveau de l'entreprise. Mais de plus en plus, la négociation sera tripartite, impliquant les représentants des pouvoirs publics, qu'ils soient nationaux ou régionaux.

Nous connaissons à l'heure actuelle une phase de mutations, j'entends d'accélération dans les changements, qui donne des chances accrues au mouvement syndical. Encore faut-il qu'il s'en saisisse. Beaucoup dépendra du poids du monde ouvrier sur la décision politique. La FGTB doit faire valoir certaines revendications, entraîner dans l'action l'autre organisation syndicale, et — dans une démarche suivante — utiliser des relais politiques.

Je ne crois pas à la reconstitution d'une unité organique entre parti et syndicat. Ou bien on avance un dessein collectif — partagé par la CSC — et on s'accorde sur des relais politiques à mettre en œuvre. Ou bien on n'est pas capable de le faire, et on cesse d'être des acteurs de l'histoire, se bornant à survivre avec des hauts et des bas.

Cela dit, il est clair pour moi que du point de vue de la FGTB, les partis socialistes restent les plus proches au niveau des principes. J'entends bien au niveau des principes car il ne s'agit pas pour moi de fidélité ou de filiation : le PS me paraît du point de vue de la FGTB un interlocuteur naturel, encore que non exclusif.

L'accord interprofessionnel signé en février représente un succès tactique, mais il ne règle rien durablement. A mon sens, il nous permet de nous occuper de problèmes essentiels qui, jusqu'à présent, ont été considérés comme des thèmes de journées d'étude. Il s'agit par exemple du problème des conditions de travail. Jusqu'à présent, c'est par des primes qu'on « réglait » les graves inconvénients d'un poste de travail insalubre. Ce qu'il faudra à l'avenir, c'est lutter pour un aménagement différent de ce poste de travail. Autre exemple : au lieu de se centrer sur une augmentation salariale, tenter de conquérir plus de pouvoirs à l'entreprise, en faisant donner le maximum aux comités de sécurité et d'hygiène, aux conseils d'entreprise. Il s'agit d'occuper tous les nouveaux terrains de lutte, qu'ils concernent l'écologie, les jeunes, les femmes, les immigrés, etc.

Mais au-delà de l'entreprise se posent des problèmes plus généraux. Et avant tout celui de l'emploi, qu'on ne pourra résoudre qu'en répartissant autrement le travail disponible et en créant de nouveaux emplois. La télématique produit des ravages dans le secteur tertiaire. La réduction du temps de travail a d'ores et déjà permis d'y sauvegarder un certain niveau de l'emploi. Si l'appareil de production fonctionnait à 100 % de ses capacités, l'embauche s'ouvrirait. C'est ce qui me fait dire que la bataille des 36 heures est gagnée. Dans le même temps, je dirais qu'elle est aussi perdue parce que nous n'avons pas été capables de lier les 36 heures à la conquête d'un autre mode de vie. La perspective d'une extension de la télématique dans le tertiaire — perspective certaine, même si les patrons freinent un processus qui pourrait leur faire perdre une partie de leur pouvoir — rend plus impérieuse encore la liaison entre deux revendications, réduction du temps de travail et nouvelles conditions de vie.

La création de nouveaux emplois, c'est la bouteille à encre. Il ne suffira pas de vouloir occuper « de nouveaux créneaux », puisque chaque pays veut de nouveaux créneaux. Il s'agira de lire plus attentivement la structure de nos exportations et de la transformer grâce à la recherche scientifique, pour produire des fabricats à haute valeur ajoutée. A l'occasion de la table ronde industrielle, je forme le vœu que le front commun syndical invite les patrons à définir des plans précis, à partir de ce qui existe. Evitons de céder à la tentation de créer de nouvelles institutions : il y en a assez. Mais efforçons-nous de préciser clairement quel type de produit, quel type de recherche, et aussi peut-être quelles contraintes peuvent garantir une perspective positive pour l'ensemble des travailleurs.

La sécurité sociale est, avec l'emploi, un grave problème général qui déborde le cadre de l'entreprise. Un problème à propos duquel on mène depuis longtemps une politique défensive, tout en se laissant grignoter.

Il ne sufit plus de proclamer « Ne touchez pas à la sécurité sociale ». On y a déjà touché. Il faut casser cette mécanique et transformer la défensive en offensive. Car personne ne croit plus aux vertus de la défensive, et bientôt elle ne mobilisera plus personne. Le cadre militant de la FGTB ne peut en tout cas plus s'en satisfaire...

Une course de vitesse est engagée entre la gauche et la droite. Je crois que nous pouvons jouer un rôle important dans une période comme celle-ci.

Les gens le savent et disent : « Cela ne peut plus continuer ainsi »... Nous devons être capables de leur proposer une perspective crédible et vérifiable dans les dix ans. A cette condition, nous trouverons largement disponibles des énergies et des intelligences.

Oui, j'ai confiance dans les forces du monde du travail. Mais sans illusions.

### Willy BURGEON, député de Thuin.

11 mars 1981.

Je suis un partisan résolu de l'unité du mouvement ouvrier, et pour commencer, de l'action commune socialiste — qu'on y mette ou non des majuscules. Dans ces moments de crise, de crise très profonde, il importe d'assurer cette unité socialiste — et si possible de l'élargir. Pareille unité signifie pour moi l'entente sur certains objectifs et l'action pour les atteindre. Du reste, la division ouvrière a toujours servi la droite, quand elle n'a pas mené à des systèmes totalitaires...

Certes, je n'abandonne pas l'idée du rassemblement des progressistes. Mais il s'agit avant tout de nous définir et de nous entendre entre socialistes. J'ai été qualifié d'indiscipliné parce que je n'ai pas voté selon les recommandations du groupe parlementaire. Mais il s'agissait de voter des lois injustes, en rupture avec le mouvement syndical : elles imposent des sacrifices aux petits revenus alors que des situations privilégiées et frauduleuses sont gardées intactes. Et malgré ces sacrifices, le chômage augmente et les déficits se creusent.

Il existe un mécontentement réel, dont la manifestation de la FGTB du 24 janvier a donné une mesure. C'était la manifestation la plus réussie depuis dix ans. Il n'est pas possible pour le parti socialiste d'appliquer une politique sans l'adhésion des travailleurs.

Que va-t-il se passer maintenant que le PS s'est élu un nouveau président? Un rapprochement se dessine entre le parti, les syndicats, les mutualités, la coopérative. Je m'en réjouis. Même si Guy Spitaels se veut fidèle à l'action ministérielle qu'il a menée avant d'accéder à la présidence du PS, je pense que la volonté des travailleurs affiliés à la FGTB sera davantage respectée. Il existe en effet une volonté de résistance

dans le parti; je m'en réfère au refus du groupe parlementaire de voter des sanctions contre les « indisciplinés ». Et les 47 % de voix qui se sont portées sur la candidature de Glinne ont aussi une signification. Bien sûr, ces voix ne représentent pas un courant homogène. N'oublions cependant pas que Leburton aussi s'est élevé contre les mesures d'austérité en matière de sécurité sociale.

J'ai la conviction qu'une autre politique est possible, si la base ouvrière la réclame, si elle se mobilise pour un objet au lieu de rester sur la défensive. Il faut planifier la lutte contre la crise dans un esprit de justice sociale. S'il faut des sacrifices, qu'ils partent des hauts revenus, des privilégiés vers les bas revenus et qu'on sache clairement à quoi ils servent. Il existe des tas de projets dans les communes, les provinces et les régions: crèches, écoles, sport, homes pour personnes âgées, action pour handicapés, protection de l'environnement, etc. Répondre à ces besoins en créant des emplois, trouver l'argent en prélevant plus de 15 milliards sur la fraude fiscale, en réduisant la fuite des capitaux, en taxant les gros patrimoines: voilà un début de plan d'action. Je souhaite qu'il fasse l'objet d'un grand débat public et qu'il soit adopté par l'Action commune socialiste. A mon avis, pareil plan est capable de mobiliser les travailleurs, de vaincre le désarroi qu'on constate un peu partout, de combattre efficacement la crise.

Notre problème, c'est de rester au gouvernement tout en gardant la confiance des travailleurs. Nous devons rester un parti de contestation du régime capitaliste même quand nous sommes au gouvernement. Nous pouvons proposer un message d'espoir aux travailleurs, en nous appuyant sur la force des masses organisées dans les syndicats et les mutuelles. Cela nécessite une concertation dans l'indépendance de chaque organisation. A ce prix, le PS peut s'identifier à un socialisme combatif et militant!

### Philippe MOUREAUX, ministre de la Justice.

25 mars 1981.

Le problème que vous soulevez, celui de la distanciation entre gauche politique et gauche syndicale, n'est pas un problème nouveau. Il surgit assez inévitablement en période de crise économique. Ce n'est pas non plus un problème belge. Et j'ajouterais que ce n'est même pas un problème « socialiste ». Je pense par exemple à la vie politique italienne : quand le PCI a été associé au pouvoir, il a connu de graves difficultés avec le mouvement syndical. En Grande-Bretagne, où existe une certaine osmose entre parti et syndicats, la crise a mené à une distanciation telle qu'elle à entraîné l'échec du Labour et la montée des conservateurs...

Etant donné les fonctions différentes que remplissent un parti et une organisation syndicale, on peut admettre que le parti n'assume pas entièrement le programme syndical. C'est un phénomène constant, qui n'est pas douloureux hors crise.

Dès le moment où le parti socialiste choisit de gouverner, et de gouverner en période de crise, une certaine distanciation est inévitable.

En Belgique, au début de cette année, elle a pris des formes aiguës, et je le regrette. Car tout cela a des conséquences pour l'avenir de la gauche. Et la tension entre le parti et le syndicat est très mal vécue par un grand nombre de militants qui sont attachés à l'un et à l'autre. J'en ai eu une preuve parmi d'autres lors d'une réunion récente à Jette, où le déchirement des militants était apparent; en les assurant que les combats des syndicalistes et des politiques étaient complémentaires et finiraient à coup sûr par se rejoindre, j'ai senti que j'apaisais une profonde inquiétude.

Vous me demandez si ce désarroi, ces déchirements ne sont pas de nature à alimenter un courant d'apolitisme et s'ils ne risquent pas dès lors de profiter à l'extrême-droite. Dans une certaine mesure ce danger existe. Mais le refus du pouvoir ne sert pas la gauche. La mobilisation des masses ne peut à elle seule mettre à l'abri de l'extrême-droite.

Le but, c'est de gouverner avec l'appui des masses. Ce n'est pas facile... Une des conditions indispensables pour se rapprocher de ce but, c'est d'abord qu'existent et se développent les contacts entre parti et syndicat. Ces contacts n'ont d'ailleurs été interrompus que pendant un moment fort bref.

Mais c'est une condition insuffisante. L'idéal pour la gauche serait de se retrouver, partis et organisations syndicales, sur un objectif stratégique commun, même si les tactiques mises en œuvre sont différentes.

C'est difficile, je le répète. Surtout en Belgique, où tout est plus compliqué qu'ailleurs, où les effets de la crise ont d'abord été amortis mais sont ressentis aujourd'hui avec vigueur et douleur, où le contentieux communautaire a pesé très lourd — encore que la régionalisation réalisée, fût-elle incomplète, assure une meilleure respiration au pays.

### Bernard ANSELME, député de Namur.

2 avril 1981.

C'est à la Maison Syndicale de Namur que nous avons rencontré le député Bernard Anselme, élu président des fédérations wallonnes lors du dernier congrès du PS.

Ancien président des Jeunes FGTB, ancien militant CGSP, B. Anselme doit à son expérience syndicale encore récente d'avoir, dit-il, gardé de très bonnes relations personnelles dans les milieux de la FGTB. Il est chez lui à la Maison syndicale « André Genot ».

Voici ce qu'il nous a dit à propos de la distanciation PS-FGTB.

— Il faut situer ce phénomène dans le contexte de la crise. La tension montait depuis un an et demi, deux ans. Elle a pris la forme d'un conflit aigu et public au moment du vote des lois de modération des revenus. Avec d'autres mandataires socialistes, j'ai voté ces lois dans l'espoir d'entraîner ainsi la signature d'un accord interprofessionnel — mais avec la ferme volonté de ne pas permettre qu'il soit porté atteinte aux acquis fondamentaux du mouvement ouvrier.

Depuis cette phase conflictuelle — où des problèmes personnels ont sans doute joué — les contacts PS-FGTB (jamais coupés) se sont

renforcés à un rythme accéléré. Un climat positif a ainsi été recréé. Je m'en réjouis profondément et continuerai à y contribuer. Car le désarroi causé par le conflit aurait pu mener à une certaine désaffection politique voire à un dégoût, surtout chez les jeunes, ce qui est dangereux à terme pour la démocratie.

Vous me demandez mon avis sur l'indépendance syndicale. Elle doit évidemment être respectée. Mais le souci légitime de l'indépendance syndicale ne peut mener à privilégier à tout prix le front commun syndical au détriment du relais et donc du résultat politique et la responsabilité du PS est également engagée. A mon sens, ce front commun doit surtout peser pour résoudre des problèmes ponctuels. La recherche d'un consensus entre PS et FGTB se situe à un autre niveau, celui du projet de société. Elle doit prévaloir sur la préoccupation de consolider le front commun. Mais il va de soi que je ne rejette pas, au contraire, la possibilité de rechercher ensuite un accord avec la CSC. Je considère le PS comme la seule expression politique du mouvement syndical qui soit capable d'aboutir à des résultats concrets. Je ne revendique aucun monopole pour le PS, mais il me paraît évident que le rôle des communistes (ou des écologistes), même s'il peut être stimulant pour nous à certains égards, n'est pas déterminant. Quant à la démocratie chrétienne, elle porte pour l'essentiel le poids de la dispersion électorale de la gauche majoritaire, ce qui est d'autant plus grave dans la conjoncture que nous connaissons.

Et le rassemblement des progressistes? Léo Collard a voulu rassembler toutes les forces de gauche et il a cru pouvoir y arriver en négociant d'appareil à appareil. Il a essuyé un échec, et cet échec est dû à la démocratie-chrétienne qui reste prisonnière du PSC. Si elle craint de perdre sa personnalité en nous rejoignant, pourquoi ne se constitue-t-elle pas en parti indépendant? Elle deviendrait enfin crédible dans sa volonté de rechercher un regroupement des progressistes.

L'échec de Léo Collard m'amène à la conclusion qu'il faut lutter à la base pour un rassemblement des forces progressistes, en espérant que cette action de base se répercute au sommet.

A brève échéance, je plaide pour l'ouverture du PS aux chrétiens et je souhaite que le congrès « Rénover pour agir » aille dans ce sens. Il mesemble qu'il faut éliminer les problèmes confessionnels de la vie politique et faire en sorte que les chrétiens soient accueillis au PS dans un respect réciproque.

Si les résultats de pareille attitude étaient probants, on pourrait réfléchir à d'éventuels changements de structures au niveau des partis.



J. Van Biesbroeck: affiche pour l'inauguration de la Maison du peuple (1899).

### 2e partie: citations

Nous reproduisons ci-après — avec leurs références — des extraits de presse qui concernent notre problème.

Les premières de ces citations sont de Louis Anciaux, secrétaire général de la fédération des métallurgistes du Centre. Les deuxièmes d'Ernest Glinne, en tant que candidat à la présidence du PS. Les troisièmes de Guy Spitaels, en ses qualités de vice-premier ministre et de président du parti socialiste.

- 1° Sous le titre « Amertume... inquiétude », L. Anciaux, secrétaire général de la fédération des métallurgistes FGTB du Centre signait le 28 janvier 1981 dans « Le Peuple » un long article dont nous reprenons intégralement le troisième tiers.
  - « La situation économique générale s'est dégradée spectaculairement ces deux dernières années et la crise sans limite dans laquelle l'industrie de l'automobile semble être engagée ne nous permet pas de nous faire d'illusions. Aujourd'hui, il faut agir et parler ensuite.
  - » Notre calme, notre respect de la paix sociale, locale et régionale, malgré les coups de boutoir que nous recevions, n'ont pas été récompensés. Nous tenons la première place au classement du chômage régional et les nouvelles menaces qui se dessinent nous donneront un classement aux points qu'il sera bien difficile de nous enlever.
  - » Aussi, notre tactique, notre stratégie, va-t-elle changer et avec bien des regrets nous en reviendrons à l'action directe et payante; la seule hélas qui a encore, de temps en temps, l'honneur d'être écoutée ou respectée.
  - » En présentant nos vœux, il y a un mois à peine, nous lancions appels et mises en garde solennelles, replaçant chacun devant ses responsabilités. Nous avons pris les nôtres et consciemment, dans l'intérêt des travailleurs et de la population de la région du Centre, qui sera touchée tout entière dans sa vie culturelle, sociale, économique, commerciale, de développement et d'épanouissement, dans l'intérêt des jeunes qui n'ont plus d'horizon régional, bref, dans l'intérêt de tous, nous ne fumerons plus le calumet de la paix qui était l'objet de notre papier de fin d'année.
  - » Leyland ne sera pas un cas particulier, il sera un cas régional placé dans un ensemble, mais il sera la goutte faisant déborder notre seau d'amertume. A l'inquiétude d'hier, nous allons faire face, partout où nous pourrons nous faire entendre, partout où notre action sera payante. Pas de bataille de prestige ou de guerre d'organisations. Une stratégie dynamique, étudiée et suivie, appliquée avec le seul espoir d'être enfin entendus et en offrant plus que jamais nos bonnes volontés et notre aide pour le redressement de notre région. Nous sommes à un tournant qui nous oblige à ce dernier avertissement et qui mobilise notre région : pour la sauvegarde de son destin, jeunes et vieux, tous unis dans une même volonté de lutte.
  - » La bataille est engagée, assemblées d'information, sorties vers les administrations communales, contact avec les responsables politiques, économiques, le gouvernement. Elle ne se relâchera pas, la lutte s'annonce dure et implacable mais notre destin à tous l'exige.

» C'est dans cet appel que nous mobilisons les travailleurs et la population tout entière. Seuls les mots d'ordre syndicaux et les actions constructives devront être notre doctrine.

» Pour une région du Centre qui veut vivre, tous unis dans la lutte, il est encore temps de se faire entendre et respecter mais il faudra, dans l'ordre et la discipline, aller jusqu'au bout, »

- 2° Sous le titre « Les deux dérives », Ernest Glinne, candidat à la présidence du PS (rappelons qu'il a recueilli au congrès de Namur 282 voix, contre 311 à Guy Spitaels), signait le 8 février une tribune libre dans « Le Peuple ». Nous en reproduisons la fin.
  - « Mais ce ne sont pas seulement les objectifs fixés qui sont allés à la dérive. Le PS lui-même s'est coupé de plus en plus de sa base et a rompu un à un les liens qui le rattachaient aux autres formes de l'Action commune.
  - » N'ayant d'autre part, même en des matières limitées, pratiquement aucune concertation vraiment politique avec les socialistes flamands, il n'est plus représenté aujourd'hui à la Chambre que par une force dérisoire (15 % de l'ensemble des députés).

» Toutes les conditions pour survivre, puis mourir à la manière de la SFIO sous la IVe République française, sont ainsi désormais réunies.

» Pour ma part, je refuse de toutes mes forces la continuité d'un

tel état de choses. Il faut réagir sur les axes suivants :

1. Une alliance renouvelée avec les organisations partenaires de l'Action commune, à tous les niveaux et partout où cela est possible; car c'est un « front commun » socialiste bétonné qu'il faudrait opposer, sous la forme d'une seule réponse au deuxième projet de loi de « redressement » qui suivra d'ici peu l'opération dite de contrôle budgétaire...;

2. Une démocratisation et une humanisation du Parti, inséparables d'une ouverture beaucoup plus grande et aussi de l'abandon de quelques travers bureaucratiques (le moindre de ceux-ci n'est pas la non-application des artices 71 et 72 des statuts sur les cumuls...):

- 3. La rentabilisation dans le concret, sans accès d'« institutionnite », de la régionalisation existante, surtout au niveau des instruments wallons de reconversion industrielle:
- 4. La recherche, dans le respect de l'identité et de l'autodétermination des partenaires, d'une convergence réelle avec les socialistes flamands dans toutes les matières - notamment économicosociales — de compétence nationale.
- » Ce sont là des priorités. Leur mise en œuvre enclencherait bien des développements positifs, tant à l'égard de divers interlocuteurs progressistes extérieurs qu'envers un parti aujourd'hui désemparé, certes, mais encore capable des sursauts salvateurs. C'est à cela qu'il faut ensemble conduire... »

3° - Citations de Guy Spitaels, en tant que vice-premier ministre, dans « Le Peuple » du 29 décembre 1980.

Jacques Guyaux interroge G.S. sur les critiques contradictoires dont il est l'objet : pour les uns, surtout syndicalistes, le vice-premier ministre « en prend à l'aise avec la justice sociale » - pour d'autres, ses efforts pour assainir les finances de l'Etat sont insuffisants.

Réponse:

« Ma première considération est que les socialistes n'ont pas, dans ce pays, la majorité absolue. Le Belge vote majoritairement au centre. Parfois au centre-gauche. Les partis socialistes se trouvent donc devant cette alternative: rester dans l'opposition ou accepter les compromis qui sont l'esprit même de toute coalition. S'opposer ou composer. Nous avons choisi le second terme. Notre tâche est, par conséquent, de rendre les compromis inévitables aussi proches que possible de nos conceptions. J'ose prétendre que le programme gouvernemental est la démonstration manifeste que nous y sommes parvenus. »

Et comme même Jacques Guyaux reste sceptique devant le mot « manifeste », Guy Spitaels précise :

> « La démonstration serait manifeste si elle était assez diffusée et connue. J'ai dit souvent que nous n'avons pas l'art de présenter nos actes, alors que nos adversaires ont celui de les dénigrer. Nous avons beaucoup à apprendre dans le domaine de la propagande. Je veux ajouter... que notre politique serait différente si

nous étions seuls au pouvoir.

» La droite cependant nous reproche de n'en faire point assez. Il v a du vrai dans cette critique, sinon que notre propos est effectivement d'en faire davantage et que ce que nous allons faire, une fois le premier pas franchi, n'ira pas précisément dans la direction qu'imprimeraient M. Gol et les siens, la loi actuelle est un début. Elle sera suivie d'autres assainissements qui, dans le respect de la justice sociale que vous avez déjà évoquée, en compléteront les effets. »

Guy Spitaels détaille ensuite toutes les dispositions arrêtées par le gouvernement Martens IV et dont l'ensemble témoigne, dit-il, de son constant souci d'équité.

En tant que candidat nº 1 à la présidence du parti socialiste, Guy Spitaels signe dans « La Wallonie » du 19 février une «tribune de progrès » pour se préssenter. Ce texte s'intitule « Rénover le dialogue entre tous les socialistes ».

« Le PS qui représente quelque 37 % du corps électoral en Wal-

lonie est le premier parti de la communauté francophone.

» En ces moments exceptionnellement difficiles, ma conviction profonde est que nul n'est mieux placé que celui-ci pour dégagerles solutions nécessaires sans mettre en cause l'acquis social, dû pour une part essentielle à l'action des socialistes depuis maintenant un siècle.

- » Mais le danger pour l'avenir est dans la désorientation et la lassitude qui se manifestent partout dans le pays jusque dans nos propres rangs. Ce n'est pourtant pas le moment de douter, mais bien au contraire de serrer plus que jamais les coudes. Car il est clair que rien ne sera possible sans l'appui décidé de tous les socialistes.
- » C'est pourquoi, si les militants du PS me font confiance, s'ils m'élisent à la présidence du PS, mon tout premier objectif sera de renouer le dialogue avec la FGTB et les autres branches de l'action commune, d'être le président de tous, à l'écoute attentive des diversités qui demeurent présentes au bureau du parti. Cela signifie très clairement que je demanderai à tous les membres nouvellement élus du Bureau d'y siéger effectivement de manière qu'on ne

revienne plus à la politique de la chaise vide. Je souhaite aussi qu'au sein de l'Action commune, on recommence tout simplement à se parler. Que l'on discute tous ensemble. Que l'on échange les points de vue. Qu'on reprenne le dialogue en évitant l'équivoque et l'ambiguïté.

» Ce dialogue ne suppose aucun alignement d'une organisation sur une autre. La fonction du syndicat et celle du parti politique sont trop différentes pour qu'il puisse en être ainsi. Il faut respecter l'autonomie de chacun, mais l'essentiel est de se parler. (...)

» Le terrible ébranlement que la crise a fait subir à l'économie nationale fournit au mouvement socialiste une occasion unique de faire du neuf, de nous donner ce qu'il est convenu d'appeler prétentieusement un projet de société. Un parti socialiste ne peut pas se contenter de rester sur la défensive : il doit ausssi se pencher sur le long terme. J'ai déjà dit que j'étais socialiste et non pas social-démocrate dans la mesure où la social-démocratie consiste à promouvoir le progrès social sans remettre en question le système du pouvoir dans la société et les rapports d'autorité entre les hommes. Ce dernier point est un souci fondamental qui s'est fait sentir pendant les années de prospérité mais que la crise et la montée du chômage ont malheureusement estompé... (...) »

En tant que président du PS, au lendemain de son élection à Namur le 22 février 1981(avec 49,5 % des voix au premier tour et 52,4 % au second tour), il répond à Robert Falony de la « Wallonie ».

Parlons des relations entre le PS et la FGTB, propose R. Falony. Pensezvous qu'il doive seulement y avoir une répartition des rôles, un « partage territorial » ou bien qu'un projet commun de société est possible?

« Je voudrais d'abord », répond Guy Spitaels, « noter que la volonté d'un rapprochement est manifeste et qu'on l'observe de part et d'autre. Je ne pense cependant pas à un « projet commun ». Il n'y en a pas eu dans le passé à ma connaissance — j'ai encore les grands rapports de la FGTB de 1954 et 1956 — et depuis, le vent de l'indépendance syndicale a soufflé. Je vois donc mal un tel projet à présenter aux instances délibérantes des organisations.

» Cependant, l'entente au sein de l'Action commune gagnerait à

être davantage qu'une entente à éclipses.

» L'affaire de la modération salariale est conclue. La page est tournée. Il y a une page blanche d'ouverte : c'est le contrôle budgétaire et ce qu'il implique. Il faut en parler fraternellement et sans a priori. Mais, quelle analyse faisons-nous de la crise? Quels remèdes préconisons-nous? »

### 3º partie: quelques commentaires

Tout cela est évidemment fragmentaire et il serait audacieux de tirer des conclusions de quelques entretiens et d'une série (forcément arbitraire) de citations. En réalité, ils s'insèrent dans un ensemble de données parfois anciennes. Et il ne s'agit pas de conclure.

Quelques constats se dégagent cependant.

 Le désarroi qui touche le mouvement ouvrier est incontesté. On a parlé de lassitude, de déchirements, de dégoût même. Le long cri lancé par un responsable syndical de la métallurgie wallonne témoigne d'une impuissance tragiquement ressentie.

Le danger de ce désarroi est évident. Reprenant une observation du Bureau politique du PCB, nous écrivions en janvier : « Le plus grave danger qui menace actuellement notre démocratie est celui d'un divorce entre les travailleurs et la majorité de leurs élus. Un tel divorce ne pourrait qu'encourager les entreprises de la droite et les menées des groupes fascistes. »

Nos interlocuteurs ne sont pas insensibles à ce péril. Peut-on considérer que la reprise du dialogue à l'intérieur du Bureau du PS suffit à le conjurer? Nous ne le pensons pas.

— « Un parti socialiste ne peut se contenter de rester sur la défensive », reconnaît Guy Spitaels. Et d'ajouter que la crise et « le terrible ébranlement » qu'elle entraîne fournit l'occasion de « faire du neuf » et d'élaborer un projet de société.

C'est après sept ans de crise que Guy Spitaels découvre cette vérité, semble-t-il. Le délai est long. On attend encore du PS une analyse de la crise et un projet d'alternative. Travailleurs, militants syndicaux ressentent ce besoin avec acuité. Et la perception du « manque » peut se traduire de diverses manières.

Certes, l'étude scientifique des spécificités de cette crise n'est pas terminée. Sa complexité et sa profondeur fascinent bien des chercheurs. Et personne ne songe à demander à un parti politique qu'il offre sur un plateau des remèdes-miracles. Mais la carence du parti socialiste en la matière tient-elle uniquement ou essentiellement à la complexité du dossier? Nous en doutons fort : il dispose en effet de cadres nombreux et compétents et il a accès à toutes les sources d'information. C'est ailleurs qu'il faut chercher les causes du blocage.

— Le pragmatisme et l'apolitisme du Parti Ouvrier Belge, ancêtre du PS (par PSB interposé) sont notoires. Louis de Brouckère notait en 1911 que « le POB s'est de tout temps fort peu soucié d'éducation et de principes. La théorie n'exerce sur ses actions qu'une influence insignifiante et il aime à regarder les « théoriciens » de haut, avec une ironie quelque peu méprisante ». L'héritage du POB est pesant : le PS est-il vraiment guéri de ce vieux pragmatisme, guéri de cette tendance à considérer comme suspect tout effort de globalisation des problèmes, tout effort pour concevoir une stratégie, pour élaborer un projet de société? Certes, il y a eu, et il y a encore la Charte de Quaregnon, avec ses fondements doctrinaux. Qui oserait jurer qu'elle a servi de guide pour l'action

militante? Combien de militants socialistes font-ils référence au congrès doctrinal du PSB de 1974?

Les innombrables économistes, sociologues, politologues et philosophes que compte le PS seraient-ils marqués d'emblée par le pragmatisme, ou les efforts qu'ils livrent s'ensablent-ils en cours de route? Nous n'avons pas de réponse à cette question.

— Sans vouloir tout expliquer par l'histoire, nous rappellerons ici certaines caractéristiques de la conquête du suffrage universel, conquête à laquelle le POB a lié son nom. Claude Renard a montré (\*) que le POB a tout à la fois entretenu des illusions sur les vertus du suffrage universel — qui pourrait assurer l'évolution progressive vers le socialisme, et dissocié le SU des luttes ouvrières réelles. Au surplus, le suffrage universel ayant été instauré, toute l'action politique du mouvement ouvrier allait être subordonnée aux luttes électorales et parlementaires.

L'habitude est donc ancienne de scinder, sinon d'opposer, luttes sociales et luttes politiques, sans veiller à leur articulation. La notion de relais politique est souvent évacuée, étant entendu que le parti socialiste pourvoit à tout, par le seul fait des élections. Entre deux scrutins, il y a rupture entre élus et électeurs. Bien sûr, le mandataire rend des services. Hors crise, il peut assurer un emploi, une promotion, un logement. Le clientélisme tient lieu de lien politique. En temps de crise, la capacité de rendre service se réduit et le lien entre électeurs et élu devient encore plus ténu.

— Nos interlocuteurs ont avec raison souligné que gouverner en temps de crise implique des choix difficiles. Nous en tombons d'accord, encore que la comparaison avec le PCI n'est guère probante. Les communistes italiens ont en effet tiré la conclusion de leur erreur de tactique, tout en gardant leur stratégie. Le PS en l'occurrence n'a pas de stratégie.

Faut-il condamner toute participation ministérielle en période de

crise? Pas forcément.

Ce que pour notre part nous condamnons avec netteté, c'est une participation qui ne prendrait pas appui sur le mouvement ouvrier. Nous disons bien « prendre appui sur », car si le contact et le dialogue sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants.

Certes, la FGTB et le PS ont des fonctions différentes et agissent sur des plans distincts. L'une et l'autre entendent néanmoins servir le mouvement ouvrier. L'indépendance syndicale, à laquelle tous se déclarent attachés, ne signifie pas la neutralité ou l'indifférence à l'égard du politique. Au contraire, à l'heure où le politique est présent dans presque toutes les luttes (emploi, réglementation du chômage, niveau des salaires, prix du pétrole, etc.) ignorer cette dimension des problèmes ouvriers, c'est se condamner à l'impuissance. C'est pourquoi il est si important pour les travailleurs d'intervenir auprès de leurs mandataires et, pour les élus qui se réclament du monde du travail, d'être à l'écoute de leurs électeurs et de s'appuyer sur leurs luttes. Seule cette interaction entre luttes populaires et fonctions politiques peut changer le rapport des forces et aider la gauche à progresser. Cela implique une confiance réelle dans l'action des masses.

— On en arrive finalement à un des nœuds du problème. « S'opposer ou composer », tel est le choix, affirme Guy Spitaels. Peut-être, mais pas « composer » n'importe comment et à n'importe quel prix.

Que les compromis soient nécessaires au sein d'une coalition gouvernementale, c'est évident. Encore faut-il que les compromis se concluent dans le meilleur rapport de forces possible, et ne deviennent pas des compromissions. Des lois budgétaires de 1979 et 1980 à la modération salariale et aux mesures anti-chômeurs de 1981, il y a continuité dans les abandons. Et en ce début d'avril, après avoir repoussé toute mise en cause du système de liaison des salaires à l'index, les ministres du PS et du SP acceptent que sous l'égide de Mark Eyskens, nouveau premier ministre, cette liaison fasse, avec d'autres problèmes, l'objet d'une négociation. Comment ne pas voir que c'est là un coup grave contre une conquête ouvrière capitale qui est aussi un instrument de régulation économique?

— Les mises en garde syndicales n'ont pas manqué cependant. Certaines mobilisations ont été impressionnantes; d'autres auraient pu l'être au prix d'un effort plus systématique. Des ébauches de solutions alternatives ont été dessinées par la FGTB, réglant son compte à la « fatalité » des sacrifices mal partagés. Car taxer les grosses fortunes, traquer énergiquement la grosse fraude fiscale, imposer un emprunt pour financer les investissements industriels, c'est possible.

Trop attentifs aux thèses « catastrophistes » des experts de la Banque Nationale ou des milieux financiers, les dirigeants socialistes cautionnent un programme d'amputation de la sécurité sociale. En matière de réduction de salaires, le ministre Willy Claes a fait preuve d'un zèle patronal. Un zèle qui, soit dit en passant, montre combien il serait dangereux de négliger le combat pour la défense du niveau de vie, sans pour autant « se centrer » sur une augmentation de salaire, comme dit François Janssens.

Le comité national élargi de la FGTB a chargé le bureau d'organiser une action d'avertissement au cas où de nouvelles menaces pèseraient sur ce régime, indiquait « Syndicats » du 4 avril 1981.

Va-t-on assister à une nouvelle distanciation entre PS et FGTB à propos de la défense du régime d'indexation des salaires?

Ce dont nous sommes sûrs, c'est que si une fois de plus les engagements de lutte contre la crise et le chômage, l'attachement aux acquis sociaux devaient être remisés au nom du « moindre mal », le désarroi ferait encore plus de ravages parmi les travailleurs et la droite mènerait son offensive avec plus d'arrogance encore. C'est dire la gravité qu'affecte le problème.

Rosine LEWIN

<sup>(\*)</sup> Claude Renard, La Conquête du Suffrage universel, Fondation J. Jacquemotte, 1966.

### Les droits politiques des immigrés

Jacques Moins faisait le point, dans notre dernier numéro, de la réforme en cours du statut des étrangers avec les possibilités démocratiques nouvelles qui en découlent. Il ouvre ici l'autre volet du problème de l'immigration : celui des droits politiques.

La question de la reconnaissance des droits politiques aux travailleurs étrangers dans notre pays est posée depuis longtemps déjà. Les problèmes qu'elle soulève ne sont pas seulement d'ordre juridique. Ils touchent à la sensibilité démocratique, à l'appréhension d'une réalité nouvelle, à la nécessité de faire face à certaines exigences. Nous vivons, sans trop nous en inquiéter, un régime de démocratie tronquée. Plus de dix pour cent de la population est écartée de toute consultation, n'a pas voix au chapitre. Sans recréer les injustices du régime censitaire, on n'en est pas loin dans certaines communes industrielles où près de la moitié de la population est écartée de la vie publique tout en payant ses impôts et en assumant toutes les obligations.

La renaissance du racisme, favorisée par un climat inquiet de crise, la recherche des « responsables » d'une situation que l'on subit, la xénophobie quotidienne qui s'interroge sur l'étrange étranger, constituent autant d'obstacles à une solution démocratique du problème. Dans le même temps, le maintien des discriminations actuelles favorise l'établissement de véritables ghettos culturels et politiques. Ceux-ci prennent encore plus d'acuité pour les immigrés de la deuxième génération, souvent nés dans notre pays. Les rancœurs, les incompréhensions

se multiplient avec leur cortège d'injustices, d'affrontements et de divisions.

Dans notre pays, la revendication du droit de vote aux immigrés est avancée, pour les élections communales, par un mouvement d'opinion intitulé « Objectif 82 », qui s'efforce de sensibiliser et d'informer la population belge et les milieux politiques.

### L'EXPÉRIENCE SUÉDOISE

Il nous paraît opportun d'étudier brièvement une expérience étrangère, celle de la Suède où le droit de vote aux élections communales a été reconnu et mis en pratique. Trop souvent en effet on entend dire que ce droit est utopique, qu'il n'existe nulle part et que rien n'indique que la Belgique doive faire œuvre de pionnier en la matière. Encore que la présence massive des immigrés dans notre pays puisse le motiver.

Le parlement suédois a dès 1975 adopté un programme-cadre de politique en matière d'immigration, en formulant trois buts généraux :

- 1) l'égalité et la liberté d'option en matière culturelle;
- la reconnaissance aux étrangers des mêmes conditions de vie qu'aux Suédois;
- 3) le droit de préserver et de développer la culture nationale avec l'appui de la collectivité suédoise.

Ces principes exemplaires sont cependant malaisément entrés dans la réalité. Peut-être les objectifs étaient-ils fort ambitieux. Ils se sont heurtés à des résistances de fait mais aussi à des difficultés de prise de conscience dans les milieux immigrés. Certes, la réalité suédoise est très différente de la nôtre. La population étrangère est surtout composée de Finlandais. On y retrouve cependant une mosaïque de nationalités (plus de cent langues sont recensées). Le pays dispose d'un très vaste réseau culturel. Les associations d'immigrés recoivent des aides sous forme par exemple de subventions à des périodiques. Mais les mesures culturelles n'ont pas suffi à assurer une intégration satisfaisante et après une campagne d'information qui a engagé les différentes formations politiques, le droit de vote aux élections communales et régionales mais pas au Riksdag (Parlement) est devenu la réalité. Ainsi le principe qui liait traditionnellement le droit de vote à la nationalité est dépassé. La démocratie contemporaine exige que ceux qui travaillent, contribuent au développement du pays et paient les impôts, soient représentés. On a également écarté l'objection traditionnelle « que l'étranger se fasse naturaliser pour exprimer ses sentiments de solidarité avec la communauté nationale », ce qui faisait bon marché des puissantes raisons sentimentales et affectives qui lient toujours l'immigré à son pays d'origine. Exiger la naturalisation pour participer à la vie communale, c'est ajouter au sentiment de séparation déjà vécu l'exigence d'une rupture brutale avec la communauté nationale. Considérés comme des « hôtes légitimes », pour reprendre l'expression suédoise, les immigrés voient leurs droits pris en considération à condition d'un séjour de trois ans dans le pays. Certains voulaient aller plus loin (la gauche, les syndicats) et demander la participation aux élections politiques nationales.

### LES PREMIERS RÉSULTATS

Concrètement, soixante pour cent des étrangers ont participé aux élections municipales du 19 septembre 76. Le vote n'est pas obligatoire en Suède (90 pour cent des Suédois remplissent leur devoir électoral). On a parlé d'un vote du bout des lèvres. Les immigrés se sentant toujours exclus des choix nationaux, ils abordaient la consultation avec une certaine méfiance. En fait, le pourcentage d'élus étrangers est modeste (1 % à mettre en rapport avec les 4 ou 5 pour cent d'étrangers présents). L'information électorale a été diffusée en 15 langues. Il faut tenir compte que dans l'accueil des étrangers, la Suède dispose d'un éventail de lois sociales avancées (droit au recyclage professionnel, enseignement gratuit du suédois depuis 1965 et depuis 1973 possibilité de l'apprendre pendant les heures de travail : 240 heures consacrées à cette fin et payées par l'employeur. Il semble toutefois que cette disposition ait entraîné beaucoup de réticences dans les milieux patronaux).

De cette première participation, on peut déduire que les voix des immigrés se sont surtout portées vers les partis socialiste et communiste, en quelque sorte en inversion de tendance par rapport au glissement à droite de l'électorat suédois. Toutefois le nombre d'électeurs étrangers n'a pas eu un poids décisif si ce n'est dans certaines municipalités du Sud de la Suède comme Göteborg où leur présence a fait pencher la balance en faveur des socialistes.

Quoi qu'il en soit, l'incidence du vote des immigrés, même s'il n'est pas décisif, a sensibilisé l'ensemble des partis suédois aux problèmes spécifiques de l'immigration. Ils s'étaient mis en mouvement très lentement, se laissant influencer par l'hostilité dont sont parfois entourés les étrangers dans les lieux de grande concentration. Sur base de cette première participation, la gauche veut étendre les droits politiques aux législatives, d'autres formations introduisent des distinctions entre les citovens nordiques et les autres (comme chez nous entre les citovens des pays membres du Marché commun et les autres). De plus, on constate un plus grand intérêt des partis pour les questions du logement des immigrés (l'urbanisation devrait, dit-on, éviter la constitution des ghettos), l'enseignement de leur langue (expérience des classes monolingues). Mais il est de fait que les responsables politiques qui posent avec force ces problèmes n'augmentent pas leur popularité. Dans ce pays également, le manque de sensibilisation réelle, les carences de l'information, la mise en condition par une certaine presse (information tronguée sur le chômage, la délinguance) entraînent des phénomènes de xénophobie. Avec la crise, ceux-ci augmentent incontestablement.

#### **CHEZ NOUS**

Le rapide survol de cette expérience montre que les problèmes qui surgissent, les réactions qu'ils entraînent ne sont pas fondamentalement différents. On pouvait dès lors supposer qu'en Belgique on s'orienterait vers les mêmes solutions. En effet, incontestablement, si l'on veut assurer une meilleure intégration de la communauté immigrée, on ne peut se satisfaire de la seule expérience des conseils consultatifs auprès des conseils communaux ni de l'extension des possibilités de naturalisation.

Dans notre pays, depuis la loi du 17 février 1971, toute discrimination aux élections sociales est abolie. Il n'en est pas de même au plan politique.

Déjà en 1967, la Conférence européenne des pouvoirs locaux avait proposé d'expérimenter des conseils consultatifs et la Commission européenne de la CEE avait transmis un rapport favorable au Conseil le 3 juillet 1975.

### LES CONSEILS CONSULTATIFS

En fait, chez nous, des conseils consultatifs existent depuis longtemps déjà. Les premiers ont vu le jour en 1968 à Flémalle et Cheratte et à Heusden, ensuite à Cuesmes, à Courcelles. Dans l'agglomération bruxelloise, c'est Etterbeek qui débutait l'expérience en 1971 suivie de Saint-Josse, Bruxelles, Auderghem, Liège-Ville connaissait une première: l'élection directe des conseillers, choisis auparavant par le conseil communal. Une forte participation (plus de cinquante pour cent) montrait l'intérêt porté par les immigrés à cette expérience. Cependant. celle-ci a rapidement montré ses limites. En réalité, un simple pouvoir d'avis au sujet des matières qui concernent les étrangers dans la commune est peu utilisé. Le Collège oublie de consulter et l'action des conseils eux-mêmes est freinée par un certain manque de dynamisme. L'institution a, en fin de compte, un caractère quelque peu paternaliste. Elle est trop assujettie au pouvoir communal en place, souvent le bourgmestre ou un échevin préside de fait les travaux et le dialogue avec les élus se noue lentement. Le conseil consultatif est mis en tutelle par le Collège. Il a peu de possibilités de prendre des initiatives. Aussi les élections directes menées dans la suite ont montré un certain manque d'intérêt des immigrés, encore qu'il faille souligner que le taux de participation reste appréciable compte tenu du caractère volontaire de l'élection. Ainsi, lors des élections directes menées en même temps dans diverses communes de l'agglomération bruxelloise, on notait le 25 mars 1979 les taux suivants: Bruxelles-Ville 18,74 %, Saint-Josse 12,99 %, Auderghem 20,91 % et Etterbeek 16,71 %.

### PREMIÈRES PROPOSITIONS

Si l'expérience n'a pas été inutile, il faut maintenant la dépasser. La question des droits politiques des immigrés est posée depuis long-temps déjà grâce à des initiatives parlementaires. Ainsi une première proposition, limitée il est vrai aux seuls citoyens de la Communauté, était déposée en 1971 par le député Glinne (Doc. Chambre 936/1, session 70/71). Elle était redéposée et modifiée dans la suite (session 77/78, Doc. 178/1). Le 31 mars 1972, le député communiste Levaux présentait un texte plus général qui accordait le droit de vote aux élections communales sous la condition d'une résidence de 5 ans, à tous les immigrés. Les adversaires de l'initiative avançaient des objections d'ordre constitutionnel. En effet, l'article 4 de la Constitution réserve aux Belges l'exercice des droits politiques ainsi qu'aux étrangers qui ont obtenu la grande naturalisation.

Mais de quels droits politiques s'agit-il? De ceux liés à l'exercice de la souveraineté nationale. Déjà dans le passé, par le vote d'une loi, le

Parlement avait organisé les élections communales en permettant aux étrangers qui avaient obtenu la petite naturalisation de voter. On pouvait dès lors soutenir que la qualité d'électeur et l'égibilité aux conseils communaux pouvaient être étendues aux étrangers sans révision de la Constitution.

Lors du débat constitutionnel (mise en révision d'une série impressionnante d'articles) le Parlement repoussait la proposition Levaux de mettre en révision l'article 4 par une forte majorité (vote du 14 novembre 1978). Dans la discussion, les partisans du rejet soulignaient qu'une telle mise en révision n'était pas nécessaire, qu'une loi suffirait pour étendre aux étrangers certains droits politiques. Pour sa part, le gouvernement Martens III inscrivait dans sa déclaration d'intention : « L'intégration politique des immigrés sera favorisée en leur accordant sous certaines conditions, le droit de vote aux élections communales » (mars 1979). Les scrupules constitutionnels devaient cependant réapparaître à l'occasion de l'examen d'une série de propositions déposées lors de la nouvelle session parlementaire. Sous la pression d'un mouvement regroupant de nombreuses associations démocratiques belges et étrangères dans « Objectif 82 », et compte tenu de prises de positions du monde syndical, une série d'initiatives voyaient le jour.

### L'ÉTAT DE LA QUESTION

Actuellement, le Parlement est saisi de nombreuses propositions de loi. Les arguments en faveur du droit de vote se bousculent. On ne peut continuer à vivre dans un système où le suffrage universel est tronqué, où la démocratie connaît une limitation insupportable. Comme nous l'avons dit plus haut, dans certaines communes ouvrières, près de la moitié de la population est maintenue à l'écart des choix, des décisions. C'est en quelque sorte un nouveau suffrage censitaire qui se rétablit. La barrière n'est plus l'argent mais la nationalité... Les revendications spécifiques des immigrés ne peuvent être prises en compte par d'autres sans se teinter d'un certain paternalisme. Dans les conditions de la vie politique belge, ils ne peuvent peser directement, « compter ». avoir leur mot à dire. Et cependant, ils contribuent à la fixation du nombre de mandataires politiques, ils fournissent de l'emploi à des milliers d'enseignants, ils interviennent par l'application des critères objectifs à la fixation de normes en matières de services, d'équipement, De plus, il convient de rechercher une meilleure intégration au moment où, dans l'atmosphère de crise, un certain racisme ambiant exerce ses ravages - la gauche n'y échappe pas - et risque de les chasser dans des ghettos, de favoriser un repli dangereux pour la vie démocratique et le tissu social. Le problème revêt encore plus d'acuité pour les jeunes, les immigrés de la seconde génération.

On trouvera en note la liste des propositions actuelles avec leurs caractéristiques principales, leurs limites. Il faut regretter que, jusqu'à présent, les parlementaires des divers horizons n'ont pu prendre une initiative commune. Sous réserve de la prise de position claire du parti communiste, aucune formation n'a encore véritablement pris en compte la revendication. Il s'agit d'initiatives des parlementaires mais non de partis.

Les objections sont, nous y avons déjà fait allusion, d'ordre constitutionnel. Le Conseil d'Etat vient de rendre un avis à ce sujet qui s'inscrit dans la ligne des opposants à l'attribution, par une loi, du droit de vote et d'éligibilité (droit de vote actif et passif, élire et être élu). Précisons cependant pour éviter un découragement démobilisateur que les avis du Conseil d'Etat n'ont pas force obligatoire et que la décision ultime appartient au Parlement. Il est de nombreux exemples où celui-ci n'a pas suivi les avis du Conseil d'Etat. Mais il faut y voir un frein supplémentaire à l'avancement d'une revendication maintenant décennale. Nous pourrions écrire après André Méan de « La Cité » que « la Belgique se grandirait à ne pas trop s'embarrasser de subtilités juridiques dans un problème qui relève de la seule application des droits de l'homme à participer à l'organisation de la collectivité (d'abord la commune) dans laquelle il vit ».

En dehors des scrupules constitutionnels, on oppose souvent un argument de prudence. Ce droit n'existerait pas, la Belgique ferait œuvre de pionnier. Outre que la présence particulièrement importante des immigrés dans le pays ne devrait pas nous empêcher d'innover, il faut rappeler que la Suède (nous l'avons vu), l'Irlande, et en Suisse le canton de Neufchâtel, reconnaissent ce droit. Aux Pays-Bas, les étrangers votent pour les comités de quartiers qui jouent un rôle important dans les problèmes d'aménagement.

Autre objection avancée: l'absence de réciprocité. Certains déclarent qu'ils pourraient accorder ce droit à condition que les Etats dont les étrangers sont originaires le fassent également. Pour enlever de la pertinence à cette objection, le Parlement italien a été saisi d'une proposition de loi (sénateur Minnocci le 8 avril 1974), mais l'initiative n'a pas eu de suite. Suivre ce raisonnement, c'est évidemment renvoyer à un avenir fort lointain la reconnaissance du droit.

#### DE NOMBREUX TEXTES INTERNATIONAUX

Cependant, de nombreux textes internationaux existent qui devraient aider à avancer. Déjà au sommet européen d'octobre 1972 à Paris, le premier ministre belge de l'époque Eyskens et le président Andreotti envisageaient ce droit, en maintenant toutefois l'argument de la réciprocité.

La Commission des communautés européennes, en mars 1976, dans le programme d'action en faveur des travailleurs migrants et de leurs familles, faisait référence aux droits politiques, et l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à sa 28e session, votait la recommandation 799 point 10, « invitant les gouvernements membres à examiner les expériences réalisées par les pays qui ont déjà octroyé le droit de vote aux étrangers au niveau des collectivités locales et à étudier la possibilité d'octroyer de tels droits dans leurs propres pays aux étrangers ayant rempli certaines conditions de résidence » (1977, 25 janvier, après discussion du 17 septembre 76).

Au Parlement européen également, le problème est posé, notamment par une proposition de résolution des représentants du PCI sur le droit de vote et l'égibilité des travailleurs migrants (22 octobre 1979, Doc. 1-382/79/ rév.).

Ceux qui, aux prochaines élections communales, veulent réaliser l'« Objectif 82 » doivent donc se hâter. Le Parlement devrait faire vite mais il est évident que l'action devra se poursuivre si les délais apparaissent trop courts. Beaucoup dépend d'une réelle volonté politique. Reconnaître ce droit serait une manière concrète de vivre la solidarité et la fraternité qui doit rassembler les travailleurs. Partis et organisations syndicales sont directement interpellés.

# QUELQUES POINTS DE REPÈRE

## Propositions

5 avril 79 — proposition de loi Levaux

(Doc. Chambre n° 15/1 de la session extraordinaire 1979)

tendant à accorder aux étrangers les droits de vote et d'éligibilité aux conseils communaux, de fédérations de communes et d'agglomération.

5 juillet 79 — proposition de loi Glinne — PS.

(Doc. Chambre n° 233/1, session extraordinaire 1979)

extraordinaire 1979)
organisant l'extension de l'électorat
communal et de l'égibilité locale aux
ressortissants des Etats membres
de la Communauté européenne.

8 juillet 80 — proposition de loi Liénard — PSC

(Doc. Chambre n° 609/1, session 1979-1980)

instituant le droit de vote pour certains étrangers aux élections communales.

# Caractéristiques générales

Résidence 5 ans.

Si l'étranger a moins de 28 ans et est de sexe masculin, il doit avoir satisfait aux obligations militaires ou à un service de la protection civile. Cette exigence est avancée pour rencontrer l'objection de ceux qui considèrent que la reconnaissance du droit de vote entraînerait une discrimination vis-à-vis des Belges qui doivent prester le service.

On peut répondre qu'il ne s'agit pas du droit politique (côté national) mais de la participation à la seule consultation communale. Eligibilité après une élection.

Résidence 5 ans — uniquement pour les citoyens membres de la CEE ayant atteint l'âge de 21 ans. Droit d'être élu après 10 ans. (Propositions antérieures 1970-71 et 77-78).

Résidence 10 ans. Pas le droit d'être élu.

#### **Propositions**

Caractéristiques générales

10 juillet 80 - proposition de loi Mangelschots - SP

(Doc. Chambre n° 612/1, session 1979-1980)

accordant le droit de vote aux étrangers résidant en Belgique depuis plus de 5 ans, pour l'élection des conseils communaux, des conseils de fédérations de communes et d'agglomération.

Résidence 5 ans.

10 juillet 80 - proposition de loi Fiévez - RW (Doc. Chambre n° 611/1, session

1979-1980)

tendant à accorder à certains étrangers les droits de vote et d'éligibilité aux conseils communaux ainsi que le droit de remplir les fonctions de bourgmestre, d'échevin et de membre d'un conseil de l'aide sociale.

Résidence 5 ans. 10 ans pour être élu.

Au Sénat, les sénateurs Lallemand et Pétry ont déposé un texte voisin de celui du député Glinne.

#### A LIRE AUSSI DANS LES C.M.:

Chez eux chez nous : les immigrés (table ronde ; nº 83, avril 1980). Suivi du texte des propositions de loi Levaux, Glinne, et du projet de loi de Me François Rigaux.

# Temps nouveaux, ...Art nouveau?

Du 19 décembre au 15 février derniers s'est tenue au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles une exposition consacrée à l'Art nouveau en Belgique. Une visite collective a été pour les C.M. l'occasion d'un échange d'idées qui se voulait pluridisciplinaire. Participaient à cette table ronde Jacques Aron (architecte), Marc Bolly (peintre et graveur), Jean Cimaise (peintre), Cécile Dulière (docteur en philosophie et lettres, historienne d'art), Jo Dustin (dessinateur et peintre), Pierre Ergo (« Cahiers marxistes »), Bruno Kreusch (journaliste), Gil Lagay (comédien), Philippe Moins (licencié en histoire de l'art et archéologie), et Pierre Puttemans (architecte, critique d'art). On lira en outre, sous la plume de Jean Puissant, une contribution du Collectif d'histoire et d'études Marxistes (CHEMa), qui n'avait pu être représenté.

Forcément lacunaire, notre démarche n'a d'autre ambition, sous une forme « vivante », que de susciter d'autres réflexions, inciter à l'analyse, inspirer (qui sait) une imagination créatrice dont le manque (ou le manque de moyens de réalisation) se fait si cruellement sentir dans nos villes. Faut-il souligner que l'architecture et son contexte urbanistique, sa « présence » sur la place publique, son rôle dans la communication sociale, les possibilités qu'elle recèle d'intégration des formes d'expression, est un domaine où l'on touche du doigt très concrètement le « politique », les affaires de la cité? De même, une exposition comme celle-ci ne manque pas de soulever des problèmes de politique culturelle.

Ceci d'autant plus qu'à peine clôturée cette manifestation placée sous le double signe de « Belgique 150 » et d'« Europalia 80 », on apprenait que le Musée Horta était désormais « promu » galerie d'art d'intérêt purement local... et privé de son conservateur scientifique, Cécile Dulière. On songe même à y organiser des défilés de mode! L'administration communale de Saint-Gilles a ainsi fait fi du patrimoine national et international (« Saint-Gilles, commune d'Europe », peut-on lire sur certains panneaux...). Une telle décision se justifie d'autant moins que le Musée Horta, centre de recherche et d'étude réputé, unique en son

domaine, était une institution en pleine expansion, aux recettes imprévues non négligeables: de 2.500 visiteurs en 1971, à 20.000 en 1979 (parmi lesquels de nombreux groupes scolaires), malgré un budget de fonctionnement resté stagnant. L'Association francophone des musées de Belgique (\*) a diffusé une pétition où elle met en garde ceux que tente « le chemin de la déculture ». Un chemin qui s'enfonce dangereusement dans la crise. Un chemin qu'ont creusé encore un peu plus les restrictions budgétaires consécutives à la circulaire Goor, et qu'empruntent hardiment ceux qui cherchent surtout un prétexte à des calculs de rentabilité à bout de nez, si ce n'est à des opérations de basse politique électorale (\*\*). Est-ce la médiocrité que l'on veut régionaliser? Mais comment ne pas voir que culture et démocratie vont de pair, pour avancer comme pour reculer?

(\*\*) Cf. entre autres, Le Soir des 15-16/2/1981.



V. Horta: Maison du peuple (1899; détruite en 1964). Les bulldozers sont passés par là...

<sup>(\*)</sup> Pour toute information : secrétariat de l'A.F.M.B., Marie-Cécile Bruwier, Musée royal de Mariemont, 6510 Morlanwelz-Mariemont.

Cécile DULIÈRE - Au départ de l'initiative d'une exposition sur l'Art nouveau, il v a eu le fait qu'un regain d'intérêt se manifeste pour cet art. Il y avait d'ailleurs eu au Palais des Beaux-Arts lui-même le succès de l'exposition consacrée au Jugendstil allemand. La période de l'Art nouveau est encore mal étudiée dans sa complexité, son épaisseur. Bien des artistes sont peu connus. Le travail de prospection a été important. Le choix des pièces et la présentation de l'exposition, décidés sur une base thématique, n'ont pas été sans problèmes et je n'ai pas été entièrement d'accord. Il y a eu notamment le problème des peintres. Définir ce qui, en peinture, est de l'Art nouveau n'a jamais été fait valablement. Peut-on même parler d'Art nouveau en peinture? Il a fallu aussi fixer des limites géographiques et chronologiques. On s'est d'abord limités à la Belgique. Mais il y a des artistes dont une partie de la carrière s'est déroulée à l'étranger. On a retenu des artistes intéressants tels que Finch pour évoquer leur rayonnement international. Pour la chronologie on a pris la guerre de 14 comme point d'arrivée, et comme point de départ on a finalement remonté au début des années 1880, avec notamment les Salons des XX et de la libre esthétique.

Jacques ARON — Mais dans cette tranche de temps, tout ne participe pas d'un même mouvement à l'Art nouveau. Quels ont été les critères de choix?

Pierre PUTTEMANS — On a retenu Ensor qui à première vue n'a rien à faire là, Evenepoel aussi, tandis que Constantin Meunier qui a travaillé en rapport étroit avec Van de Velde n'est pas représenté...

Cécile DULIÈRE — Il s'agit de peinture et c'est là que tout se complique. Ce qui est évident c'est que dans cette période et sous l'influence des idées anglaises, des artistes se mettent à se soucier d'art décoratif; les objets quotidiens viennent au centre des préoccupations. C'est là le fond de l'Art nouveau. Il se produit une sorte d'osmose entre les disciplines. Mais si des peintres, à côté de la peinture, ont créé des objets d'Art nouveau, je ne crois pas que la peinture elle-même entre dans cet art, sauf au niveau de l'arabesque. Le problème est assez complexe. Quant à Ensor, je ne crois pas que l'Art nouveau se soit réclamé de lui, et lui-même a pris position contre l'intégration des disciplines : c'était avant tout un peintre.

Pierre PUTTEMANS — Ensor et Van de Velde se respectaient en tant qu'artistes, mais c'est tout. Leur correspondance en témoigne.

Jean CIMAISE — On sent effectivement qu'Ensor avait d'autres préoccupations. Et il n'a jamais cherché à créer un style. Ce qui n'empêche que ce souci d'intégration qui marque l'Art nouveau soit un fait positif. Mais je ne crois pas qu'il y ait eu chez nous une peinture typiquement, originalement « Art nouveau ». Plutôt, certains symbolistes, sollicités pour un travail avec certains architectes (ce qui est tout de même à souligner, la chose n'est pas courante) se sont de ce fait trouvés confrontés avec des problèmes nouveaux : le passage du chevalet au mur, de l'atelier clos à un lieu (plus ou moins) public, avec comme solution : le recours à des symboles, des « allégories » plus ou moins « stylisées »; une charge plus « décorative » que « picturale » amenant peu de réelles transformations internes profondes. Quelques fois une « application » (dans le sens où on disait il y a trente ans « arts appli-

qués »), application décorative de techniques pointillistes. Mais aucun ne semble avoir été sensible aux grandes leçons données presqu'au même moment par Van Gogh (l'expression, le rythme par la touche, la couleur), par Gauguin (les grands aplats avec leurs possibilités de développements muraux), par Cézanne (construire par la couleur). Peut-être une exception: Van de Velde dont le style même de ses dessins semble bien témoigner que Van Gogh a dû au moins le troubler.

Jacques ARON — Je ne crois pas qu'il faille se cantonner dans le choix d'un certain nombre de critères surtout formels. N'y a-t-il pas sur le plan social quelque chose qui se passe et qui met en cause le rôle de l'artiste dans la société? Le fait qu'Ensor peigne son « Entrée du Christ à Bruxelles » n'a-t-il pas une signification qui le relie à l'Art nouveau?

Pierre PUTTEMANS — Je crois qu'Ensor est inclus dans l'exposition par souci de vedettariat.

**Jacques ARON** — Peut-être, mais le vedettariat n'a-t-il pas déjà joué à l'époque d'Ensor? Toute une série d'expositions ont été placées sous son patronage.

Pierre PUTTEMANS — L'Art nouveau n'était en tout cas pas pour l'époque le seul élément de nouveauté, auquel tout doive être raccroché. Il y avait aussi d'autres mouvements d'avant-garde; les impressionnistes s'étaient manifestés une dizaine d'années avant Horta.

Jo DUSTIN — Le commun dénominateur entre une série d'artistes n'était-il pas une tendance à l'idéalisme, absente chez Ensor mais qui baigne les travaux de Khnopff? A cet égard Khnopff trouve sa place dans cette exposition. Ses œuvres voisinent fort bien avec certains chandeliers maniérés.

Cécile DULIÈRE — Je ne vois pas bien le rapport précis avec l'œuvre de Khnopff. Je crois que le commun dénominateur, c'est le symbolisme. Il est sous-jacent à l'Art nouveau, mais Art nouveau et symbolisme sont-ils pour autant la même chose?

Pierre PUTTEMANS — Ce qu'il faut se garder de confondre, ce sont les avant-gardes qui apparaissent dans tel domaine, telle direction, et celles qui se manifestent ailleurs. Il y avait à l'époque plusieurs avant-gardes esthétiques et plusieurs avant-gardes politiques. Et l'exposition me paraît faire parfois un curieux amalgame.

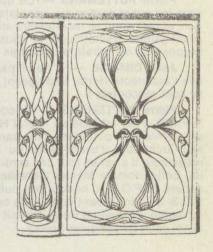
**Jean CIMAISE** — N'y a-t-il pas eu simple coïncidence dans le fait que l'architecte Horta, le dirigeant du P.O.B. Vandervelde, et d'autres, se sont rencontrés?

Pierre PUTTEMANS — Au contraire, et c'est caractéristique : si le P.O.B. s'est adressé au libéral Horta ce n'est évidemment pas pour ses convictions politiques mais parce qu'il apparaissait comme le meilleur architecte d'avant-garde du moment. Horta le note dans ses mémoires; il s'est en tout cas senti très flatté que le P.O.B. s'adresse à lui. Enfin, comme Marcel Liebmann l'explique dans son livre sur les débuts du P.O.B., il ne faut pas oublier que les libéraux et les gens du P.O.B. se retrouvaient sous l'aile commune de l'anticléricalisme. mais au moment même où Horta édifiait la Maison du peuple, il construisait aussi celle du banquier Solvay.





En haut: F. Khnopff, « Un regard ». A gauche: G. Combaz, « L'Art appliqué », luhographie en couleurs, 1896. A droite: H. van de Velde, « Liber memorialis », reliure en maroquin, 1897.



Jean CIMAISE — Mais de la part du P.O.B., le souci de rechercher un style nouveau existait-il?

Pierre PUTTEMANS — Il y avait surtout le souci d'affirmer qu'il était un parti d'avant-garde. Il aurait pu s'adresser à un autre créateur, Van de Velde, qui lui, faisait des déclarations plus proches des idées du P.O.B., mais qui était probablement alors moins habile, et en tout cas moins en vue comme architecte à ce moment-là, c'est-à-dire en 1895.

Cécile DULIÈRE — Horta n'était certainement pas un homme de gauche. C'était un homme autoritaire, sensible aux honneurs (comme la suite de sa carrière le montrera bien) et je ne crois pas qu'il ait été gagné peu ou prou par le courant anarchiste ainsi que le pense Francis Strauven. Il lisait Viollet-le-Duc et pas Kropotkine. Mais en tant qu'architecte, il a cherché et trouvé des solutions neuves pour exprimer au mieux les programmes qui lui étaient proposés. Exemple : la Maison du Peuple.

Pierre PUTTEMANS — Van de Velde, lui, se déclarait à la fois anarchiste et socialiste, mais à l'analyse il n'était en fait profondément ni l'un ni l'autre. Sa conviction venait surtout de ce que la bourgeoisie avait atteint un tel degré de mauvais goût que le salut ne pouvait venir que du peuple; il avait un point de vue rousseauiste. Il a du reste traversé le Modern style (ou Art nouveau) en vitesse, car déjà en 1902 il était ailleurs.

Jacques ARON — Est-ce qu'avant tout, il n'y avait pas chez tous ces gens le sentiment commun de vivre une époque où beaucoup de choses sont brusquement remises en question, avec énormément de contradictions? Et ne peut-on pas dire que c'est la somme de ces contradictions qui fait la richesse de l'Art nouveau, c'est-à-dire que c'est un art qui constamment vit de la juxtaposition, dans tous les domaines, d'éléments contradictoires et complémentaires, dont il tente la synthèse ou entre lesquels il est partagé? Cela se voit dans les objets d'art comme dans les textes, et jusque dans le choix des techniques. Dans l'Art nouveau, il n'v a jamais d'élément sans son contraire. Une formulation d'Adorno me paraît intéressante pour éclairer ce type de processus : « Les antagonismes non résolus de la réalité retournent dans les œuvres d'art comme problèmes immanents de leur forme ». Un mouvement tel que l'Art nouveau ne peut bien se comprendre que si l'on considère les antagonismes d'une époque pour les relier à tout ce qu'il y a de contradictoire et de déchiré dans la production artistique correspondante. Il ne s'agit pas d'un lien mécanique, mais de la manière dont les antagonismes de la réalité sont vécus à l'intérieur de l'œuvre d'art et dans les problèmes de création que celle-ci pose aux artistes.

Cécile DULIÈRE — Une des contradictions, c'est que ce sont surtout ceux qui pouvaient se le payer qui se sentaient concernés par l'Art nouveau.

Pierre PUTTEMANS — Mais parmi eux, seule une certaine clientèle s'y intéressait...

**Jacques ARON** — C'était dans l'ensemble un-mouvement d'intellectuels s'affirmant sous la bannière de buts sociaux poursuivis au nom du Peuple.

Gilles LAGAY — Moi, je trouve ça une bande de faiseurs. J'ai l'impression de me trouver face à des artistes qui en fait ne sont plus créateurs mais sont même dépassés par les moyens de production. Et qui vont essayer d'appliquer techniquement, par le petit bout de la lorgnette, des idées vieilles du 18° siècle, les idées de Rousseau 150 ans auparavant, alors que socialement on est autre part, les rapports sociaux et les rapports de vie sont autres. Ils emploient le fer, mais avec le fer on peut sûrement faire autre chose. Je trouve ça réducteur.

Pierre PUTTEMANS — Tu es un peu en train de réveiller la querelle du Werkbund, qui a opposé Muthesius et Van de Velde en 1914...

Gilles LAGAY — Ça me fait l'effet d'un emballage en retard sur la société qu'il veut enrober. Tel qu'on nous le présente, en tout cas, cet art n'a rien à voir avec cette société. Cette exposition ne m'apprend rien, ça n'a aucun lien avec rien. On ne voit pas d'où cela vient et pourquoi, où cela va, quels sont les tenants et aboutissants, le contexte social...

Jacques ARON — Tu as mis le doigt sur l'un des aspects du déchirement dont je parlais. C'est ce qui fait qu'on entend dire, ou bien « c'est la fin d'une époque », ou bien « c'est le début d'une autre ».

Jean CIMAISE — J'aurais été d'accord avec Gilles il y a vingt ans. En comparaison avec par exemple Le Corbusier, l'Art nouveau me paraissait une fantaisie douteuse. Mais il a plu sur nos toits, je me suis mis à réfléchir et, en voyant par exemple le musée Horta, je me suis dit qu'il n'y a pas là qu'une question de décor, mais aussi de structure. Des problèmes nouveaux sont posés. Il y a notamment celui de l'éclairage...

Gilles LAGAY — Je suis frappé par une volonté idéaliste, mystique, un refus d'ancrage concret dans la réalité.

Jo DUSTIN — N'oublions pas que ce courant est né à la fin du 19e siècle, un siècle qui accommodait les styles anciens, par exemple en produisant du néo-gothique. L'Art nouveau apporte un langage de formes, de structures nouvelles.

Marc BOLLY — Il me semble que les artistes anglais, pour leurpart, étaient plus engagés au niveau des idées comme sur le plan social. Je pense à William Morris et à l'école d'arts appliqués qu'il a fondée. En comparaison, ceci me donne aussi une impression de suivisme, en tout cas pour la peinture.

Cécile DULIÈRE — Ce n'est pas tout à fait exact. Les Anglais étaient d'abord en révolte contre les effets de la machine, les désastres de la fabrication en série, la laideur mise à la portée de tous. Ils voulaient revaloriser l'artisanat, en contradiction avec la production industrielle qui se développait. Ils s'y sont cassé le nez plus encore que chez nous.

Jacques ARON — Pour répondre à Gilles, je crois qu'en fait il n'y avait pas tellement de retard sur les forces productives. Jean a parlé d'éclairage. Il est évident que c'était là un facteur totalement neuf, un des grands chocs de la vie urbaine. Les rues s'illuminent, les grands magasins surgissent, les vitrines font étalage de la nouvelle production. Il n'y avait pas encore de modèles artistiques pour répondre à ces chocs. Et cela s'est fait sous des formes très diverses. Sur le papier à lettres d'une des premières firmes qui soumissionnaient pour les instal-

lations d'éclairage, on voit un personnage maniant des éclairs : une représentation allégorique très idéaliste des techniques modernes domptant les forces de la nature. Je ne suis pas sûr qu'il y ait un retard d'intégration sociale des artistes par rapport à l'Angleterre, mais ce qui frappe c'est l'atmosphère idéaliste dans laquelle cette intégration est pensée, et la disparité de ses traductions esthétiques. Chez un Delville, les forces sociales sont symbolisées dans des combats de titans : chez Meunier c'est très différent. Mais il y a la même pression sociale poussant les artistes à repenser leur fonction. Avec des décalages entre leur réflexion théorique et leurs œuvres. Chez Van de Velde c'est frappant. Ce que disait Gilles, c'est le discours de Van de Velde dès 1894 avec « Déblaiement d'art » : quel retard n'avons-nous pas vis-à-vis de tout ce qui pourrait se développer; l'art d'aujourd'hui doit être mis à la portée de tous, sous une forme largement diffusable... Mais entre ce souci et ce qui est produit la marge est grande. Et il restera déchiré entre la démarche fonctionnaliste réductrice dont il est l'un des premiers théoriciens, et son désir d'y échapper en préservant à l'artiste son indépendance et son image vénérable d'antan.

Pierre PUTTEMANS — Tandis que Muthesius, dans sa querelle avec Van de Velde en 1914, défendait sans réserve la standardisation, s'opposant à l'artisan aux coudées franches dans l'entreprise. Théoriquement, Van de Velde concevait la « chaise idéale », mais ne faisait jamais deux fois la même chaise. D'autre part, lui et d'autres ont longtemps été à la recherche de l'« ornement rationnel »; il voulait ne pas faire d'ornement plaqué, mais un peu comme dans l'art gothique, quelque chose qui soit organique, qui exprime ce qu'il appelle le drame de la matière, même en le forçant un peu. Il lui arrivait de dire : ça ne va pas, j'ai été trop dramatique et mon meuble est raté. Mais ce débat sur l'ornement nous est étranger.

Cécile DULIÈRE — Je n'en suis pas sûre. Je crois qu'il y a là unproblème fondamental, et qui n'est pas résolu.

Gilles LAGAY — Je trouve cet art très sécurisant. C'est l'illustration du pouvoir en place.

**Cécile DULIÈRE** — Il s'agit pourtant de la fraction progressiste de la bourgeoisie...

Gilles LAGAY — Même de ce point de vue ce n'est plus le progrès, c'est l'application. Ça donne l'impression d'une société où les problèmes sont résolus. C'est un absolu de vérité. On n'a pas transcendé l'application technique. Côté peinture, ce qui nous est montré est une catastrophe totale. Mais même au niveau de l'architecture et du mobilier, pour moi c'est l'académisme.

Cécile DULIÈRE — Le problème de cette exposition c'est que les objets sont présentés isolés, alors qu'ils étaient conçus pour former un tout, et un tout construit. L'élément architectural manque en particulier.

Jacques ARON — Et dans l'optique de l'Art nouveau la peinture elle-même est intégrée. Les fresques de Van Rysselberghe sont au même diapason que le cadre dans lequel Horta les insère.

Philippe MOINS — De tout ce qu'on vient de dire, je garde l'impression d'un écart énorme entre ce que les spécialistes pensent et

disent de l'Art nouveau et la vision qu'en a le public. La réaction de Gilles est significative. Il faut bien constater qu'une expo comme celle du Palais des Beaux-Arts ne fait pas grand'chose pour que cette situation évolue; au contraire, j'ai le sentiment qu'elle participe pleinement à une idée générale du grand public à propos de l'histoire de l'art : celle qui ramène cette histoire à une histoire des styles (et des chefs-d'œuvres). Et de fait, le visiteur sort conforté dans l'idée que l'Art nouveau, c'est ce style « nouilles » longtemps reléqué au grenier, apprécié aujourd'hui pour son parfum rétro. L'Eclectisme a lui aussi été longtemps rejeté, pour les mêmes raisons superficielles, parce qu'on le considérait sous l'angle de l'histoire des styles, comme un style qui n'en avait pas, puisqu'il reprenait la Renaissance flamande, le gothique... La récente exposition Poelaert tentait au contraire de montrer que l'Eclectisme, c'était aussi et surtout une certaine manière non ingénue de concevoir l'espace, à des fins « rhétoriques ». Le vocabulaire formel employé était plutôt secondaire par rapport à cela. Pour l'Art nouveau, on devrait aussi parler du nouvel espace conçu à travers ses architectures, et ce qu'il peut signifier, notamment par rapport à l'Eclectisme. Or, pour le public, l'Art nouveau, c'est dans le meilleur des cas ce qui vient après l'Eclectisme et est nouveau par des inventions purement décoratives dites nouvelles parce que non imprégnées d'archéologie et d'historicisme. De même, pour beaucoup, le modernisme qui lui succède se réduit à l'emploi systématique du béton, à l'austérité, à la sobriété...

Ces idées, pas toujours fausses mais réductrices, sont fort répandues. Je crains que la plupart des expositions ne les renforcent, notamment en raison d'un certain mépris des organisateurs pour ce qu'il faut bien appeler, sans connotation péjorative, le « didactisme »...

Jacques ARON - On aurait pu doubler le catalogue de luxe par un catalogue plus accessible; j'ai entendu beaucoup de réflexions en ce sens. Mais il serait inexact de dire que la nouveauté n'est pas une caractéristique essentielle de l'Art nouveau. Ce qui unit en effet tous ces artistes, et les mouvements sociaux y sont pour beaucoup, c'est le sentiment d'une mutation. De ce point de vue, par rapport à l'Eclectisme, il y a rupture. Une pièce peu connue de Verhaeren, « Les Aubes », peut illustrer ce contexte. J'en ai un exemplaire édité sous la couverture artistique de l'Art nouveau, où le graphisme épouse la notion de changement et d'avènement de quelque chose de neuf. Le texte reflète bien l'image fin de siècle de cette espèce de vague, de cet idéal de fraternité humaine que les arts préfigurent : « C'est l'heure enfin venue / De la foudre fatale aux anciens dieux, / Qui les abat, hagards et vieux, / Devant la vérité soudaine et reconnue. / L'espoir humain s'est de nouveau fait chair, / Le vieux désir, vêtu de fleurs et de jeunesse / S'est répandu : les cœurs renaissent. / Des aimants inconnus s'entrecroisent dans l'air. » On pourrait citer bien d'autres passages. Et on comprend que 14-18 sera la fin d'une série d'élans...

Philippe MOINS — Je crois aussi qu'il y a rupture. Maïs si l'on s'en tient à des repères formels, on ne peut que constater des affinités entre Eclectisme et Art nouveau, dans une certaine horreur du vide notamment. Cela va plus loin, dans la mesure où il y a une filiation, relevée je crois par Puttemans dans son livre sur l'architecture en Belgique,



En haut: F. Dubois, cendrier, 1895; vide-poche, 1893. En bas: rince-doigts, anonyme, 1903.



entre le Balat constructeur des serres de Laeken, et Horta. Mais au-delà, et ici il s'agit de voir ce qui sous-tend des partis-pris formels ou techniques, il y a une démarche neuve, et qui est consciente de sa nouveauté. Il est vrai que depuis, les attitudes qui se veulent nouvelles se succèdent à un rythme effréné. L'Art nouveau est une des premières manifestations de ce phénomène contemporain, mais sa nouveauté est réelle notamment parce qu'il constitue une première tentative de voir la création artistique dans sa totalité, dans ses implications sociales...

Gilles LAGAY — Je ne mets pas l'Art nouveau sur le même plan que n'importe quelle mode, mais dans l'exposition ce n'est pas du tout inscrit dans une histoire.

Pierre PUTTEMANS — Il existe un excellent ouvrage sur la question, « L'Art nouveau en Europe », par R.H. Guerrand, paru chez Plon en 1965 avec une préface d'Aragon. C'est l'une des rares analyses politiques de l'Art nouveau, du contexte de production notamment.

Cécile DULIÈRE — Un aspect spécifique de l'Art nouveau belge, ce sont les ivoires. On aurait pu, dans l'exposition, lier cela à la tradition des christs en ivoire, en même temps qu'au contexte économique : le Congo et les éléphants, Léopold II et le colonialisme, le baron Van Eetvelde, etc.

Jacques ARON — On nous montre bien un numéro de « L'Assiette au beurre » de 1902 intitulé « La vision de Hugo », où l'on voit la répression des Noirs, le colon sur sa chaise à porteurs, etc. C'est une des dénonciations les plus féroces du colonialisme léopoldien, mais c'est en France, et dans un climat où les rivalités entre puissances coloniales ont leur part. Ensor en ce qui le concerne a fait deux gravures qui visent Léopold II. On n'en présente qu'une. L'autre, plus féroce, est rarement exhumée : elle montre le roi qui a baissé son pantalon et qui chie sur les revendications du peuple belge...

Jo DUSTIN — Tu fais allusion à « L'Assiette au beurre » où Jossot entre autres, dans un style d'arabesques méchantes, d'aplats, pratiquait une sorte d'Art nouveau. L'exposition montre quelques affiches sociales, mais aucun journal satirique belge...

Pierre PUTTEMANS — A l'exposition sur le Jugendstil dont parlait Cécile, on ne présentait pas que des chefs-d'œuvres mais aussi des objets de production courante. Cette exposition-ci par contre est très élitaire; même les quelques objets médiocres qui sont exposés sont élitaires par leur destination. Ou alors, on montre beaucoup de Serrurier-Bovy, mais bien qu'il ait conçu des meubles pour les travailleurs, on ne le situe pas. Or un intérêt de telles expositions est de montrer les choses dans leur totalité.

Philippe MOINS — En parlant du manque de didactisme, je ne voulais pas dire qu'il faille systématiquement édifier les visiteurs en les assommant de commentaires, comme au « Temps des Gares ». Toutefois, une exposition aussi prestigieuse mériterait une mise en valeur plus systématique du contexte de l'Art nouveau, comme cela a par exemple été fait pour le climat de l'expressionnisme à « Paris-Berlin ». Ici, le montage dias allait paraît-il dans ce sens, mais je ne l'ai pas vu; diverses tentatives d'analyse figurent dans l'intéressant et coûteux

catalogue. Mais il est à craindre que tout cela ne conforte la ségrégation naturelle des visiteurs. Il y a d'une part ceux qui connaissent l'Art nouveau, et viennent à l'exposition avec un acquis culturel, pour voir « en chair et en os » des pièces qu'ils connaissent déjà, ou découvrir des éléments inédits qu'ils peuvent immédiatement situer dans leur schéma. Et puis, il y a tous les autres, les curieux, plus ou moins au courant, qui vont avoir de cette exposition une perception souvent sentimentale (ce qui n'est évidemment pas méprisable), de la vieille dame qui se dit qu'elle aurait bien fait de ne pas bazarder ses vieux candélabres. à l'esthète nostalgique des ambiances khnopfiennes. Pour ceux-là, et pour des catégories moins « typées ». l'exposition est une expositionspectacle (le prix d'entrée s'achemine vers celui d'une place de cinéma). qui donne à voir un climat Art nouveau à la limite plus révélateur de la vision qu'on en a en 1981 que de l'Art nouveau lui-même. Rendons grâce à Winston Spriet (le décorateur) et à son équipe d'avoir, avec de solides moyens, fait quelque chose qui sortait de l'ordinaire, en contraste avec l'artisanat forcé auguel sont réduits beaucoup de réalisateurs d'expositions. Mais au-delà, on peut se demander ce qui a été fait pour dépasser l'émerveillement nostalgique. Faute d'une conception analytique et historique, c'est surtout le mythe Art nouveau qui y a gagné; nul doute que la mode 1900 en est relancée. Tout se passe en fait comme si l'on déambulait dans un Salon des antiquaires plus ou moins réifié par l'argument thématique, agencé avec un sens très élaboré de la mise en scène, et ne ménagant pas quelques effets spéciaux un peu solliciteurs (cf. les bruitages). Bel écrins pour des pièces dont certaines, il faut quand même le souligner, appartiennent à des collectionneurs et des antiquaires « anonymes » qui vont ensuite les relancer sur le marché avec la plusvalue et la respectabilité que leur aura conférées une telle exposition. Pour nous consoler, il y a le catalogue dont les contributions scientifiques au demeurant passionnantes donnent à l'ensemble un surcroît de crédibilité et permettent sans doute de calmer un peu la mauvaise humeur de la fraction exigeante du public. Ceci dit, il n'est pas question d'instruire le procès d'une exposition en particulier, mais bien d'un système qui fonctionne depuis longtemps et a fait ses preuves. Il laisse malheureusement une voie bien étroite pour les organisateurs, entre les nécessités scientifiques, le besoin d'attirer le public et de passer la rampe, le souci de ne pas déplaire aux « sponsors », commanditaires et autres mécènes, et les impératifs économiques. Sans avoir à l'esprit ces différents aspects, dont le dernier prime le plus souvent, on risque de ne pas comprendre certains manques.

Jean CIMAISE - Il est à remarquer qu'il n'y a pas eu grand'chose

à l'époque du Modern style en matière d'architecture sociale.

Pierre PUTTEMANS — C'est vrai et c'est un fait général, à l'étranger aussi. Il faut dire qu'à l'exception des corons construits par le patronat, et de quelques initiatives isolées, le logement social tel que nous l'entendons n'est né qu'après 14-18. Pompe a été un des premiers architectes à s'y intéresser, comme il s'est intéressé au mobilier ouvrier...

Jacques ARON — ... et lui aussi était un homme très déchiré. Voilà quelqu'un sorti de l'Art nouveau qui, tâchant de répondre à la nouvelle commande que constituent les logements sociaux, vitupère en

même temps contre ce que devient l'architecture fonctionnelle, disant que « sous le nom d'art moderne il n'y a plus qu'une totale indigence à laquelle je me refuse de souscrire ». Et il se retrouve, dans les années 30, complètement isolé.

Pierre PUTTEMANS — Un fait important à souligner c'est que, d'une part, l'Art nouveau est un mouvement international, il a des ramifications partout dans le monde, jusqu'à Barcelone, aux USA, à Moscou, qui correspondent chaque fois à l'émergence d'une bourgeoisie d'avant-garde; d'autre part on voit s'affirmer des écoles régionales : celle de Nancy n'est pas celle de Bruxelles, ou d'Anvers, ou de Gand.

Jean CIMAISE — Ça prouverait que c'est quelque chose de plus enraciné qu'une mode superficielle, même si ça s'est terminé par un échec.

Cécile DULIÈRE — Je me demande s'il ne faut pas prendre en considération le rôle de la franc-maçonnerie au sein de cette bourgeoisie...

Jacques ARON — Mais en Espagne, Gaudi était un catholique fervent. Chez lui comme chez nous ce qui était surtout à l'œuvre c'est le tiraillement entre ce que l'industrie développe et la répulsion qu'elle provoque. Si le métal revêt des formes végétales, c'est que la nature est censée apporter le contrepoint du caractère industriel de cette production.

Gilles LAGAY — C'est plutôt réducteur. C'est comme, aujourd'hui, le discours amoureux qui serait ramené à des rubans bleus et des petites fleurs.

Jacques ARON — Ou bien c'est l'industrie qui est réductrice dans la manière dont elle se développe.

**Gilles LAGAY** — Mais au lieu de transcender le problème et de le réinscrire dans l'histoire de l'homme et de sa sociabilité, on l'a ramenéà quelque chose de mystique...

Jacques ARON — Mais peut-être demandons-nous trop aux artistes. Toutes ces contradictions ne peuvent être transcendées que socialement. La contradiction est d'ailleurs aussi dans une analyse sociale, même marxiste, détachée des problèmes artistiques. Si Marx se fonde sur les potentialités politiques de la classe ouvrière, ça ne veut pas dire qu'il exalte l'industrialisation. Celle-ci a aussi un côté aliénant, qu'il est normal que les artistes traduisent, même s'ils ne font pas forcément d'analyse politique. Mais leurs œuvres le font dans une certaine mesure en tant qu'œuvres.

Pierre ERGO — C'est juste, et d'ailleurs le domaine de la production économique n'est pas le seul critère d'« ancrage au réel ». On a parlé de mysticisme. Je me méfie de l'usage de ce mot. Voyons l'art religieux : outre que la religion ne peut être réduite à une aliénation, le phénomène artistique qui intègre l'obédience religieuse s'en distingue en même temps. Pour schématiser, je crois que l'art exprime un besoin de dépassement qui est inhérent à l'être humain et qui s'accompagne d'un sentiment de liaison intime avec la réalité, tant humaine et sociale sous ses diverses formes, que naturelle et matérielle (la notion de « drame de la matière », qui est en même temps le drame de la vie, ne me paraît pas

idiote et ne m'est pas étrangère). Ce besoin relève de ce que j'appellerais la conscience poétique. Et de ce point de vue nous ne demandons pas assez aux artistes; je veux dire que la commande sociale à l'art est insuffisante. A propos de l'« absolu de vérité » dont parlait Gilles, si un grand nombre de gens disent : « ça, c'est beau », non pas parce qu'ils sont devant un symbole de pouvoir ou de richesse, mais si l'objet d'art provoque par lui-même quelque chose en eux, eh bien cette beauté est en effet une vérité. Que cette vérité artistique soit brandie par une classe ou caste sociale pour illustrer ses privilèges, c'est un autre aspect du problème. Quant à l'arabesque, je la considère comme une forme d'art autonome, différente, un peu comme une musique, et pas seulement un « ornement ».

Jacques ARON — Chez Gaudi, la traduction mystique des contradictions sociales me paraît évidente, et on peut se demander jusqu'où, chez lui, l'Art nouveau va dans le même sens que les mouvements sociaux qui tentent de dépasser ces contradictions. Gaudi finissant par consacrer toutes ses forces à la construction de l'église de la Sainte-Famille à Barcelone, c'est différent d'Horta construisant la Maison du peuple.

Pierre PUTTEMANS — Mais on a vu que la démarche d'Horta est ambiguë. Pour ce qui est des liens entre Art nouveau et franc-maçonnerie, la question n'est pas simple. Max Elskamp, qui n'est pas représenté à l'exposition, était un ami intime de Van de Velde qui se disait socialiste et anarchiste. Or Elskamp était un mystique.

Cécile DULIÈRE — Mais l'influence franc-maçonne explique un peu cet individualisme qui caractérise beaucoup d'artistes de l'Art nouveau.

**Jacques ARON** — Pour la Belgique tu as raison. La fracmaçonnerie est l'endroit où se retrouve cette bourgeoisie intellectuelle bruxelloise, radical-progressiste, avec sa frange socialisante.

Pierre PUTTEMANS — Le néo-gothique est revendiqué en Belgique par les écoles Saint-Luc et considéré comme un art conservateur et catholique. En France, des gens comme Viollet-le-Duc le jugent nationaliste et révolutionnaire.

Jacques ARON — Et par d'autres il est revendiqué comme Art nouveau. Dans un texte sur la Bourse d'Anvers (éclectique néogothique), Joris-Karl Huysmans décrit cet édifice comme représentatif de l'Art nouveau, avec ses ferronneries florales qui s'enchevêtrent à la structure métallique, etc. Il est vrai comme le disait Philippe, qu'il y a un lien formel entre le néo-gothique dans le courant éclectique, et l'Art nouveau. Mais ce qui caractérise surtout ce dernier, c'est la conscience de la nécessité de la nouveauté. Nécessité de ce que de nouvelles formes d'expression, et dans de nouveaux domaines, accompagnent ce qui est occupé à se transformer sur le plan social, avec pour l'artiste une nouvelle insertion sociale et de nouveaux idéaux sociaux. Ça peut faire faillite ou pas. Ça peut se traduire avec une énorme ambition sociale dans des formes traditionnelles comme chez Constantin Meunier ou Léon Frédéric. Celui-ci est un individualiste exprimant symboliquement des aspirations sociales et fasciné par l'anarchisme. Il n'a été

# Art et Décoration

Revue Mensuelle d'Arr Moderne

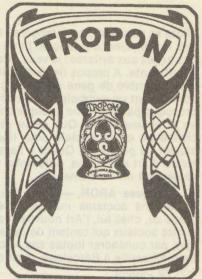
COMITE DE DIRECTION

M. M. PUVIS DE CHAVANNES, VAUDREMER GRASSET, IEAN-PAUL LAURENS, CAZIN, L.O. MERSON, FREMIET, ROTY LUCIEN MAGNE

#### wields

ABONEMENT (NITE) PRINCED DESIGNATION OF THE STATE OF THE







H. van de Velde: illustrations pour « Art et décoration », 1898; projet publicitaire, 1898; « paysan au chapeau de paille, vers 1890.

baronifié que plus tard; la baronification traduit la volonté de récupération d'une série d'artistes par le pouvoir. Il y aurait beaucoup à dire sur l'extinction de l'Art nouveau, les raisons et les formes contradictoires de cette extinction. Chez Pompe il y a une appréhension devant la récupération par le modernisme et le fonctionnalisme, mais j'ai l'impression que Horta, à un moment donné, a été pris de panique devant ce qu'il avait lui-même engendré. Il revient avec fracas à un art qui dérive tout droit de la tradition académique : le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles illustre cette cassure et sa participation à l'exposition des arts décoratifs à Paris en 1925 est éloquente.

**Jo DUSTIN** — Il serait intéressant de voir pourquoi l'Art nouveau fait aujourd'hui l'objet d'une certaine nostalgie. Je crois qu'il ne s'agit pas d'une simple mode rétro...

Cécile DULIÈRE — Cela va en effet plus loin que la nostalgie. Au musée Horta, je voyais défiler des écoles. Il est frappant de voir combien des enfants peuvent être fascinés par une maison qui soit vraiment une maison, avec toutes sortes de détails qui en font le caractère. Il y a un goût pour des objets personnalisés. C'est vraiment un besoin dans le contexte actuel. A côté de ça, bien sûr, l'exposition a un aspect marché d'art évident...

Gilles LAGAY — Je crois qu'il y a une recherche d'identité culturelle. C'est important parce que ça nous raccroche quelque part. Et en même temps je ne suis pas content parce que l'exposition ne me permet pas de faire ce raccrochage. Qui sommes-nous? Plus haut que notre grand-père, on ne sait rien.

Jacques ARON — Dans le débat d'avant-guerre, il y avait déjà chez des gens comme Pompe cette inquiétude, qui trouve un écho aujourd'hui, devant un danger d'appauvrissement des formes d'expression. Il y avait d'autre part ceux qui prétendaient représenter le courant progressiste et qui disaient : l'Art nouveau c'est pour les riches, c'est un art d'élite, les aspirations populaires ne peuvent être satisfaites qu'au travers d'un habitat social de masse en recourant à des solutions standardisées. Dans la mesure où existe aujourd'hui un sentiment d'échecde cette dernière optique, il y a tout naturellement une fascination pour les modèles de l'Art nouveau. Avec évidemment des risques de mystification. Toutes sortes d'aspirations trouvent une nourriture dans cette exposition, même au travers de bijoux comme ceux de Wolfers qui pourtant étaient hors de prix. Ce qu'on ne voit pas, c'est que les bijoux les plus accessibles, qui ne sont pas exposés, étaient aussi les plus médiocres.

Bruno KREUSCH — Je me demande si l'intérêt actuel pour l'Art nouveau ne s'expliquerait pas un peu par la nostalgie de la lumière. Pour moi, si ce n'est pas l'art du bonheur c'est l'art du bonheur futur, d'un certain optimisme. En architecture il refuse les zones d'espace perdu, les coins ombreux et durs qu'on ne trouvera pas dans la maison Horta (je ne parle pas de luminosité en termes quantitatifs). Cela me paraît traduire une certaine clarté spirituelle propre à l'époque, même s'il s'agit ici d'une bourgeoisie. De ce point de vue, je ne ferais pas le clivage entre bourgeoisie et prolétariat (cette contradiction existe évidemment), mais entre l'époque de l'Art nouveau où beaucoup de gens sont plutôt ouverts sur le plan imaginatif, et une fermeture qui survient ensuite.

53

Jacques ARON — Il faut remarquer que les architectes de l'Art nouveau seront tous plus ou moins fascinés, Horta comme Van de Velde, par le modèle fasciste. Nous voyons bien sûr l'architecture d'avant-guerre au travers de ce que le fascisme est devenu dans ses limites extrêmes, en 40-45...

Pierre PUTTEMANS — C'est un autre débat. Des architectes issus de l'Art nouveau comme Van de Velde devenu fonctionnaliste, ou non issus de lui comme Le Corbusier, ont tous à un certain moment recherché désespérément l'aide d'une autorité qui épouse leurs vues.

Jacques ARON — Il y avait en fait chez eux la perception d'une des contradictions du capitalisme qui est de favoriser certaines formes d'expression individuelle, mais dans un désordre complet. Soucieux d'une expression artistique qui engage la société entière, ils se sont lancés dans la recherche désespérée de ce qui pouvait apporter un ordre dans le désordre de la ville capitaliste. C'est ainsi que Van de Velde participera pendant la guerre, sous la houlette de l'occupant, à la reconstruction urbaine.

**Bruno KREUSCH** — Avec l'Art nouveau, il y a utilisation du beau par le pouvoir. Dans d'autres cas, par exemple avec le « réalisme socialiste », le pouvoir ne cherche pas à faire du beau mais de l'impressionnant...

Pierre PUTTEMANS — La réponse est assez complexe. Il y a un livre de Peter Collins, « Changing ideals in Modern Architecture 1750-1950 » (Faber & Faber 1965, malheureusement non traduit), où l'utilisation aussi de la laideur en architecture est expliquée comme argument de puissance.

Jacques ARON — Je crois qu'on ne peut à aucun moment souscrire à l'affirmation de Bruno. Le « beau » c'est uniquement la manière dont on prétend incarner dans le domaine artistique une série d'aspirations. Le discours sur le beau change tout le temps. Du temps du Bauhaus, l'Art nouveau c'était laid, le beau ne pouvait trouver son expression que dans les produits industrialisés accessibles à tous. Selon les époques, on valorise certaines choses comme belles, et ceci même si elles ne sont pas ordonnées en tant que spectacle formel. Nous sommes ici en pleine idéologie; l'idéologie c'est la résolution dans l'imaginaire d'une série de contradictions. Je ne connais pas le beau, je ne connais pas le laid.

Pierre PUTTEMANS — C'est un fait qu'un homme comme Camille Huysmans ne s'est pas opposé à la démolition de la Maison du peuple; il la trouvait laide et inadaptée. Elle lui paraissait appartenir à un passé dont il fallait se débarrasser.

Jo DUSTIN — La notion de « beau » me fait assez peur. Existe-t-il une « beauté éternelle »? Je crois que le cubisme que beaucoup de gens considèrent toujours comme « laid » a mis en lumière toute la « beauté » des masques africains.

Pierre ERGO — Il y a ici un problème qui déborde notre sujet mais qu'il me paraît important d'évoquer, fût-ce en bref. Je crois qu'au delà des goûts, des écoles et des cultures, il existe des critères de structuralité formelle qui permettent de dire que tel ou tel objet est plus ou moins artistiquement beau (et qui ne se ramènent certainement pas

aux canons de la beauté classique). La perception de la beauté évolue évidemment, mais les harmonies percues disparaissent-elles pour autant? Et ne peut-on concevoir une idéologie sans visière en matière artistique? Cela doit pouvoir s'étudier. Intuitivement, je pars de l'idée que l'homme a la faculté de déceler dans la nature une série d'harmonies, aboutissements de certains processus, et d'en créer de nouvelles. Le cubisme cité par Jo m'évoque certains minéraux, les masques nègres me rappellent certains insectes. Je crois que la beauté a un caractère organique, avec des classes de beauté différentes selon que ce caractère est plus ou moins marqué, selon la facon dont il se manifeste. On peut trouver de la beauté dans une ville faite de parallélépipèdes comme Manhattan : c'est surtout la beauté de la coïncidence par la répétition. Ce sera déjà mieux si les bâtiments sont agencés selon une certaine harmonie (qui n'est pas synonyme d'ordre géométrique rigoureux). Mieux encore s'il s'y ajoute une recherche architecturale. Mais si tout est arbitraire, quel est le sens des mots : politique urbanistique, sinon d'un point de vue strictement fonctionnaliste? On en arrive alors aux « tireurs de barres » dont parle avec raison Roger Somville. (\*)

Aux qualités formelles se mêlent bien sûr les caractéristiques de « contenu » qui font qu'une œuvre s'inscrit de telle ou telle façon dans son contexte, quelle est plus ou moins corrosive. Encore que l'expression artistique puisse viser des niveaux de sensibilité très différents qui selon moi ne sont pas à opposer l'un à l'autre : comment mettre en balance la « musique » d'une arabesque et la charge sociale d'une toile d'Ensor? Et pourquoi au nom de celui-ci (que je préfère), décrier l'intimisme sensuel d'un Khnopff? Je pense qu'à l'époque où nous sommes il devrait être plus largement possible, comme disait Rimbaud, de « saluer la beauté » — et de s'entourer d'elle. Cette question est politique, et cela concerne notamment l'enseignement.

**Bruno KREUSCH** — Je n'ai jamais contesté moi non plus que la notion de beau évoluait. Mais est-ce que ceux qui font de la production industrielle en grande série ont le souci que ce soit beau?

Jacques ARON — Ils ont le souci de valoriser une catégorie de la beauté sous le couvert de l'utile. Selon les époques, il y a dichotomie entre les deux, ou recouvrement. Il y a une conception idéologique selon laquelle le beau doit être superposé à l'utile, une autre selon laquelle c'est plus beau quand c'est inutile.

Pierre ERGO — Je crois quand même avec Bruno qu'on a beaucoup plus de chances d'avoir du beau qu'on a le souci d'en créer. Ce qui n'empêche qu'un objet même exclusivement conçu comme utile, puisse être beau. D'autre part, pour moi, la beauté elle-même est utile, car elle répond à un besoin.

Marc BOLLY — Je reconnais que tous les artistes synthétisent à leur manière les contradictions de leur époque. Mais qu'est-ce qui fait que je préfère la peinture d'Ensor à celle de Delville? C'est qu'Ensor a eu une espèce de volonté libertaire de dépasser la société elle-même, non seulement dans son iconographie mais dans la structure même de son œuvre. Delville dans ses combats de titans veut organiser la société dans une pyramide architecturale rigoureuse. Ensor montre les gens.

Jacques ARON — Delville est à l'époque celui qui fait le plus de discours sur le beau. Au nom du socialisme aussi d'ailleurs.

Jean CIMAISE — La charge de réalité qu'il y a chez Ensor n'est pas chez Delville. Il faudrait — c'est une autre discussion — éclairer la façon dont Ensor a les yeux ouverts. Ce qui l'intéresse, beaucoup de peintres symbolistes ou d'Art nouveau ne s'en préoccupent pas : ils veulent un beau idéal, leur art est un refuge. C'est le cas de Minne.

Pierre PUTTEMANS — Il y a aussi la capacité personnelle d'Ensor à transcender ses propre fantasmes, et celle de Delville à le faire. Question de talent...

Gilles LAGAY — On a parlé d'art « d'avant-garde » à propos de l'Art nouveau. Quels sont les critères ? En quoi est-il si différent ? S'agit-il des outils employés ?

Pierre PUTTEMANS — C'est un art qui s'opposait à ce qui précédait. Avant, il y avait dans l'ensemble, pour l'architecture, un consensus relatif malgré les querelles qui opposaient Saint-Luc et l'Académie par exemple. Mais par contre, la maison de Van de Velde était sur le chemin du cimetière d'Uccle et il raconte que les cortèges funèbres éclataient de rire en apercevant cette construction relativement blanche et nue...

Gilles LAGAY — Quelle est l'attitude de transcendance de cet art par rapport à sa société ? Ça ne me paraît pas un processus comparable à la Renaissance...

Jacques ARON - C'est exclusivement en fonction de ce qui se développe qu'on peut parler d'avant-garde. Sinon, en quoi les premiers imprimeurs étaient-ils novateurs par rapport aux enlumineurs du moyen âge? Les couches dont l'importance économique va croissant cherchent à accroître aussi leur importance politique et culturelle, et cela se traduit par une rupture avec le système de valeurs qui a précédé. L'Art nouveau qui coïncidait avec une série de bouleversements de la vie urbaine du fait de l'explosion industrielle, était l'émanation d'une bourgeoisie qui se voulait porteuse de valeurs nouvelles, qui voulait une intégration socio-économique nouvelle de l'expression artistique. Puis il y a eu la période de panique. Même les modernistes ont continué d'être inquiets devant ce qui se faisait. Dans un livre récent sur Stynen, continuateur du rationnalisme de Van de Velde, on rapporte ces propos: « Tout ce que nous pouvons prétendre à être, c'est les primitifs d'une nouvelle époque ». Faut-il adopter ce point de vue ou se réancrer dans le passé, faire du mimétisme architectural?

Jean CIMAISE — Il faudrait creuser le problème des servitudes matérielles qui ont dû souvent faire obstacle à une restructuration profonde des volumes. Je pense au caractère parcellaire typique du terrain à bâtir belge : tout en longueur, façade relativement étroite... Cela a certainement dû gêner le déploiement interne, structurel des architectures « Art nouveau ».

Pierre PUTTEMANS — Dans la conclusion de son histoire de l'architecture moderne, Benevolo se demande, lui, si l'architecture en tant que pratique esthétique et même organisatrice n'est pas une technique de luxe par rapport aux problèmes du tiers monde...

Jacques ARON — Un architecte de Francfort, Ernst May, quand on lui reprochait en 1930 de construire des clapiers, répondait qu'il s'efforçait seulement de concevoir des logements adaptés aux salaires des ouvriers et que chaque fois, l'inflation empêchait que ces logements fussent loués à leurs destinataires initiaux.

Pierre ERGO — Il y a bien évidemment un problème politicoéconomique fondamental. J'ignore dans quelle mesure on peut imaginer des solutions techniques. Je crois qu'on est obligés de construire en hauteur, ne serait-ce que pour préserver l'environnement naturel, mais est-il inévitable que les tours soient sans âme? Réduire ces questions à un luxe serait en tout cas ne pas répondre aux besoins socioculturels des populations, dans nos pays certainement, mais ne voit-on pas déjà au niveau mondial les ravages d'un contexte urbain déshumanisant?

<sup>(\*) «</sup>Il n'y a pas de raison pour que s'installe la répétition et la monotonie. On peut exclure cela avec une matière aussi généreuse que le béton. Le béton se moule. En particulier, le béton permet la courbe. L'univers est fait de courbes, pas de droites. Le plus important, c'est l'espace libre que nous avons gardé. S'il y avait cette préoccupation dans tous les bâtiments de Paris de ne pas couvrir complètement le terrain, de laisser les formes, l'espace, libres, on pourrait respirer mieux! (...) C'est toujours ces problèmes de contrastes en architecture, contrastes des volumes, contrastes des formes, qui font la beauté. La beauté? C'est quand une forme est tellement jolie qu'elle donne de l'émotion, qu'on la regarde avec une certaine surprise. » (Oscar Niemeyer dans Révolution, n° 50, 13—19/2/1981).



J. Ensor: « Belgique XIXe siècle », 1889.

# CONTRIBUTION AU DÉBAT

par Jean Puissant, du Collectif d'histoire et d'études marxistes (CHEMa)

« Tandis qu'entraient les dividendes, s'élevait aussi la pensée » (sic).

F.M. Forster.

L'apport de l'historien au débat consacré à l'Art nouveau se tourne, par nature, vers l'observation de rapports entre l'état de la société et l'apparition d'un phénomène architectural et artistique particulier en son sein. Les participants au débat abordent à plusieurs reprises le problème, comme l'ont fait les rédacteurs du copieux catalogue de l'exposition. C'est là d'ailleurs le signe d'une évolution positive, affirmée depuis plusieurs années avec des succès divers, que de vouloir systématiquement ancrer les expositions sur les courants artistiques et littéraires dans le tissu social qui les a vu naître; de juxtaposer, de confronter ou mieux d'intégrer culture et société.

1°. Une première interrogation nécessaire porte sur l'évolution économique durant la période (1890-1905) que couvre l'ensemble des manifestations réunies sous le nom d'Art nouveau. La disparité même des phénomènes économiques prouve à l'évidence que, s'il y a relation, elle ne peut être qu'indirecte et particulière à une fraction de la bourgeoisie occidentale. Il s'agit là effectivement d'une charnière de la conjoncture économique : la fin d'une période de profonde dépression (1873- ± 1895) et le début d'une nouvelle période de croissance et d'expansion (1895-1914). La dépression, caractérisée par une baisse des prix, une diminution du taux de profit des entreprises, n'en voit pas moins une augmentation de la production, particulièrement dans certains secteurs industriels nouveaux: chimie, électricité. La crise, par contre, est plus nette dans certains secteurs traditionnels comme les charbonnages, la verrerie. Plutôt que d'une crise profonce, il s'agit surtout d'une phase de réorganisation, de réorientation du capitalisme industriel marquée par une tendance à la concentration, à l'augmentation du rôle du capital financier, à l'introduction de nouvelles technologies, à l'augmentation de la productivité. C'est le moment où, à la recherche de nouveaux débouchés, l'Europe occidentale se lance dans une deuxième vague de conquêtes coloniales (la conférence de Berlin de 1885 cherche à donner des règles à ce vaste mouvement). La création de l'Etat indépendant de Léopold II s'inscrit dans ce courant. C'est surtout le moment où les capitaux et les entreprises, à la recherche d'une nouvelle rentabilité, investissent et s'implantent dans le reste de l'Europe, dans le monde entier, beaucoup plus que dans la colonie recherchée depuis longtemps par Léopold II, resté fort isolé dans ce domaine en Belgique. C'est dans cette deuxième voie que s'engouffre le capitalisme financier et industriel belge : les Solvay, Empain, la société Cockerill et bien d'autres. La reprise économique du tournant du siècle profite donc pleinement à l'économie belge, tant dans les secteurs traditionnels et nouveaux que dans l'expansion internationale dont le terrain avait été préparé dans les années 80.

Contrairement aux assertions d'hommes politiques comme le libéral E. Pirmez ou le catholique Beernaert, chef de gouvernement, les conséquences de la crise sont bien plus graves pour les masses populaires (paysans touchés par la baisse des prix agricoles et la concurrence nouvelle des produits importés à bas prix d'Amérique du Nord en particulier, ouvriers touchés par la baisse des salaires mais surtout par le chômage) que pour les détenteurs de capitaux. Si certaines couches de la bourgeoisie, ou certaines catégories de revenus pâtissent de

la crise, d'autres au contraire connaissent de bons moments. Par exemple, durant les années 90, des capitaux investis en Russie peuvent rapporter jusqu'à 20 à 30 % de dividendes annuels (en 1899 on estime à ± 30 milliards de francs belges actuels le montant des investissements belges en Russie).

2°. L'historien marxiste anglais Hobsbawn, dans une synthèse magistrale, L'Ere du capital (Paris, 1978), distingue les premières générations bourgeoises. économes, parcimonieuses, dont le rôle majeur et l'ambition est d'investir, puis, une fois l'accumulation réalisée, de nouvelles générations plus orientées vers la consommation et dont l'idéal culturel était, dans un premier temps, plus tourné vers l'aristocratie, en général vers le passé et les formes devenues conventionnelles de l'art, de l'architecture. La mutation, selon lui, se manifeste dans les années 70 en Angleterre, donc une décennie ou deux plus tard dans notre pays dont le conformisme pesant n'était émaillé que par la violence et la richesse de la polémique clérico-libérale. Ce serait donc dans la dernière partie du siècle qu'apparaît dans la bourgeoisie la tendance plus nette à la consommation et, dans une fraction de celle-ci le souci de modernité. « L'art pour l'art », écrit Hobsbawn, « était encore l'affaire d'une minorité d'artistes romantiques attardés, en réaction contre le caractère profondément politique de l'époque des révolutions, qui avait détruit tant d'esprits créateurs. L'esthétisme ne devient une mode bourgeoise qu'à partir de la fin des années 70. Jusque là, les artistes devaient être avant tout des sages, des prophètes, des moralistes et des maîtres qui dispensaient la vérité ». Pour Hobsbawn, comme pour divers auteurs du catalogue, la parution en 1869 des Chants de Maldoror, de Lautréamont, édités à Bruxelles d'ailleurs, est une des dates-clés du changement d'attitude du monde artistique et littéraire, d'une fraction minoritaire de la bourgeoisie consommatrice.

Il est incontestable que la création successive des revues L'Art moderne, La Jeune Belgique, Van nu en straks, l'existence des groupes qui les sous-tendent, sont autant de signes d'une volonté dans certains milieux intellectuels de rompre avec la torpeur de cette bourgeoisie censitaire fière de sa réussite, brocardée par Baudelaire, plus tard par H. De Man, qui explique en 1911 qu'« elle a joui d'un bien-être trop longtemps nourri d'oisiveté et (qu')à la suite de cette digestion bruyante elle a désappris à penser de sorte qu'elle nous révèle tout particulièrement l'étroitesse de son horizon intellectuel et le matérialisme crû de ses sentiments. » (\*)

De ces milieux peu nombreux mais actifs, H. Pirenne, souvent critiqué mais rarement pris en défaut de lucidité et d'intelligence, explique que « désormais la carrière est ouverte où avec fougue vont s'engager les jeunes bourgeois qui pour obéir à leurs pères, se sont laissés inscrire dans les facultés de droit, car tous sortent de cette bourgeoisie dont ils insultent à l'envi la platitude et les préjugés. Et sans doute, il y a entre leur révolte contre elle et la poussée démocratique sous laquelle cédera bientôt le régime censitaire, une de ces concordances inconscientes que l'histoire constate si souvent sans pouvoir les expliquer. On se refuse à croire que le seul hasard ait fait coïncider la révision de la Constitution avec les premières œuvres de Maeterlinck et de Verhaeren. » (Histoire de Belgique, VI, p. 262).

La pluralité des attitudes culturelles et intellectuelles se retrouve dans l'Art nouveau qui n'est pas d'inspiration unique comme l'a rappelé P. Puttemans mais qui trouve ses sources aussi bien dans le naturalisme que dans l'Art pour l'art, me fait remarquer Paul Aron).

3°. La profondeur de la crise économique et sociale des années 80 explique à la fois la création du Parti ouvrier belge en 1885, qui réunit les associations ouvrières existantes afin de lutter pour le suffrage universel, et la violence de l'émeute sociale qui, réprimée avec force, marque d'une traînée sanglante le sillon industriel wallon au printemps 1886.

Le P.O.B. qui, à sa création, a discuté de l'opportunité de s'ouvrir ou non à la bourgeoisie est, pendant quelques années, un parti presqu'exclusivement ouvrier. Ce n'est qu'à la suite du vote, par les Chambres, de la déclaration de révision constitutionnelle en 1893 qu'une fraction de la bourgeoisie libérale progressiste y rejoint E. Vandervelde (membre depuis 1891). A Charleroi par exemple, le ralliement se fait après les élections de 1894. Victor Horta parle, férocement, de ses « amis libéraux passés au parti socialiste pour y gagner des mandats qu'une stérile opposition doctrinaire leur refusait dans leur parti », remarque injustifiée individuellement mais qui correspond collectivement à la volonté d'un groupe social d'accéder à un moyen de pression politique.

Une série de grèves scandent la lutte pour le suffrage universel (1891, 1893, 1902, 1913); seule la dernière est parfaitement organisée, maîtrisée, conduite par les organismes dirigeants du P.O. dépassé, lors des grèves précédentes, par la combativité des masses ouvrières.

4°. Quels liens existent-ils entre ce mouvement revendicatif important, né de l'infériorité sociale, économique et politique du prolétariat, et l'Art nouveau? Un seul élément, de poids mais isolé : la Maison du Peuple de Bruxelles construite par V. Horta. Par qui celui-ci est-il sollicité? Par les ouvriersadministrateurs de la coopérative bruxelloise? Non. Il l'est par ses compagnons de loge maconnique, Vandervelde, Furnémont, Hallet. Le plan de la construction répond aux exigences de la coopération socialiste (magasins et bureaux) et à celles du parti, nullement aux principes idéologiques de l'architecte qui a mis son génie au service de ces exigences. La mise à l'avant-plan de Serrurier-Bovy est caractéristique. Inventeur d'un mobilier fonctionnel, à produire en série à destination de la classe ouvrière, et qui ne présente aucun caractère d'Art nouveau, il est par ailleurs créateur d'un mobilier qui en a tous les traits : la différence réside dans la clientèle présumée de l'un et de l'autre. Sans mésestimer les idées personnelles des architectes, artistes et artisans impliqués dans la mouvance de l'Art nouveau, il faut bien constater que leur clientèle ne peut être que bourgeoise (nulle part il n'est question - sinon accessoirement - du coût des immeubles, des objets. Quant à la Maison du Peuple, elle a coûté la coquette somme d'environ 120 millions de nos francs actuels). En fait, l'Art nouveau' s'adresse bien à une fraction de la bourgeoisie progressiste, « en quête d'une identité culturelle » comme l'écrivent M. Culot et A. Brauman. En Belgique, il est incontestablement redevable aux relations d'un petit groupe d'hommes partageant, sinon les mêmes idées du moins la volonté d'en débattre et d'arriver à des réformes : démocratisation de la vie politique, réformes sociales, etc. La loge maçonnique n'est pas nécessairement le seul lieu de rencontre : certaines loges sont conservatrices, certains maçons aussi.

Dans cette perspective, il serait intéressant de procéder à une étude sociologique plus poussée de la clientèle Art nouveau, du moins en ce qui concerne l'architecture. Certains catholiques sont-ils concernés, qui, eux aussi, poursuivent un projet de « réforme » de la société et font partie de cette Jeune droite ou de la Fédération démocratique, prudente préfiguration de la démocratie chrétienne? (Cf. l'exemple de l'architecte catalan Gaudi cité par J. Aron). Deux photos publiées dans le catalogue (p. 128) soulignent merveilleusement par contrant les transformations subies par l'hôtel Roger Verstraete (construit par Horta) lors de son rachat par un homme politique conservateur.

En conclusion, l'Art nouveau est incontestablement en rupture avec l'architecture et la décoration classiques de la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle, cossue, cherchant à se rattacher au Moyen Age, à la Renaissance, quand ce n'est pas aux deux, aux modes royales ou impériales. Il l'est beaucoup moins par rapport à son temps, transposant à l'architecture certains traits et apports de l'architecture industrielle (gares, halls des grandes expositions...) par l'utilisation de matériaux nouveaux, fer et verre, l'organisation de l'espace, l'utilisation de la

lumière naturelle. Mais en s'adressant à une clientèle très limitée (tant par le revenu que par l'attitude intellectuelle), il se condamnait peut-être aussi à la disparition à brève échéance. Par contre, les éléments de la décoration Art nouveau influencent des formes d'art plus populaires comme l'affiche ou l'édition. A ce niveau, quelques exemples (affiches, premières pages d'almanachs, de programmes des fêtes du 1er mai) illustrent l'influence subie.

(\*) Le mouvement ouvrier en Belgique, H. De Man et L. De Brouckère, éd. de la Fondation J. Jacquemotte, Bruxelles, 1967, p. 59 (épuisé).

# DE 1900 ... A L'AN 2000

Sous le titre « Dix-neuf-cent », Jacques Meuris consacrait dans le numéro 5 (mars 1981) de la revue *Artribune* (\*), un article sur l'exposition du Palais des Beaux-Arts. Nous en reprenons deux extraits avec son aimable autorisation.

« L'Art nouveau en Belgique, ce ne fut pas rien. L'exposition que l'on vient de voir au Palais des Beaux-Arts le rappelle, en clôturant Europalia. Mais ce « style » consacre aussi une fin avant même qu'une première guerre mondiale vienne perturber tout à fait nos manières de sentir et d'envisager le monde et avant, aussi, que nos mémoires ne s'occultent au point de porter nos sensibilités, depuis bon dix ans, à revenir en arrière, jusqu'à ces horizons début de siècle précisément, à la faveur d'un « rétro » qui est peut-être, il est vrai, la sanction de nos propres défections décoratrices, dont attestent les déficiences de l'architecture « toutes boîtes » et aussi le design industriel se sclérosant en son

purisme même. (...)

Jacques MEURIS.

» Je ne prêche pas. Mais la « laideur 1900 », le style « nouille » et les « délires » (on l'a dit et c'est tout de même important les délires!) qui en découlèrent au niveau formel attirent, me semble-t-il, moins la tendresse avec laquelle on vénère volontiers le passé dans les sociétés inquiètes, qu'ils ne donnent l'état d'un instant, une sorte de triomphe de la bourgeoisie sans doute éclairée — et qui ne l'est plus guère, en ces domaines — et l'aboutissement de la lutte certainement inégale entre les derniers recours « écologiques » des arts appliqués et une production dont la vocation était déjà d'être « de masse ». Sans doute celleci n'a-t-elle pas encore, aujourd'hui, résolu ces conflits qui, dans le fond, se situent au niveau des rapports entre l'homme et la machine (pour être court). c'est-à-dire des rapports entre la société et ses œuvres — si tant est que ce genre de problèmes se résolvent jamais. Ce n'est pas mal, on en conviendra, qu'une manifestation qui se voulait probablement surtout « artistique » conduise là, à réfléchir à cela au moment même où la question est revivifiée par d'autres innovations dont il est évident que, sociologiquement ou sociétairement, on ne sait trop bien comment les appréhender. Il le faudra pourtant. Et ce n'est pas, cette fois, « une autre histoire ».

<sup>(\*)</sup> Rue Gachard 73, 1050 Bruxelles (tél. 02/647.95.08).

# Langage et idéologie

Positions théoriques et conséquences pédagogiques (\*\*)

La thèse du **déficit** linguistique des enfants de milieux socioéconomico-culturels défavorisés est assez largement répandue parmi la communauté enseignante. Les maîtres sont d'ailleurs invités à en tenir compte dans leur pratique professionnelle. C'est ainsi qu'on peut lire dans une brochure émanant du Ministère de l'Education Nationale que l'une des finalités de l'enseignement à l'école maternelle est de « compenser les déficits linguistiques dus au milieu d'origine » (1). On y parle notamment de « bain de langage correct » pour les enfants issus des milieux défavorisés et l'on sous-entend donc que les milieux défavorisés parlent un langage incorrect que l'école devra corriger.

L'opération idéologique apparaît ici clairement : le pouvoir d'Etat (le ministère) assigne à l'un de ses appareils idéologiques, l'école, la tâche d'uniformiser (2) le langage des enfants sur la base d'un modèle implicite, celui des classes favorisées qui baignent dans le langage correct. A cette fin, depuis quelques années, la Belgique développe une pédagogie de compensation précoce du caractère généreux de laquelle il est souvent malvenu de douter. N'est-il, en effet, pas noble d'aider les « défavorisés »? Or, la thèse du déficit est pourtant remise en cause par les travaux de certains chercheurs — et cela me semble heureux, d'autant plus qu'elle peut, dans certains cas, mener à des positions néo-marristes. Est en effet néo-marriste, toute position impliquant la thèse des deux langues (bourgeoise et populaire). Un ouvrage fort prisé par les enseignants progressistes me semble ne pas échapper à cette attitude linguistique : je veux parler de l'Ecole capitaliste en France (3) dont l'une des thèses est précisément que l'école ne parle pas aux enfants du peuple leur langue maternelle.

<sup>(\*)</sup> Membre du Groupe de recherche pour une approche marxiste des textes (GRAM-textes). Voir C.M. n° 49, novembre 1978.

<sup>(\*\*)</sup> L'utilisation faite ici du terme idéologie renvoie au concept défini par Althusser dans « Idéologie et Appareils d'Etat », Positions, Editions Sociales, 1976. On reprend aussi l'opposition « Science/Idéologie », telle que l'a approchée Pierre Gillis, in Cahiers Marxistes. n° 85, juin 1980, pp. 20-32.

#### DE QUI PARLE-T-ON?

En fait, beaucoup d'études de socio- et de psycholinguistique se fondent sur une théorie sociale souvent fort peu élaborée. La confusion terminologique qui mène à l'identification peuple/classe ouvrière en est l'un des révélateurs. L'exemple classiquement cité de ce type d'erreur est celui de P. Encrève qui, traduisant le sociolinguiste américain W. Labov, rend upper middle class par bourgeoisie. Dans le même ordre d'idée, quel est le critère qui permet de définir un milieu socio-économiquement favorisé? Ces problèmes sont réels et trop souvent résolus au coup par coup, par chaque chercheur individuellement. Ces errements terminologiques recouvrent tout un débat théorique, socio-économique, qui a ses conséquences sur la façon de mener des recherches en sciences humaines et surtout, sur la manière de les interpréter et de les expliquer. Il convient de ne pas le perdre de vue et le moins qu'on puisse faire en ce domaine, est de s'interroger sur la signification de la terminologie utilisée.

# DITES « DIFFÉRENCE », NE DITES PLUS « DÉFICIT »

Il est désormais traditionnel, en socio-pédagogie, de se référer aux travaux de Bourdieu et Passeron (4). Ceux-ci ont établi avec conviction l'inégalité des chances face à l'école. Ils montrent comment tout se passe comme si l'école valorisait un « capital culturel » dont l'« accumulation primitive » se serait effectuée en dehors d'elle.

L'aspect linguistique de cette valorisation différentielle a fait l'objet de nombreuses études. Celles de Bernstein sont célèbres (5). Je n'en parlerai cependant pas ici, car elles retombent finalement sur une certaine dichotomie langagière selon les milieux. Ma préférence ira aux travaux du C.I.E.L.E. (6). Pour cette équipe, l'étude de la différenciation linguistique selon les classes sociales renvoie nécessairement au problème de l'acquisition du langage, d'où ses travaux interdisciplinaires réunissant linguistes, psychologues et pédagogues (7). Dans leur optique, il est évident qu'une différenciation sociale existe dans le langage de l'enfant, tout comme il est évident qu'elle persiste au cours de l'évolution de l'enfant. Mais l'origine de cette différenciation ne se trouve pas dans le processus d'apprentissage, de même qu'il semble que son explication ne soit pas d'ordre psycho-physiologique (8).

L'équipe du C.I.E.L.E. a dès lors tenté, au travers d'une expérimentation, une approche intégrative, fonctionnelle et en situation du langage d'enfants de milieux sociaux contrastés. Elle s'est notamment interrogée sur ce « que veut dire qu'un enfant sait mieux parler qu'un autre? ». Le linguiste F. François y apporte une réponse en termes de différences (9). c'est ainsi qu'il distingue dans l'interprétation des résultats de son expérience, trois cas de différenciation :

- a) les différences superficielles : elles n'ont aucun rapport avec « l'efficacité linguistique ». Exemples : les particularités morphologiques et phonétiques (un avocat bruxellois peut sans grande difficulté comprendre un ouvrier au fort accent borain);
- b) les stratégies linguistiques fortement équivalentes : dire le garçon, il vient, le garçon vient, il y a un garçon qui vient s'équivaut séman-

tiquement, et l'une formule n'est ni meilleure ni pire qu'une autre — même si les stratégies énonciatives diffèrent quelque peu, comme dans le cas de la relativisation de la venue (qui vient).

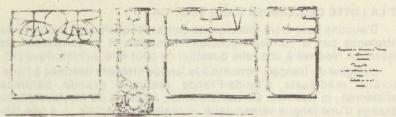
c) les différences non hiérarchisables, même si elles ne sont pas strictement équivalentes sur le plan du contenu communiqué. Exemple : la maman fait des courses et la maman entre dans une épicerie.

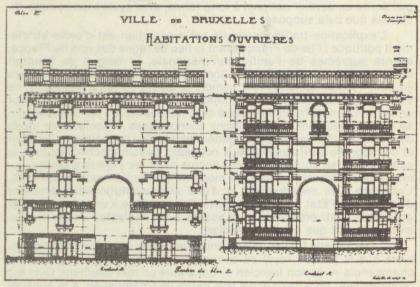
# UNE DÉFINITION IDÉOLOGIQUE DE LA NORME

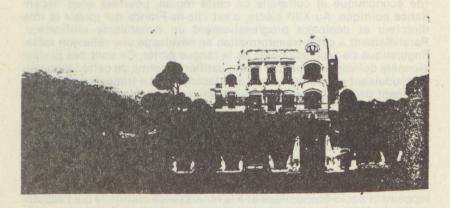
Frédéric François note par ailleurs que « si différences il y a, elles ne concernent justement pas l'acquisition des structures de base de la langue telles que les ont isolées les linguistes » (10). Les principes de base du système linguistique s'acquièrent aussi bien par les enfants de la haute bourgeoisie que par ceux du prolétariat. Des différences apparaissent néanmoins dans les pratiques langagières qui mettent en œuvre ces structures de base. Le décollement idéologique s'opère, selon moi, dès lors que se bâtit un système de représentations valorisées d'un point de vue de classe ou de groupe social sur les différences de pratiques linguistiques qui distinguent les locuteurs selon leur origine sociale.

L'un des lieux de cette différenciation idéologique est sans conteste l'appareil scolaire. L'école peut en effet mettre — ou ne pas mettre — l'accent sur telle ou telle pratique en la valorisant au détriment d'autres. C'est notamment ainsi que s'établit et se perpétue une « norme » linguistique; entendez : un usage prétendu « bon » auquel tout locuteur est appelé à se conformer sous peine de se différençier. Tel est probablement le modèle pédagogique linguistique, auquel la plupart de ceux qui sont passés par l'école ont été soumis. C'est la pédagogie du « dites ceci et ne dites pas cela ».

Quand elle se développe en situation socialement contrastée mais aussi dyglossiquement marquée (concurrence de deux langues: français/néerlandais ou wallon/français), cette pratique ne peut que conduire à la reconnaissance d'indices de différenciation pourchassés férocement. Songeons — pour citer un cas de dyglossie — aux belgicismes dont la «chasse» constitue un beau succès national de librairie (11). Relève aussi de cette même démarche idéologique normative. l'organisation de la fameuse « quinzaine du bon langage ». Son principe est simple: monopoliser les mass media afin d'attirer l'attention du public sur des usages à proscrire parce que, le plus souvent, marqués socialement ou régionalement. Le mythe d'une communauté linguistique francophone unifiée et monolithique est ici sous-jacent en permanence et l'on ne peut que regretter de voir s'y associer des journaux progressistes. Car enfin, pourquoi déconseiller, pour ne citer que des exemples d'une campagne récente, brosse au profit de balai, si la plupart des Belges sont d'accord pour faire correspondre à ce signe linquistique un référent constitué d'un long manche auquel est fixé un faisceau de brindilles? Idem pour chercher des misères, au lieu de chercher querelle; attraper un cigare, au lieu de recevoir un savon? Pourquoi proscrire avoir bon et accepter avoir chaud? Je m'arrête ici; les exemples sont légion et la seule réponse que l'on m'objectera tiendra en ces quelques mots : « C'est la Langue qui l'exige! ».







En haut : P. Hankar, projet pour les magasins Senez à Anvers (détail), 1899. Au centre : E. Hellemans, projet d'habitations ouvrières à Bruxelles, rue Blaes, 1912. En bas : G. Henderick, projet du château Lummerzheim à Wondelgem, 1906.

# ET LA LUTTE DE CLASSES DANS TOUT ÇA?

D'aucuns pourraient toutefois se demander quels sont les rapports entretenus par la norme linguistique française et la domination de classe. La réponse à une telle question ne peut être qu'historique (12).

L'origine du français remonte à la langue littéraire destinée à l'aristocratie médiévale d'Ile-de-France (actuelle grande banlieue parisienne): le francien. On assiste ainsi, au cours du Moyen Age, au passage d'une langue vernaculaire — orale et dialectale — à une langue écrite au devenir national à long terme, avec toutes les complexifications que cela suppose.

L'explication traditionnelle de cette évolution est d'ordre strictement politique: l'Ile-de-France étant le lieu de règne des rois de France, agents suprêmes de l'unification nationale, la langue de l'endroit devint, de fait, la langue de la nation. Mais ces conditions extrinsèques (et non, « extralinguistiques », comme le disent certains linguistes) ne suffisent pas à expliquer la domination tendancielle d'un dialecte sur un autre. Charles Parain remarque avec justesse que « les dialectes qui se sont formés dans les conditions économiques et sociales du mode de production féodal ont perdu généralement leur capacité de s'enrichir et de répondre suffisamment aux nouveaux besoins technologiques et culturels qui se sont rapidement accrus avec les premiers développements des éléments mêmes du mode de production capitaliste » (13). L'absence d'un encadrement et d'une aide institutionnelle émanant d'un pouvoir d'Etat — même en formation — alliée à une assise démographique relativement faible, a assuré à ces dialectes un enrichissement plus lent que celui du francien.

Ce processus fut lent et non uniforme. Ainsi, aux XIe et XIIe siècles, alors que le pouvoir royal se consolidait peu à peu, c'est le dialecte champenois — et non francien — qui a joué un rôle directeur. Ceci est probablement lié à l'existence des foires de Champagne, à la supériorité économique et culturelle de cette région, pourtant sous dépendance politique. Au XIIIe siècle, c'est l'Ile-de-France qui jouera le rôle directeur et déploiera progressivement un dynamisme unificateur. Parallèlement à cette transformation se développe une réflexion métalinguistique de professionnels de la langue écrite. Ce sont ces professionnels qui vont en quelque sorte justifier la norme de cette langue en en produisant une réflexion surtout descriptive. Le français va progressivement devenir la langue administrative nationale, par la volonté du pouvoir d'Etat central aux mains de François Ier : c'est l'édit de Villers-Cotterêts (1539) qui prescrit l'usage exclusif du français dans les actes juridiques. Ceci eut pour effet, à moyen terme, de battre en brèche la prépondérance du latin et des dialectes d'Oïl (nord de la loire) et d'Oc (globalement, sud de la Loire). Le XVIe siècle apparaît bien être d'une importance fondamentale pour le français qui y assure sa domination. Il connaît alors un enrichissement lexical sans précédent — lié au développement socio-économique et à la renaissance culturelle qui l'accompagne. Le XVIIe siècle verra la stabilisation syntaxique de la langue et la création par le pouvoir d'Etat (Richelieu, 1635) d'une institution gardienne de la « pureté » linguistique du français : l'Académie française, chargée d'élaborer le Dictionnaire de l'Académie. La Révolution de 1789

fera de l'idée d'unité nationale, un mot d'ordre directeur et mobilisateur. Celle-ci pénétrera la conscience populaire française. La langue commune en deviendra l'indice. Mais il ne faut toutefois jamais perdre de vue la lutte menée par les couches sociales en position tendanciellement hégémonique pour, d'une part, produire leurs propres intellectuels organiques et, d'autre part, s'allier des franges d'intellectuels traditionnels (14). Ainsi, Kaminker et Baggioni (15) remarquent qu'« en 89, la nouvelle classe dominante n'aura pas à changer la Norme qu'elle contrôle depuis longtemps, mais simplement à l'adapter aux besoins nouveaux (élaboration d'un français élémentaire pour la diffusion de masse) ». Cette diffusion de masse se fera notamment par l'armée et surtout par l'école, devenue obligatoire à la fin du XIXe siècle et aura été préparée puis accompagnée par un intense travail linguistique (élaboration de grammaires et de dictionnaires).

C'est ainsi que s'est peu à peu forgée une norme linguistique française, expression de « couches linguistiquement hégémoniques », comme dit J.B. Marcellesi, et aspect de la lutte pour l'hégémonie culturelle au sein d'une formation socio-économique.

#### MAIS LA BELGIQUE N'EST PAS LA FRANCE ...

En tant que francophones de Belgique, nous sommes cependant en droit de nous interroger sur la valeur à accorder à une telle description pour notre cas spécifique. En effet, depuis 1789, les sujets français vivent dans une permanente idéologie de représentation de la France. Cette « certaine idée » de la France est diffusée par tous les appareils idéologiques d'Etat et imprègne la totalité du corps social français. L'une des composantes de cette idéologie est sans conteste le sentiment de posséder sa langue — au double sens de la connaître et d'en être le propriétaire. Ceci, pour une langue aussi régentée par la norme que l'est le français (ce qui n'est pas le cas de l'anglais, par exemple), doit certainement jouer favorablement quant à la qualité des productions langagières : cette fameuse « facilité à s'exprimer » de nos voisins du Sud.

Or, on constate qu'il n'existe en Belgique aucun sentiment national comparable (et la conscience wallonne ne joue pas — pas encore peutêtre? — ce rôle). On relève aussi, à des niveaux culturels égaux, une lendance chez les Belges à s'exprimer relativement moins facilement que chez les Français. Y a-t-il un lien entre ces deux constatations? D'est possible, mais aucune étude n'a été menée jusqu'à ce jour. En revanche, ce qui est certain, c'est la quasi-constante évaluation normative qui est posée sur notre langue, en France, comme en Belgique.

# VERS UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE DE LA NORME

A l'opposé de l'attitude normative, idéologiquement marquée, ci-dessus décrite et expliquée dans son fonctionnement historique, il est possible de distinguer avec Frédéric François, la **norme** de la **surnorme**.

La norme serait « l'ensemble **optionnel** des différentes stratégies lexicales, syntaxiques et discursives nécessaires pour accomplir une tâche donnée » (16). Cette définition a le mérite d'intégrer la situation de

communication et ne détermine donc plus abstraitement LA norme. Elle permet en fait de concevoir une pluralité de normes, relatives à la pluralité des situations de communication.

La surnorme, quant à elle, désignerait l'ensemble des phénomènes de contraintes, c'est-à-dire « toutes les attentes qui ne correspondent pas effectivement à l'accomplissement de la tâche considérée » (17). C'est ainsi qu'on peut ranger dans la surnorme la plupart des faits prétendument normatifs (au sens de la norme de type idéologique définie ci-dessus).

Toutefois, la distinction norme/surnorme ne fonctionne que dans le cas d'existence de « moyens linguistiques équivalents » ou lorsqu'« on mélange des exigences effectives (...) et d'autres qui ne le sont pas (...) » (18). Or, nombre de situations de communication ne permettent pas d'établir une norme univoque. Voici un bel exemple d'une telle situation : le débat qui eut lieu en 1945 à la Chambre et que Julien Lahaut, député communiste, résuma ainsi : « Le député Buset a réclamé l'abdication, L'honorable M. Devèze s'est écrié à cette tribune : Quand on ne peut plus être un grand roi, on peut encore être un grand homme. Le Ministre Spaak, reprenant les paroles de Chateaubriand a dit : Sire, votre fils est notre roi. Que cela signifie-t-il, traduit en langage populaire franc et direct, sinon : Sire, allez-vous en! ». Quatre stratégies différentes pour un même contenu informatif; laquelle est LA meilleure? Aucune. Où est LA norme? Il n'y en a pas. Dans de telles situations, la distinction norme/surnorme n'est pas pertinente, car elles sont plurinormées ou, plus exactement, dépourvues de norme unique. L'une des tâches de la linguistique contemporaine est d'inventorier ces situations et les conduites linguistiques qu'elles impliquent. A cette fin, il importe de tenir compte de la facon dont les locuteurs, agents sociaux, se représentent leurs interlocuteurs et les différentes situations de production langagière. Une théorie matérialiste dialectique de la communication sociale - puisque c'est de cela qu'il s'agit - pourra, à mon sens, tirer grand profit des conceptions du linguiste Michel Pecheux, dont la diffusion a été desservie par leur complexité (19).

## TRANSFORMER L'INSTITUTION SCOLAIRE

Sur le plan pédagogique, ces quelques réflexions devraient mener à une pratique différente de l'enseignement de la langue. Celle-ci seraità l'opposé du « laissez-les parler », variante linguistique de la pédagogie non-directive. Il faut ici être clair : pour poser et interroger le réel dans le but de le transformer, il faut théoriser; c'est-à-dire, refuser à la fois le dogmatisme et le sensationnalisme éclectique. L'un des inconvénients de la thèse du déficit socio-culturel était qu'elle passait sous silence le rôle et le fonctionnement de l'institution scolaire (20). On a montré qu'il fallait lier performances linguistiques, milieux sociaux d'origine et modèle socio-culturel de référence, afin d'élaborer des schémas de réalisation verbale diversifiés. Le but à long terme est la mise sur pieds d'une théorie des formations discursives. Mais dès aujourd'hui, il importe de prendre en considération les différences langagières en rapport avec les différences de situation de communication.

En effet, ce n'est qu'en luttant pour un autre mode d'existence de la norme — instance **nécessaire** de socialisation — qu'on parviendra à démocratiser l'école et le rapport des enfants au langage qu'elle leur parle. La classe de langue doit ainsi aider l'enfant « à saisir la spécificité d'une situation de communication et à en déduire les nécessités qui pèsent sur la structuration des énoncés (et) les choix lexicaux » (21). Cela conduira inéluctablement à englober dans le corpus d'enseignement des discours de types de plus en plus diversifiés, en même temps que se poseront des questions de méthodes d'analyse propres à chacun d'eux.

Et comme changer les contenus d'un enseignement n'a de sens que si l'on change simultanément de démarches (22), il faudra trouver des modes de travail pédagogique différents. Les enseignants de lanque devront abandonner définitivement le mode transmissif (où le maître détient le savoir et le pouvoir et où l'élève est un objet à façonner) ainsi que le mode incitatif (dans lequel domine la pédagogie nondirective avec toute sa mauvaise conscience vis-à-vis du rapport savoir/pouvoir et sa conception dangereuse, car mythique, d'un élèvesujet, détenteur d'un savoir et d'un pouvoir totaux). Une démarche d'enseignement empruntée à la linguistique peut s'adapter parfaitement — à condition de le vouloir — à un mode de travail pédagogique appropriatif dans lequel le caractère faussement familier du concret aura disparu pour « faire place à une véritable connaissance du réel (la langue, pour ce qui nous occupe), et contribuer peut-être à le modifier s'il est possible de porter l'action sur ses déterminations qui sont à la fois de l'ordre de la nature et de celui de la culture, inséparablement liés » (23). Concrètement, cela signifie que le traditionnel cours de grammaire pourrait se transformer en un apprentissage des processus de la communication orale et écrite, intégré dans un vaste projet pédagogique ne scindant plus artificiellement grammaire, littérature, rédaction, etc. (24).

Il serait toutefois vain de s'illusionner sur la généralisation à court terme d'un tel changement, lequel exige une formation linguistique des enseignants. Or, une telle formation fait aujourd'hui, le plus souvent, défaut. Dans cette perspective, une politique progressiste de l'enseignement se doit de l'exiger.

# DE LA THÉORIE A LA PRATIQUE : PERSPECTIVES

- a) La distinction langue/idéologie doit être nette; il n'y a pas de langue de classe.
- b) Il existe cependant des **différences** d'utilisation de la langue, selon les milieux sociaux mais aussi selon les situations discursives : on n'utilise pas la langue de la même façon selon qu'on parle à un patron ou à un collègue, à un adulte ou à un enfant, selon qu'on argumente ou qu'on décrit.
- c) La langue n'est donc pas un processus uniforme. Vouloir l'uniformiser n'est pas une attitude fondée scientifiquement et, partant, relève d'une tentative idéologiquement marquée.
- d) Un point de jonction entre faits linguistiques et faits idéologiques me semble être la surnorme dans la mesure où il est fréquent

qu'un groupe social profite d'une position dominante ou hégémonique pour imposer certaines contraintes linguistiques à l'ensemble d'une communauté linguistique.

- e) Un combat pédagogique est donc à entreprendre contre la surnorme. On peut, par exemple, se demander ce qui fonde un enseignant à obliger ses élèves à proscrire des formes comme :
- le chien, IL court dans le jardin; à répondre obligatoirement à une question par une phrase entière en sanctionnant des dialogues tels que celui-ci:
  - . lequel veux-tu?
- pas le bleu; le rouge;
   et à constituer sur de tels raisonnements des systèmes de valeurs qui permettront de distinguer le bon élève du mauvais.

Si nous nous remémorons nos années d'école, nous v avons tous été imprégnés de ces systèmes de représentation qui valorisent telle ou telle stratégie discursive au détriment d'autres sans que ne soit jamais posé le problème de l'efficacité pratique de chacune d'elles dans des situations de communication particulières. Les stratégies ainsi censurées par l'école sont nombreuses (redondance des liaisons, reprise du sujet, tour à renvoi, tour à intonation ...). Une telle censure suppose la définition d'une vérité de langage indépendante des rapports d'énonciation (25), alors que l'idéal pédagogique vers lequel il faut tendre est l'enseignement de l'individuation linguistique telle que la définissent J.B. Marcelessi et B. Gardin, à savoir « l'ensemble des processus par lesquels un groupe social acquiert un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe » (26). Plutôt que de compenser un déficit inexistant, il faut éduquer à la différence, initier l'enfant à la maîtrise d'un nombre de codes toujours plus grand, régis par des situations les plus diversifiées. Il faut viser à l'acquisition d'une « grammaire de la communication » et d'aptitudes à l'adaptation linguistique aux autres et aux contextes.

- f) Dans la mesure où les productions langagières autorisent l'élaboration de systèmes de représentation, elles sont aussi productrices d'idéologie. C'est pourquoi des recherches de plus en plus nombreuses sont menées sur les rapport idéologie/pratiques langagières et ce, sous un double aspect :
- comment se réfractent à l'intérieur des usages linguistiques, les contradictions entre classes et/ou groupes sociaux;
- 2. comment des usages linguistiques différents produisent des effets idéologiques différents.
- g) On peut enfin conclure avec la proposition de Marcelessi-Gardin de « considérer la faculté linguistique (le « pouvoir-parler ») comme un outil, l'activité linguistique (la production de discours) comme un travail humain et le reflet de l'activité linguistique la conscience linguistique, objet de l'enseignement des langues comme une connaissance, plus ou moins idéologisée et empirique, ou scientifique » (27).

L'enseignement de la langue maternelle, dans une perspective

minimaliste (tel qu'il existe aujourd'hui), met en pratique la faculté linquistique des enfants sur base du plus petit commun dénominateur de leur activité linguistique, afin de promouvoir un type unique, normalisé, de conscience linguistique et d'assurer ainsi la pérennité du groupe social linguistiquement hégémonique. Un consensus minimum s'établit cependant sur une telle activité linguistique reflétée : les règles de la syntaxe française, même telles qu'elles sont enseignées aujourd'hui, n'engendreront jamais des phrases javanaises, même dans la bouche d'un fils d'ouvrier. Or, on a montré que ce consensus a été obtenu parce qu'au cours des siècles, via l'obligation scolaire notamment, une certaine représentation de l'activité linquistique a été érigée en modèle normatif. Mais peu d'élèves s'y reconnaissent pleinement, ce qui constituerait l'une des causes linguistiques des échecs scolaires si nombreux dans notre système actuel (28). Face à cette situation, un enseignement progressiste se doit d'étendre la gamme de ces représentations dans l'institution scolaire, afin d'accroître le degré d'adéquation entre l'activité linguistique objective et son reflet subjectif. L'enjeu est immense et participe d'un réel processus de démocratisation de l'enseignement.

<sup>(1)</sup> La réforme de l'enseignement préscolaire — Le langage, Bruxelles, Ministère de l'Education Nationale et de la Culture Française, 1974, p. 15.

<sup>(2)</sup> Ibidem, p. 37 : « En vue de conduire chaque enfant vers un niveau plus unifié, vers un langage qui est celui du groupe (...) ».

<sup>(3)</sup> Baudelot, Ch., Establet, R., L'Ecole capitaliste en France, Paris, Maspéro, 1971.

<sup>(4)</sup> Bourdieu, P., Passeron, P., Les Héritiers, Paris, Ed. de Minuit, 1964; La Reproduction, ibid., 1970.

<sup>(5)</sup> Bernstein, B., Langage et classes sociales, Paris, Ed. de Minuit, 1975.

<sup>(6)</sup> Centre inter-universitaire d'étude du langage de l'enfant, groupe de chercheurs français.

<sup>(7)</sup> Voir à ce sujet une étude très intéressante du C.I.E.L.E., « Langage et classes sociales : une étude transversale », publiée dans *Psychologie et éducation*, Revue de recherches du laboratoire associé au C.N.R.S., n° 259, n° 4, vol. II, Toulouse, déc. 1978.

<sup>(8)</sup> Voir la contribution de Jean Simon, « Les facteurs de différenciation linguistique », Psychologie et éducation, op. cit., pp. 9-17.

<sup>(9)</sup> François, F., in Psychologie et éducation, op. cit., pp. 23-24.

<sup>(10)</sup> Ibidem, p. 24.

<sup>(11)</sup> Le choix même du mot belgicisme connote une attitude hypernormative; on lui préférerait belgisme: usage particulier du français de Belgique, dégagé de toute notion de faute inhérente au suffixe cisme. Il y a des belgismes, comme des québéquismes, des helvétismes ...

<sup>(12)</sup> L'article de Kaminker, J.P. et Baggioni, D., « La norme, gendarme et bouc émissaire », La Pensée, n° 209, janvier 1980, pp. 50-63 est très convaincant sur ce point.

<sup>(13)</sup> Parain, Ch., « Une voie d'approche pour le problème de la culture nationale française », La nouvelle critique, n° 95, juin-juillet 1976, p. 32.

<sup>(14)</sup> Distinction établie par Gramsci; voir *Gramsci dans le texte*, Paris, Editions Sociales, 1975, pp. 597-608. En gros, l'intellectuel traditionnel est celui qui par sa formation est attaché aux idéaux de progrès et de liberté; l'intellectuel organique appartient à une couche d'intellectuels étroitement liés à l'émergence hégémonique d'une nouvelle classe sociale dont ils fondent en quelque sorte, la cohésion idéologique. Marc Rayet a fait une présentation plus détaillée de ce problème dans les *Cahiers Marxistes*, n° 28, octobre 1976, «L'université: une crise dans la crise », pp. 58-60.

<sup>(15)</sup> Kaminker, J.P. et Baggioni, D., op. cit., p. 57.

<sup>(16)</sup> François, F., op. cit., p. 29.

<sup>(17)</sup> Ibidem, p. 29.

<sup>(18)</sup> Ibidem, p. 30.

- (19) Pecheux, M., Analyse automatique du discours, Paris, Dunod, 1969 (surtout le ch. II); « Mises au point et perspectives à propos de l'A.A.D. », par M. Pecheux et C. Fuchs, Langages, n° 37, mars 1975; lire aussi la présentation critique faite par Jacques Coulardeau, dans « Pour une linguistique formelle; Notes de recherches », Les Cahiers du centre d'étude et de recherches marxistes, Paris, n° 126, 1976, pp. 41-49.
- (20) Sur l'hypothèse erronée du déficit socio-culturel en matière de langage, lire l'ensemble des travaux de Michel Brossard, fondateur du C.I.E.L.E. et notamment ses articles dans *La Pensée*, n° 147, 165, 190.
- (21) Kaminker, J.P. et Baggioni, D., op. cit., p. 62. Voir aussi Esperet, E., « L'étude des différences sociales dans les pratiques linguistiques scolaires », *Psychologie et éducation*, op. cit., p. 20.
- (22) Ceux que ceci intéresse liront avec profit les actes du Colloque de Cerisy d'août 1979 : « Pour un nouvel enseignement du français », numéro spécial de la revue *Pratiques*, Metz. déc. 1980.
- (23) Lesne, M., Travail pédagogique et formation pour adultes, Paris, P.U.F., 1977, p. 123.
  - (24) Pratiques publiera prochainement un numéro consacré à ces problèmes.
- (25) Je renvoie à J.C. Chevalier, « Idéologie grammaticale et changement linguistique ; note », Langages, n° 32, déc. 1973, pp. 115-121.
- (26) Marcelessi, J.B., Gardin, B., Introduction à la socio-linguistique; la linguistique sociale, Paris, Larousse, 1974, p. 231.
  - (27) Ibidem, p. 251.
- (28) Michel Brossard remarquait, il y a peu, qu'« on a trop souvent interprété un échec comme la marque d'une incapacité (linguistique ou cognitive) et non comme une difficulté à identifier les différentes contraintes sociales qui caractérisent la tâche [scolaire]. Et cette identification des contraintes qui caractérisent la tâche passe probablement par une identification des attentes du maître », note encore M. Brossard, in « Situation et signification approche des situations scolaires d'interlocution », communication au Colloque « Langage et acquisition du langage », Mons, septembre 1980, à paraître dans la Revue de Phonétique Appliquée.

#### A LIRE AUSSI DANS LES C.M.

Didier Dupont : « Langage et idéologie : aperçu historique de la question (n° 89, décembre 1980)

Paul Aron, Didier Dupont, Jean-Marie Rosier:

« Pour un autre usage des manuels littéraires » (n° 81, février 1980).



## Aux Propagandistes par le Chant!

Notré programme : La chanson est un des meilleurs véhicules de l'idée. Le livre ne parle qu'à celui qui vient le chercher ; la chauson va

l'idée. Le livre ne parle qu'à celui qui vient le chercher; la chauson va chercher l'houme. Elle est puissamment vulgarisatrice. Elle est du peuple, elle a l'orcille du peuple. Née sous le toit familial, elle circule dans l'atelier, se glisse dans la caserne, s'envole aux champs. Un beau jour elle éclate sur la place publique et devient un hymne.

Selon-le jour et l'heure, elle est le chant de joie eu de tristesse, elle est la familière romance, ou l'élégie, ou l'ode, ou la légère chansonnette. Son domaine, c'est tont ce qui est essentiellement et largement humain: le travail, la science, les arts, le progrès, la solidarité, la fraternité des hommes et des peuples, la paix universelle à veoir, la nature et la vie, la jeunesse, la joie, l'amour, le bonheur de tous, rêve idéal aujourd'hui, ferme espoir demain: void ce que nons voulons.

Nous aurous des chansous que jours de fête, au loyer, en classe, à la promenade, au travail, aux son ées familiales, daus les banquets des cerparations, aux réunions privées ou publiques. La souvent, la simple parole d'un seul paraît d'abord froide et nue, un chant entonné par tous échanfe l'audiorire, communique un ébranlement sympathique et fait vibrer les cœurs à l'unisson : la semence de la parole tombe alors fait vibrer les cœurs à l'unisson : la semence de la parole tombe alors sur un terrain prétaré. Les mots s'évanouissent, l'idée s'éloigne dans de souvenir : un refrain, qu'on n'oublie jamais, qui revient au tœur et sur les lèvres à chaque instant du jour, rappelle tout un monde de sentiments et de pensées.

Nous faisons appel au concours des artistes, poètes et musicions. Il n'est pas de matière plus large et plus helle, plus libre, plus dig le tle les inspirer. LE COMITÉ.

Éditeur : JOSEPH MILOT

Bruxelles, 35, rue des Sables, 35, Bruxelles.

Pr les groupes et les vendeurs 3 fr. le cent, contre mandat ou timb.-peste

# EN DIAGONALE

## THÉRAPIES FAMILIALES, SANTÉ MENTALE ET LUTTE DE CLASSES

Le Congrès international des thérapies familiales et pratiques de réseaux, organisé à la fin mars à Bruxelles par l'Institut d'Etudes de la famille et des systèmes humains, a attiré un millier de psychiatres, antipsychiatres, psychologues, assistantes sociales, sociologues, paramédicaux, ainsi que des praticiens connus pour leur expériencedans des quartiers et institutions, des psychanalystes, généticiens, biophysiciens, chimistes, philosophes... La mise sur pied d'un tel congrès est en soi une sorte de révélateur des questions de plus en plus posées par la thérapie familiale.

Celle-ci n'est pas une technique neuve. Elle est apparue il y a une trentaine d'années aux U.S.A., lorsque des thérapeutes ont commencé à se rendre compte que quand un membre d'une famille, après traitement, allait mieux, il pouvait arriver qu'un autre membre aille moins bien tant que certains problèmes à l'intérieur de la famille ou du couple restaient non résolus. Et comme l'a dit Mony Elkaim, inspirateur du congrès, les thérapeutes familiaux ont commencé à essayer de comprendre les problèmes des gens dans le contexte où ils vivaient en ne se demandant plus « qui fait quoi à qui? » mais plutôt « qu'est-ce qu'ils font ensemble? ». Cette approche permettait de comprendre ce qui se passait dans un SYSTÈME familial en termes de structures qui piègent toutes les personnes concernées. Le thérapeute tentait alors d'intervenir beaucoup plus sur les contextes qui avaient permis l'apparition et le maintien du problème que sur l'individu considéré désormais comme « le patient désigné ».

Aujourd'hui, cette méthode qui s'appuie sur la théorie des systèmes, et est différente de l'approche psychanalytique basée, elle, sur l'inconscient individuel, s'est largement répandue aux U.S.A. et en Europe. Mais progressivement des questions sont apparues: le symptôme familial n'est-il pas lui-même le symptôme du contexte socio-professionnel et économique où il surgit? Et l'intervention « familiale » du thérapeute ne s'exerce-t-elle pas de manière réductrice sur un cadre dès lors piégé? Auquel cas, comme il en a été question lors du congrès, il faudrait pouvoir réorganiser l'outil de travail et donc l'intervention thérapeutique en tenant compte des paramètres qui vont de la petite enfance au socio-économique en passant bien sûr aussi par la famille.

Comme on peut l'imaginer, ce genre de questions en posent d'autres. Comme celles de la confrontation des diverses grilles explicatives qu'elles soient analytiques, systémiques ou autres. Comme aussi celles de l'éternelle dispute entre les « psy » qui affirment la primauté du psychologique et se refusent à faire « de la » politique, et les « po » qui postulent la primauté du politique pour expliquer la « véritable » dimension des problèmes des gens.

Autre question induite par les précédentes : les thérapeutes ne seraient-ils que des marchands de bonnes relations humaines chargés d'assurer la « tranquillité » et de normaliser les groupes auxquels ils s'adressent?

En fait, comme le soulignait le sociologue Robert Castel, la thérapie familiale peut être interprétée en tant que symptôme de l'insuffisance TECHNIQUE à la fois des modèles technocratiques liés à l'objectivisme médical (notamment chez les adeptes des thérapies comportementales) et des praticiens de la psychiatrie sociale et de l'antipsychiatrie.

La mise en commun, d'une part, de l'apport des spécialistes de la thermodynamique (\*) qui facilite l'analyse des phénomènes de changement dans un système ouvert tel que la famille, et d'autre part des nouveaux types de relations soignants-soignés que tentent les nouvelles approches thérapeutiques, ne permettrait-elle pas aux thérapeutes familiaux de chevaucher la bipolarité objectivisme-antipsychiatrie?

Lors du congrès, on a entendu parler de la psychanalyse comme d'un « vestige archéologique ». Sans aller jusque là, ne peut-on imaginer que les thérapies familiales qui s'ouvrent de plus en plus sur les pratiques de réseaux et mettent ainsi en jeu le champ socio-politique, puissent donner un peu d'espoir à ceux qui cherchent un second souffle aux alternatives en matière de travail psycho-social?

Le conflit entre les « psy » et les « po » serait alors un faux conflit. L'analyse de l'expérience italienne et du service psychiatrique de Florence par Sylvana Montagano, la description d'une expériene de thérapie de « réseau » (avec une quarantaine de personnes prises dans l'entourage du patient désigné), les explications de Siegi Hirsch sur l'action menée à Bordeaux en milieu de jeunes délinquants, et bien d'autres interventions, prouvent que, puisque le thérapeute affronte la réalité sociale en même temps que la réalité personnelle des gens, la thérapie ne peut raisonnablement considérer ceux-ci EN DEHORS de la société. La perspective politique est donc inhérente à toute démarche thérapeutique. En ce sens il est vrai que la psychologie peut choisir entre une fonction normalisante et une fonction transformatrice. Ce n'est sans doute pas un hasard si ce dilemme donne lieu à des débats fort passionnés. La santé mentale qui met chacun de nous TOTALE-MENT en question n'est-elle pas un symptôme parmi les plus sensibles et les plus révélateurs du lien parfois opaque et souvent occulté qui rattache les choix de société à la vie quotidienne?

Istvan FELKAI.

<sup>(\*)</sup> Notion empruntée à la physique et à la chimie. La thermodynamique étudie les échanges entre l'énergie de chaleur et l'énergie mécanique. Un des principaux théoriciens en est llya Prigogine, auteur avec Isabelle Stengers de *La nouvelle alliance*. *Métamorphose de la science*, éd. Gallimard, Paris, 1979 (voir C.M. n° 86, juin 1980).

## **EN REVUES**

### SOCIALISME

La meilleure part du numéro 162 de novembre-décembre 1980 de la revue de l'Institut E. Vandervelde est consacrée à un dossier sur « Les administrations publiques ». Il n'est pas si fréquent de voir ainsi aborder un tel sujet, surtout si l'entreprise vise à saisir la réalité des administrations publiques non seulement sous l'angle juridique et institutionnel, mais aussi dans ses dimensions économiques. A ce titre, le dossier de « Socialisme » ne manque pas d'intérêt.

Ce dossier se présente comme une collection d'articles de valeur très inégale, et assemblés un peu au hasard; ce qui n'empêche pas l'ensemble de contribuer à une réflexion fort nécessaire à l'heure où le gouvernement déclenche une offensive en règle contre les services publics. Un coup d'œil sur le sommaire. Dans son article « Les services publics en 1980 », Jean Sarot résume l'évolution des conceptions en matière de gestion publique, évoque les heurs et malheurs de l'initiative économique publique confrontée au « privé » ainsi que de l'incidence de la régionalisation sur la question : une contribution utile qui nous rappelle le « colloque des quatre revues » (cinq ans déjà!). « Le statut des agents de l'Etat », par Daniel Norrenberg, est trop superficiel pour informer ni ceux qui connaissent le problème, ni ceux qui l'ignorent; et « Les services de gestion de la fonction publique », par Emmanuel Pluys, ne dépasse guère le niveau d'une brochure d'information émanant des services concernés.

Par contre, dans « Informatique et services publics », Merry Hermanus présente une synthèse documentée de la question de l'informatisation (dou-

loureuse) de l'administration, met en lumière les enjeux économiques de l'opération, et fait le point sur le Registre national, un sujet inquiétant qui ne saurait trop être exploré. Valmy Féaux esquisse rapidement quelques suggestions intéressantes sur « L'administration et les administrés ». Dans un texte intelligent, mais très ambigu, Pierre Vanbergen semble expliquer que si « les cabinets ministériels » prennent des pouvoirs croissants, c'est parce que pour diverses raisons dont elle n'est pas toujours responsable, l'administration n'a pas su jusqu'ici évoluer comme elle devrait pour s'adapter aux nouveaux besoins de la société. Dans « Les fonctionnaires généraux et la politisation de l'administration », Francis Resimont, prenant exemple sur Guy Spitaels, riposte au bazooka au tir de barrage de l'association (corporatiste) des fonctionnaires généraux qui veulent abolir le recrutement politique dans la haute administration. « L'initiative économique publique, une activité de service public? » de Jacques Baiverlin et Karl-Heinz Lambertz est un résumé de l'évolution des dernières années en direction d'institutions publiques nationales et régionales capables de mener une action économique réelle. Descriptif également, l'article de Michel Damar sur « L'impact de la réforme de l'Etat sur l'administration publique » qui, ne se montrant pas plus catholique que la loi du 8 août 1980, ne risque aucune suggestion ni quant à Bruxelles, ni quant à la communauté de langue allemande. Enfin. Max Wasterlain rappelle en toute candeur que « L'association du personnel socialiste des services publics » s'est créée « vers 1950 » pour faire face à « l'influence majeure du P.C. » dans l'organisation syndicale, mais depuis lors tout baigne dans l'huile démocratique. (Parvenu à ce point, le lecteur observera que « Socialisme » ne semble bénéficier d'aucune collaboratrice que

le sujet inspire).

L'intérêt ainsi suscité et maintenu, mais inégalement, si une impression se dégage de l'ensemble, c'est celle d'un malaise. Pas chez le lecteur, chez les rédacteurs. Traitant de la question du service public, tout socialiste semble assis entre deux chaises, et cela se comprend. Comment souligner les carences des administrations sans mettre en cause un parti qui, présent si souvent au gouvernement et présent en permanence dans les jeux d'influence parastatutaires qui déterminent si lourdement la fonction publique belge, partage la responsabilité des dysfonctionnements que l'on veut dénoncer? La plupart des contributions prennent ainsi un aspect inachevé et laissent des zones d'ombre. Pourquoi tant de pudeur sur l'échec des S.D.R., et sur la nomination d'un membre du CEPIC à la tête de la S.R.I.W. qui semble porter les espoirs d'initiative économique publique des socialistes wallons? Pourquoi laisser croire que sous la coalition Martens IV, la négociation syndicale dans les services publics ne fonctionnait pas aussi mal qu'au temps de Tindemans I? Pourquoi accréditer - à contre-cœur - l'idée que dans la dialectique cabinet-administration, c'est nécessairement l'administration qui fait le poids mort? A quoi bon encore cette naïveté qui présente un ministre socialiste comme le pionnier de la rénovation de la fonction publique, alors que l'opinion en aura retenu le souvenir du ministre pour qui tous les fonctionnaires sont des nantis? Et qui espère-t-on convaincre du caractère démocratique (quoiqu'extra-légal) de la Commission Deckens?

Il y a aussi une carence de taille à déplorer dans le panorama que nous présente le dossier, publié dans un contexte de licenciement de milliers d'agents temporaires et chômeurs mis au travail. Qui porte la responsabilité du foisonnement des statuts parallèles, de la concurrence malsaine, de l'insécurité professionnelle qui handicapent les services publics et leur personnel? Mais sans doute est-ce là une responsabilité que l'on pouvait difficilement imputer à l'Administration, le monstre inerte, neutre, abstrait et glacé. Il aurait fallu cerner des responsables politiques...

« Par définition, les socialistes sont partisans d'une gestion collective de secteurs importants de l'économie », affirme l'introduction du dossier. Les communistes, qui eux aussi poursuivent un tel objectif, sont prêts à collaborer à toutes les initiatives qui permettront aux travailleurs de la fonction publique, à travers leur combat pour un secteur public plus fort, plus efficace et plus démocratique, de participer davantage avec les autres travaileurs à la lutre pour la société socialiste.

Jean JACQMAIN.

120 FB. Bd de l'Empereur, 13, 1000 Bruxelles. Tél.: 02/513.82.70.

## CONTRADICTIONS: La ville en crise (\*)

Selon une politique éditoriale qui paraît s'établir, le numéro 26 de Contradictions est tout entier consacré à un sujet: les villes, l'urbanisme. D'une certaine façon; il indique l'itinéraire suivi depuis 1974, depuis le numéro 5 de la revue qui était pour une large part consacré au même sujet, et au même lieu, Bruxelles. L'ambition reste théorique — c'est si rare qu'on regretterait de faire la fine bouche - et le ton polémique demeure, par delà l'autocritique d'un populisme qui a pris, du coup, un habit plus docte de n'être pas vraiment repenti : la récente Ecole urbaine de l'ARAU en a témoigné, il y a bien

quelques paragraphes dont la piqure démange. Pour ceux qui pensent avec Wladimir que le socialisme requiert les soviets plus l'impertinence, ce numéro constituera donc une « enrichissante contribution », comme on dit aux C.M.

Malgré ce préjugé favorable et global, il faut bien dire que le produit est un peu maigre et donne une impression de mal ficelé dans sa composition rédactionnelle. Il ne s'agit évidemment pas ici de mettre en évidence que l'intégration de tel ou tel article est faible ou nulle — l'accident relève des risques du genre — mais d'examiner une démarche qui s'annonce comme collective.

L'équipe est à l'évidence d'accord sur trois points. D'abord pour adopter avec M. Castells une définition de l'urbain qui privilégie « la production, la distribution et la gestion des moyens de consommation collective ». Ensuite pour reprendre à son compte les idées de N. Poulantzas sur la « nouvelle petite bougeoisie », « classe sociale chargée de gérer les rapports sociaux ». Enfin pour superposer les deux ensembles précédents, et pour appliquer le tout à la situation bruxelloise.

La thèse de Castells est à mon avis principale et constitue une bonne base de discussion. Le court texte présenté est tout à fait clair, mais il souffre d'être placé en troisième position et surtout d'être trop abondamment paraphrasé. La thèse de Poulantzas étant largement contestée comme « sociologisme », on serait en droit de lire un plaidoyer de la rédaction. Mais le coordinateur nous renvoie ailleurs et

à plus tard, malgré les réserves, marginales mais nettes, de deux intervenants: pensée classificatrice, ouvriériste, suggère l'un, division du mouvement ouvrier, annonce l'autre. Et par force, l'articulation théorique Castells-Poulanzas reste dans le brouillard. Bref une impression de bricolage, de manque de rigueur, au départ d'idées intéressantes. Reste l'application au cas bruxellois. C'est ici que le bricolage est le plus sensible, au point que les textes contiennent des lacunes manifestes. J'en retiens au moins une : comment peuton à la fois constater que les mouvements urbains bruxellois n'ont quasiment pas visé les services collectifs comme tels, et prédire ou affirmer que « l'accroissement des revendications populaires » en cette matière « précipite la crise financière des communes » au point que la légitimité des élus locaux en est ou sera compromise?

Il faudrait dire aussi un mot de l'emploi largement métaphorique et pseudo-unifiant des notions de crise et de concentration spatiale. Il y a là un ensemble d'usages réducteurs qui enlèvent toute portée scientifique à la théorie. Je voudrais néanmoins plaider pour conclure le droit à l'impertinence. Un certain nombre de dirigeants de l'ARAU et d'Inter-Environnement-Bruxelles se retrouvent mal sous l'étiquette « nouvelle petite bourgeoisie » qui leur est allègrement piquée au derrière. Il n'y a pourtant pas outrage à s'interroger sur leur position par rapport à leur base et par rapport aux autorités politiques : l'essoufflement relatif des comités de quartier, leur fragilité même méritent d'être analysés à travers les choix de ceux qui, de fait, ont assuré la direction de l'ensemble du mouvement. Dans cette évaluation, il devrait bien y en avoir quelques-uns pour chercher la construction d'un intellectuel collectif plutôt que le sursis pour un « nouveau petit clergé » : la sensibilité à l'impertinence contribuera certainement à les départager.

#### Michel GODARD.

<sup>(\*)</sup> Contradictions, nº 26, « La ville en crise », 141 pages, 200 FB. Boulevard du Souverain, 140, bte 68, 1170 Bruxelles (tél. 02/660.65.98). Articles de B. Hengchen, R. Cobbaut, M. Castells, F. Ferrarotti, R. De Schutter, C. Kesteloot.

## **COURRIER**

## « DE MORGEN »: UN TÉMOIGNAGE

Depuis que mon article sur les socialistes flamands a été écrit, Hugo Schiller a confirmé lui-même qu'il avait été à l'origine de négociations pour sauver De Morgen. Dans une interview accordée à Spectator le 21 février 1981, il a souligné que son intérêt pour De Morgen était motivé par la crainte de voir disparaître le seul quotidien « social-démocrate » encore existant. Il ajoutait : « La famille socialiste a finalement rejeté toute collaboration. C'est surtout le syndicat qui a refusé. Je crois que c'est là une décision déraisonnable(...) Un lien trop étroit entre un journal et un parti ou un syndicat, c'est prouvé, donne de mauvais résultats commerciaux. »

SERGE GOVAERT.

## LES FRANCS-MAÇONS, UNE SECTE?

J'ai lu avec intérêt l'article d'Anne Morelli sur les sectes religieuses. Je n'en discuterai pas le contenu. Je ne connais le problème que d'une manière superficielle. J'ai cependant été surpris de lire, page 11, « nous n'avons pas étudié ... les sectes extra-religieuses (Maçons, etc.) ».

Je suppose qu'elle fait allusion à la franc-maçonnerie. Je ne comprend pas pourquoi elle l'englobe dans les sectes. Les membres des loges maçonniques ne partagent pas une même doctrine. Sur le plan politique on y retrouve des libéraux, des socialistes et même des membres actifs du P.C. Il y a des juifs et des protestants. Il y a peu ou pas de catholiques. Bien que malgré l'anathème, certains catholiques soient proches des idées maçonniques (voir l'Eglise et le Temple, de l'abbé de Thier, éd. De Boeck, 1976). Je crois que le seul trait commun, du moins en Belgique et au Grand Orient, c'est l'attachement au libre examen, au rejet des certitudes, des dogmes. Ne sont-ils pas les Fils de la Lumière (allusion au siècle des Lumières)? On peut sans doute critiquer la société fermée des maçons, le recrutement dans des milieux intellectuels, mais de là à en faire une secte, je crois qu'il y a une terrible marge. (...)

P.J. POCHET.

#### A PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

J.C. Bodson: - Chômage « anormalement prolongé »

Accidents du travail et profits privés

M. Ossandon: - Education et marché du travail

COURRIER



Privat-Livemont, affiche pour le bec Auer, 1896.

### Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER rue du Midi 162 1000 Bruxelles

CERCLE D'ÉDUCATION POPULAIRE rue des Deux Eglises 128 1040 Bruxelles

ARCHITECTURE ET POLITIQUE chaussée d'Ixelles 331 1050 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE chaussée d'Ixelles 221 1050 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES av. Paul Héger 42 1050 Bruxelles

LIBRAIRIE MISTRAL Parvis de Saint-Gilles 8 1060 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE av. Jean Volders 41 1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN rue Ravenstein 28-30 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE rue des Colonies 7-9 1000 Bruxelles MACONDO Galerie Bortier 8-10 1000 Bruxelles

LIBRIS - Toison d'Or av. de la Toison d'Or 29 1060 Bruxelles

LIBRIS - 44 Passage 44 (bd. Botanique) 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DE LA COMMUNE rue des Grands Carmes 9 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AUTRE RIVE rue Sœur de Hasque 11 4000 Liège

LIBRAIRIE BIBLIO rue de la Régence 53 4000 Liège

LA PARENTHÈSE place Xavier-Neujean 4000 Liège

KRITAK Vesaliusstraat 1 3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE rue Sous le Château 46 5200 Huy

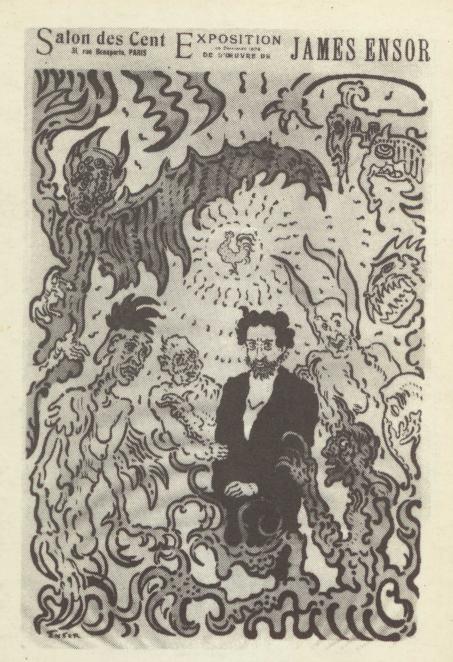
L'abonnement annuel (10 livraisons) : 600 F L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 300 F

Etranger: 700 F Soutien: ..... F.

ADRESSE: 20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

Téléphone: (02)512.90.12

CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte.



Laissez-vous tenter: abonnez-vous (voir verso)